



MERCREDI 19 JANVIER 1994

No 35562 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Californie

Peur des pillers

Des milliers de policiers sillonnaient hier les rues de Los Angeles pour prévenir les pillages au lendemain du violent séisme qui a frappé la région. Au moins 33 personnes sont mortes et des milliers blessées lors du tremblement de terre. Ce bilan devrait s'alourdir.

Page 2

Bosnie

Reprise des négociations

Les protagonistes du conflit bosniaque se sont retrouvés hier à Genève dans un climat de scepticisme. Le médiateur de l'Union européenne, David Owen, a donné le ton. Selon lui, une percée n'est pas exclue mais les espoirs sont minces.

Page 3

NLFA

Tracé fixé cette année

Le Conseil fédéral fixera cette année encore les tracés, les étapes de construction et le calendrier des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA). Les autorités fédérales, les cantons et les communes recevront d'ici à la mi-mars les avant-projets des CFF et du BLS.

Page 4

Rives neuchâteloises

Le denier du rêve

Un chalet au bord du lac, une petite résidence secondaire, les pieds dans l'eau, le voilier au bout de la jetée. Un rêve dont le prix est à la hausse. Un arrêté cantonal révisant le tarif a été publié pendant les fêtes et les heureux concessionnaires des grèves viennent de recevoir une lettre les avisant de cette modification.

Page 17

Nouvelle initiative déposée sur la procréation artificielle

Pas de bébés-épreuve

Interdiction de toute fécondation en éprouvette («in vitro») avant réimplantation de l'embryon, et de toute insémination de sperme ne provenant pas du conjoint. Avec cette double exigence, l'initiative populaire «pour une procréation respectant la dignité humaine», déposée hier à la Chancellerie fédérale, va relancer le débat sur la technologie génétique et ses implications morales.

En mai 1992, le peuple et les cantons acceptaient un nouvel

article constitutionnel sur la procréation artificielle et la technologie génétique. Il constituait un contre-projet à une première initiative, lancée par le journal allemand «Beobachter» et déposée en 1987.

Berne
François NUSSBAUM

Cet article empêche toute une série d'abus possibles dans la recherche scientifique: manipulations d'embryons, sélection d'êtres vivants, mères porteuses, etc. Mais, sous certaines conditions, ni la fécondation en éprouvette ni le don de sperme ne sont interdits. Moins de deux ans après le vote populaire (et avant même qu'une loi d'application ait vu le jour), une nou-

velle initiative veut donc corriger ces deux points.

Membre du comité d'initiative, le conseiller aux Etats Gian-Reto Plattner évoque une récente expérience effectuée aux Etats-Unis: par manipulation génétique d'un embryon humain, on a réussi à créer des jumeaux parfaitement identiques. L'expérience s'est arrêtée là, mais le député socialiste bâlois constate que «rien, dans notre article constitutionnel de 1992, n'interdit formellement de telles pratiques».

La juriste valaisanne Marlies Naef-Hofmann rappelle que la Constitution autorise la fécondation en éprouvette non seulement en cas de stérilité inguérissable, mais surtout si c'est la seule manière d'éviter la transmission d'une maladie grave.

Quant à l'insémination hétérologue (par le sperme d'un autre homme), la doctoresse tessinoise Elisabetta Meier-Vismara affirme qu'elle produit «inévitablement» des conflits: rejet de l'enfant par le père nourricier, ou du conjoint par la mère, sans compter les atteintes à la personnalité de l'enfant qui veut connaître son père biologique. La meilleure solution, estime le comité d'initiative, consiste à

interdire purement et simplement la fécondation «in vitro» et l'insémination hétérologue. Le peuple et les cantons voteront donc, mais probablement pas avant l'an 2000: une autre initiative sur le même thème (mais plutôt axé sur les manipulations génétiques dans le règne animal et végétal) a été déposée l'automne dernier et bénéficie de la priorité.

F.N.

PARTI PRIS

Convictions et réalité

On croyait le débat sur la technologie génétique un peu calmé depuis l'introduction d'un nouvel article constitutionnel (1992). D'autant plus que la loi d'application de cet article est encore en préparation. C'était compter sans les convictions morales et les craintes profondes d'une partie de la population.

C'était prévisible. Le libéral neuchâtelois Jean Guinand avertissait en 1991: l'article constitutionnel ne doit contenir qu'une liste de domaines sur lesquels la Confédération devra légiférer. Si on introduit d'emblée des interdictions concrètes, disait-il au Conseil national, on risque d'hypothéquer l'avenir.

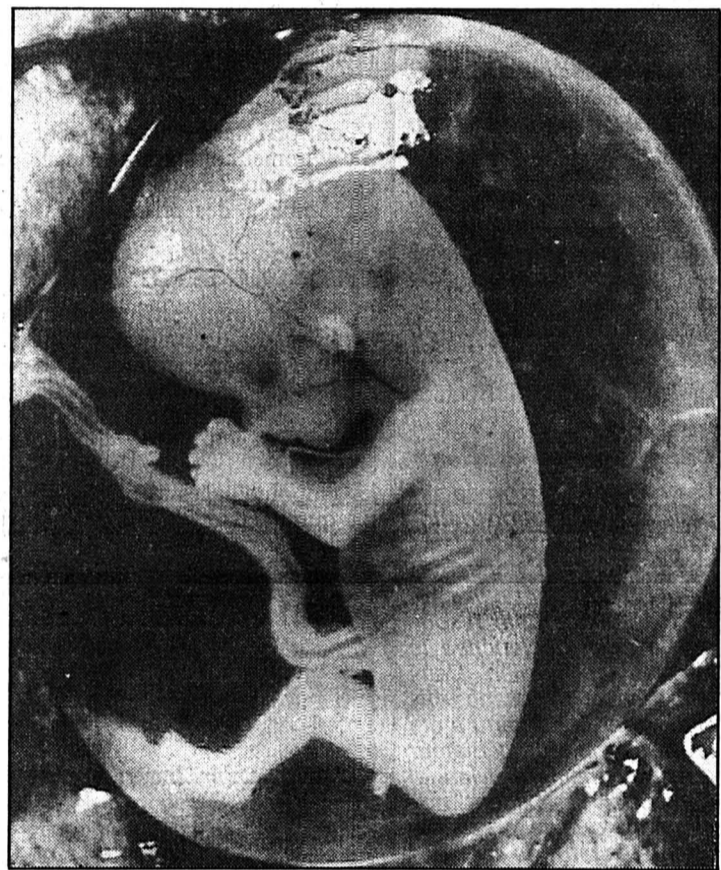
Mais, quelles que soient les convictions de chacun, il sera très difficile d'interdire la fécondation «in vitro», dans la mesure où elle répond au désir profond d'avoir un enfant, ce qu'aucune loi ne parviendra plus à étouffer. On

imposera les limites nécessaires, mais il est un peu facile d'imposer un veto absolu lorsqu'on a, comme M. Plattner, 54 ans et cinq enfants.

Conforme ou non aux vœux du Vatican, la réalité est là: des centaines de réimplantations d'embryons après fécondation «in vitro» sont pratiquées chaque année en Suisse, dans un nombre restreint de cliniques spécialement équipées (comme l'Unité de stérilité du CHUV, à Lausanne). Le taux de «réussite» de ce procédé (25%) correspond à celui de la nature.

Et les directives observées en l'occurrence sont celles - fermes mais pondérées - émises par la Commission centrale d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales, dont les membres ne sont ni gâteux, ni révolutionnaires. Elles devraient suffire à éviter tout dérapage jusqu'à l'élaboration d'une bonne loi.

François NUSSBAUM



Technologie génétique

Avec le dépôt d'une initiative restrictive sur le sujet hier, le débat est relancé. (Keystone)

Hockey sur glace - LNB: défaite du HCC à Herisau

Au mauvais moment



Thierry Murisier

Le défenseur chaux-de-fonnien et ses potes ont laissé filer deux points à leur portée. (Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

Relance: l'Amérique confirme

Alors qu'en Suisse la Banque nationale prévoit une morne croissance de 1% pour l'année en cours, en Amérique, l'économie est portée par un vent d'optimisme. Les résultats du mois de décembre confirment une reprise amorcée il y a plus de six mois.

Malgré un premier semestre maussade, la production industrielle américaine a progressé de 4,3% en 1993. Le taux d'utilisation industrielle a atteint 83,5% en décembre et rejoint ainsi la performance du mois de... juin 1989.

L'inflation est au plus bas depuis 1986, avec 2,7% et le chômage s'établissait à 6,4% en décembre mais la décreue n'est pas en vue car les grandes sociétés industrielles poursuivent leur restructuration amorcée en cours d'année grâce aux très faibles taux d'intérêt pratiqués par les institutions de crédit. Cette politique financière très favorable aux entreprises est à l'origine de la relance en cours car elle a eu pour effet de redonner confiance aux investisseurs.

Aux Etats-Unis, le facteur confiance joue un rôle moteur dans l'animation de l'économie. Un des meilleurs indicateurs de la demande interne est, évidemment, celui de la vente au détail qui traduit, pour sa part, la confiance des consommateurs. L'année dernière, la vente au détail a progressé de 6,3%.

C'est un ensemble d'indicateurs qui permet aux conseillers économiques de la Maison-Blanche d'évaluer une croissance de 3,5% à 4% pour

l'année qui commence. Les plus téméraires prédisent même un taux de 5% pour le quatrième trimestre.

Cette bouffée d'optimisme doit être nuancée quand on se plonge plus avant dans les statistiques qui viennent d'être publiées. En effet, la croissance de la production industrielle de 4,2% est due principalement à l'industrie automobile pour une part de 3,3%.

A la Fed, (Réserve fédérale), gardienne du dollar, on est plus sourcilieux, donc plus pessimiste qu'à la Maison-Blanche. La Fed scrute attentivement l'évolution des prix et relèvera les taux d'intérêt du court terme dès que le marché affichera des prix à la hausse. Le court terme n'avait jamais été aussi bas depuis 1965.

L'impulsion donnée à la relance à travers le loyer de l'argent est une technique connue et très efficace si elle reste sous contrôle afin d'éviter les ravages de l'inflation.

C'est cette discipline qui nous a manqué en Suisse, à la fin des années quatre-vingt et qui a permis à toutes les formes de spéculation de s'épanouir et dont nous payons le prix fort aujourd'hui.

L'exemple américain de l'argent bon marché est exportable. Par exemple, en Suisse, on pourrait envisager la baisse du taux hypothécaire à 5%, mesure que le président de notre Banque nationale juge déjà réaliste!

Alors MM. les banquiers, à qui l'honneur?...
Gil BAILLOD

Au moins trente-quatre morts dans les décombres

Los Angeles se remet du choc

Immeubles effondrés, autoroutes affaissées et ponts détruits, déviations et embouteillages, eau coupée, maisons calcinées: les habitants de Los Angeles et de sa région tentent de se remettre du choc de lundi, du tremblement de terre de magnitude 6,6 qui a fait au moins 34 morts.

Plus d'un millier de personnes ont en outre été blessées et admises à l'hôpital.

Le président Clinton a proclamé l'état de catastrophe naturelle et les 300 équipes de secours envoyées sur place ont continué hier la tâche entamée la veille dans la riche vallée de San Fernando, à une trentaine de kilomètres au nord du centre de Los Angeles: réparer les dégâts, retrouver des corps de victimes sous les décombres, et si possible des survivants.

Parmi les 34 morts recensés, 16 ont péri dans l'effondrement d'un immeuble à Northridge, épicerie du séisme, et cinq ont succombé à des crises cardiaques.

EFFONDREMENTS

Le bilan humain est important mais les dégâts matériels sont eux aussi considérables. Des failles et effondrements de routes et d'autoroutes, en de nombreux endroits, signifient que pendant des mois désormais les embouteillages vont être le lot quotidien des Californiens,

qui plus que personne au monde dépendent de leurs voitures pour vivre et travailler.

Les écoles sont restées fermées hier et les autorités ont demandé aux entreprises d'en faire autant, dans la mesure du possible, pour éviter la pagaille dès le lendemain du séisme survenu lundi à 4 h 30 du matin (13 h 30 suisse). Mais de nombreux automobilistes ont essayé de se rendre à Los Angeles, faisant de la bretelle de San Fernando de l'autoroute une longue ligne de véhicules pare-choc contre pare-choc.

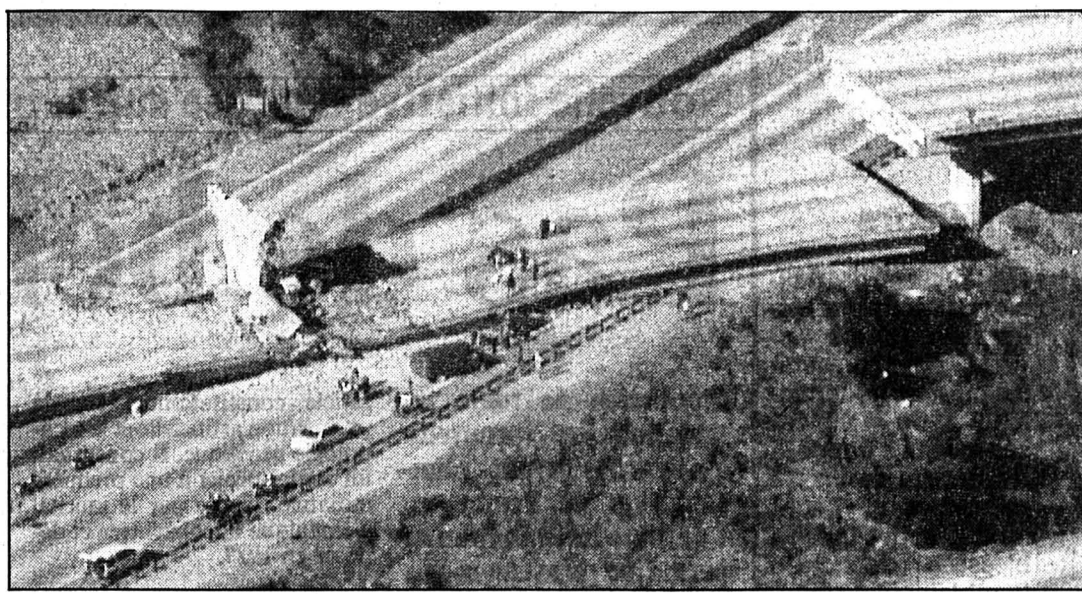
CENTAINES DE RÉPLIQUES

Comme c'est le cas dans tous les tremblements de terre, des centaines de répliques ont eu lieu après le séisme, dont la plus forte a été mesurée à 5,3 sur l'échelle de Richter à 15h33 lundi (0h33 mardi à Paris). Hier, ces répliques ont baissé d'intensité, la plus importante survenant à 1 h 40 du matin (10 h 40 suisses) avec une magnitude de 3,6.

A cause de ces répliques, de nombreux habitants ont passé la nuit dehors, campant en plein air ou dans des véhicules, notamment à Northridge. «Nous aurions pu dormir dans l'appartement cette nuit. Mais nous n'avons pas voulu courir de risque», expliquait Juan Magallanes, qui a dormi dans sa camionnette sur le terrain de baseball de Reseda Park.

FOUILLES

Les équipes de secours ont continué de fouiller les décombres de l'immeuble de North-



Un pont d'autoroute en ruine.

Les dégâts matériels sont impressionnants dans la zone touchée par le séisme.

(AFP/Keystone)

ridge où 16 corps ont été retrouvés. Les deux étages supérieurs du bâtiment, en bois et en préfabriqué, se sont effondrés sur le rez-de-chaussée. «Tous les corps retrouvés l'ont été dans les lits. Les gens n'ont pas eu le temps de se réveiller», a expliqué un pompier.

Après la proclamation de l'état d'urgence par le maire de la ville et le gouverneur de l'Etat, un couvre-feu nocturne restait en vigueur et la police et la Garde nationale demeuraient en alerte pour empêcher les pillages de maisons ou magasins endommagés. Dans les 24 heures qui ont suivi le séisme, 75 personnes ont été arrêtées pour des délits directement liés aux

conséquences du tremblement de terre.

SANS-ABRI RELOGÉS

Alors que l'électricité était progressivement rétablie dans la journée de hier, 500.000 foyers en restaient encore privés et 200.000 étaient sans eau courante. Dans certaines régions, on a conseillé aux habitants de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Le téléphone a été rétabli mais les lignes étaient souvent interrompues et ne fonctionnaient pas normalement. Des locaux ont été ouverts pour reloger provisoirement les sans-abri dont la maison a été détruite ou endommagée (plus de 40 maisons détruites

par le feu dans la vallée de San Fernando, notamment).

Les dégâts - privés et publics - s'évaluent à plusieurs centaines de millions de dollars. Bill Iwan, président de la Commission californienne de sécurité pour les tremblements de terre, a fait remarquer que les dégâts étaient étonnamment similaires à ceux du séisme de 1971, qui fit 65 morts et dont l'épicentre se situait à 15 kilomètres de celui de lundi. En vingt ans, pourtant, les techniques et mesures de sécurité pour les constructions de routes et d'immeubles ont fait des progrès. «Mais la vraie question est de savoir si nous avons vraiment retenu les leçons du passé», dit M. Iwan. (ap)

19.1.1956 - Le Soudan devient le neuvième membre de la Ligue arabe.

19.1.1960 - Traité de sécurité mutuelle entre les Etats-Unis et le Japon.

19.1.1966 - Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, annonce l'adoption d'une politique de non-alignement.

BRÈVES

Mongolie

Violent séisme

Un violent séisme d'intensité 6,7 sur l'échelle de Richter s'est produit hier matin dans le nord de la Mongolie. Ce genre de tremblement de terre peut être très destructeur, mais l'agence précise que son épicentre se trouvait dans une région peu peuplée près de Bulgan, à environ 280 km au nord-ouest d'Oulan Bator.

Mexique

Conditions zapatistes

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont posé leurs conditions au gouvernement du président mexicain Carlos Salinas pour résoudre la crise déclenchée le 1er janvier dernier. Dans leur premier message officiel, dont le contenu a été révélé hier par le médiateur du gouvernement, Manuel Camacho, ils exigent notamment que leur soit reconnu le statut de «belligérants».

Aung San Suu Kyi

Les Birmans pourraient la libérer

Un dirigeant de la junte militaire birmane a laissé entendre dans une interview à la presse japonaise publiée hier que Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix et responsable du mouvement démocratique birman placée en résidence surveillée, pourrait être libérée en juillet.

Enfants dans le monde L'OMS dénonce

Trois enfants sur dix ayant moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Telle est la conclusion d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publié hier à l'occasion de la session annuelle de son comité exécutif. Au total, quelque 192 millions d'enfants dans le monde ne mangent pas assez. Près de 80% d'entre eux vivent en Asie, surtout en Asie du Sud-Est, 15% en Afrique et 5% en Amérique latine.

Etats-Unis

Le froid tue

La vague de froid qui frappe depuis plus d'une semaine la moitié est des Etats-Unis et plus particulièrement le Kentucky et l'Ohio, a fait au moins 25 morts, selon un nouveau bilan rendu public hier.

Etats-Unis: secrétaire à la défense

Bobby Inman refuse le poste

L'amiral Bobby Inman a refusé le poste de secrétaire à la défense que lui avait proposé le président Bill Clinton, en remplacement de Les Aspin, a annoncé hier la Maison-Blanche.

«Ce n'est pas une décision facile à prendre, mais c'est une décision que je devais prendre et je me sens en paix avec moi-même», a-t-il dit dans une conférence de presse à Austin (Texas). Il a cité les «distorsions faites à mes actes passés, à ma personne et à ma réputation», pour expliquer son re-

trait. Le choix de l'amiral Inman avait été bien reçu par la presse et l'opinion. Mais les critiques étaient apparues quand il fut révélé qu'il n'avait pas payé ses impôts fédéraux pour un employé de maison.

Un porte-parole de la Maison-Blanche, qui a requis l'anonymat, a précisé que l'amiral Inman avait informé le président Clinton de son refus, et que le président avait accepté ce refus. M. Clinton avait annoncé son choix le 16 décembre, au lendemain de la décision de Les Aspin de démis-

sionner. A l'époque, le président avait loué les qualités d'intelligence, d'intégrité et de charisme de l'amiral Inman. Celui-ci avait répondu qu'il n'avait jamais cherché à obtenir ce poste, mais qu'il l'acceptait «par devoir et pour le pays».

L'amiral Inman, 62 ans, avait passé trente ans dans les services gouvernementaux avant de démissionner, en 1982, de la vice-présidence de la CIA. A l'époque il avait déclaré qu'il était las du travail bureaucratique. (ap)

Algérie

Suisses avec les Douze

Les consulats des douze pays de l'Union européenne en Algérie ont suspendu hier la délivrance des visas en signe de deuil à la mémoire de l'employée du consulat de France assassinée samedi à Alger. La chancellerie de l'ambassade de Suisse s'est associée à ce deuil et a été fermée pour la journée au public, a indiqué Jürg Schneeberger, porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Le service des visas du consulat de France restera fermé pour une durée indéterminée, en attendant que de nouvelles procédures soient mises en place pour régler le problème des attroupements. La police algérienne a souvent dû intervenir énergiquement ces derniers temps pour mettre de l'ordre dans les files d'attente qui rassemblent chaque jour cinq mille personnes devant les bâtiments. (ats)

Gordji en Iran

Retour en France?

Wahid Gordji, ancien interprète à l'ambassade d'Iran à Paris - il s'y était retranché pendant près de cinq mois en 1987 avant de quitter libre la France suite à une audition par le juge d'instruction Gilles Boulouque - souhaite revenir en France, a révélé hier soir France-3.

La chaîne cite Me Mitchell Heggs, un des avocats de Wahid Gordji. L'avocat va entreprendre prochainement des démarches juridiques pour que son client, aujourd'hui homme d'affaires, puisse être autorisé à revenir sur le territoire français.

Wahid Gordji avait été soupçonné d'être impliqué dans les attentats en France de 1985 et 1986, qui avaient fait 13 morts. Blanchi par le juge Boulouque, Gordji avait immédiatement quitté, libre, la France pour Téhéran en novembre 1987. (ap)

Cachemire

Nouveaux entretiens

Le Pakistan a proposé hier à l'Inde une reprise des discussions bilatérales sur le Cachemire, après l'échec des discussions engagées au début du mois au Pakistan sur ce territoire disputé entre les deux voisins, a-t-on appris officiellement. L'Inde et le Pakistan se sont déjà livrés deux guerres pour le Cachemire, partagé entre les deux pays lors de l'indépendance du sous-continent indien en 1947.

Islamabad a proposé que de futures discussions «définissent les modalités de la tenue d'un plébiscite pour s'informer des souhaits de la population du Cachemire», seul Etat de l'Inde à majorité musulmane. Le Pakistan «a également appelé le gouvernement indien à prendre des mesures significatives dans la partie du Cachemire qu'il contrôle, pour que s'installe un climat propice à la résolution pacifique du conflit». (ats)

Rapport d'enquête sur l'Irangate

Reagan accablé!

Le Président Ronald Reagan a contribué à l'organisation des ventes d'armes à l'Iran et aux rebelles nicaraguayens et était au courant des manœuvres mises en place pour tenter de dissimuler ce qui fut le plus grand scandale de sa présidence, selon le rapport d'enquête rendu hier par le procureur Lawrence Walsh.

Au terme de sept ans d'enquête, ce rapport de 566 pages conclut que le Président Reagan a donné le feu vert à ses conseillers pour vendre des armes à la Contra malgré l'embargo imposé à l'époque. Le Président Reagan a également autorisé la vente d'armes à l'Iran, dans l'espoir d'obtenir la libération des otages américains, alors qu'il savait que cette transaction était illégale.

Lorsque le scandale a éclaté en 1986, M. Reagan a participé en toute connaissance de cause ou a au moins approuvé les efforts faits par ses conseillers

pour dissimuler l'affaire. Cependant, M. Walsh estime qu'aucune preuve crédible que le Président Reagan a enfreint la réglementation pénale n'a été décelée.

«Néanmoins, il a créé les conditions nécessaires à des activités illégales ou autres en encourageant et d'une manière générale en ordonnant le soutien à la Contra», alors que le Congrès avait décidé un embargo sur l'aide aux rebelles du Nicaragua. Le procureur tire également les conclusions suivantes: un grand nombre de documents «importants» ont été «systématiquement et volontairement soustraits aux enquêteurs par plusieurs membres de l'administration Reagan». D'autre part, il n'y a aucune preuve que le vice-président George Bush ait violé la loi, mais «contrairement à ses affirmations publiques», M. Bush était «pleinement conscient des ventes d'armes à l'Iran». (ap)

Paix au Proche-Orient

Reprise sans enthousiasme

Les négociations entre Israël et l'OLP sur l'autonomie palestinienne à Gaza et Jericho ont repris hier à Taba. Les Israéliens acceptent quant à eux sans enthousiasme la «paix des braves» proposée par le président syrien. Lors de la session de la semaine dernière à Taba, les deux parties avaient affirmé avoir pratiquement bouclé les négociations sur le transfert des pouvoirs civils.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a déclaré hier sans enthousiasme qu'Israël acceptait la «paix des braves» pro-

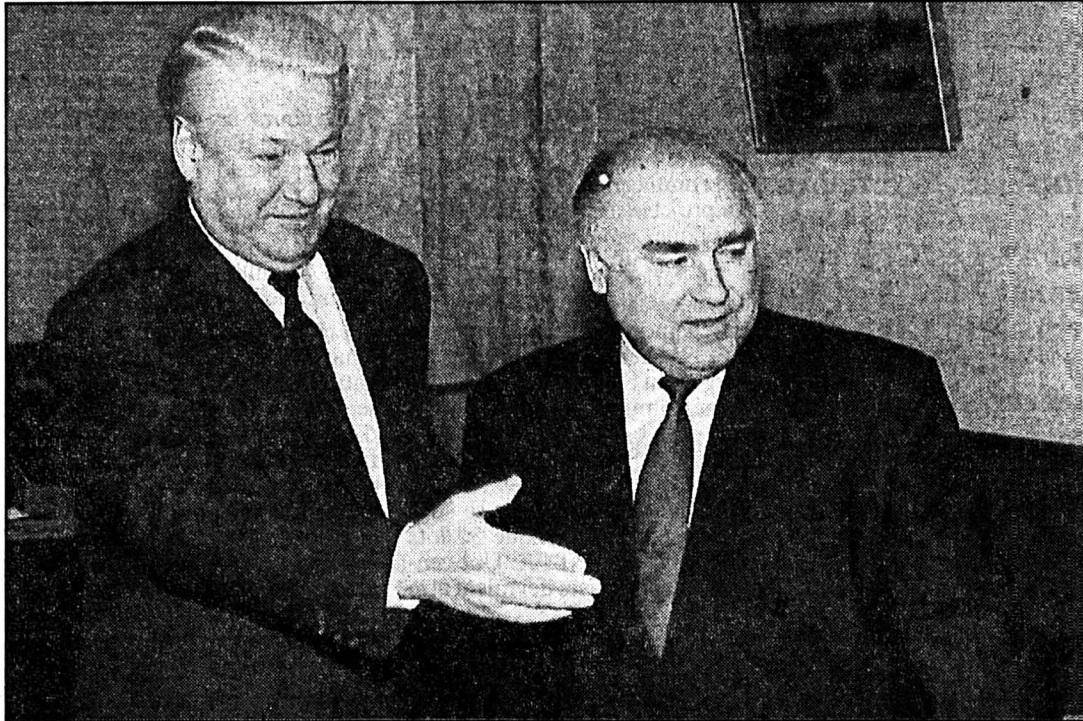
posée dimanche à Genève par le président Hafez el-Assad comme base de reprise de ses négociations avec la Syrie.

D'autre part, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et le chef de l'OLP Yasser Arafat se rencontreront à la fin du mois de janvier en Suisse pour débattre des perspectives de paix au Proche-Orient dans le cadre d'une conférence internationale, a annoncé Klaus Schwab, président du Forum économique mondial de Davos. (ap)

Crise politique à Moscou

Gouvernement introuvable

La Russie n'a toujours pas de nouveau gouvernement. Le président Boris Eltsine et le premier ministre Victor Tchernomyrdine ont mis fin hier soir à six heures de discussions sans avoir réussi à former la nouvelle équipe promise après les élections législatives du 12 décembre. Les deux réformateurs radicaux les plus en vue, le premier vice-premier ministre Egor Gaïdar et le ministre des Finances Boris Fiodorov, ont annoncé qu'ils n'y participeraient pas.



Boris Eltsine et Victor Tchernomyrdine

Le président et le premier ministre ont pour l'instant échoué dans leur tentative de constituer un nouveau gouvernement.

Boris Fiodorov a refusé hier le poste de ministre des Finances qui lui a été proposé au sein du nouveau gouvernement, mais il n'a pas officiellement donné sa démission. La veille, Boris Eltsine avait accepté la démission d'Egor Gaïdar des postes de ministre de l'Economie et de vice-premier ministre. Ce dernier a justifié son départ par les dépenses immodérées des ministères qui sapaient ses réformes.

CHUTE DU ROUBLE

La crise politique, qui a provoqué une chute du rouble et semé l'inquiétude à l'étranger, a éclaté peu après le départ de Moscou

du président Bill Clinton. Boris Eltsine lui avait donné l'assurance qu'il n'y aurait aucun ralentissement du rythme des réformes en Russie.

La formation du nouveau gouvernement est «une question difficile», a déclaré le porte-parole de la présidence Anatoli Krassikov: «il faut à la fois tenir compte du résultat des élections, de la structure de ce remaniement et des relations personnelles entre membres du futur gouvernement». Suite aux retraits de Egor Gaïdar et de Boris Fiodorov, le nouveau gouvernement devrait être d'orientation

beaucoup plus centriste, et ainsi plus perméable aux suppliques des grandes entreprises.

M. Fiodorov était intransigent quant à la nécessité de poursuivre une politique monétaire stricte. Il avait souligné qu'il n'accepterait le portefeuille des Finances qu'à la condition que le président de la Banque centrale, Viktor Guerachtchenko (beaucoup plus modéré), et le vice-premier ministre Alexandre Zaverioukha (représentant du lobby agricole) soient démis de leurs fonctions. Cela lui a vraisemblablement été refusé.

Depuis l'éclatement de

l'URSS, le gouvernement russe était un gouvernement de compromis. Tour à tour, l'équilibre instable penchait en faveur des libéraux ou des centristes. Mais pour la première fois, l'ensemble des portefeuilles économiques risque de tomber aux mains des modérés ou des conservateurs, et personne ne tirera plus vers la rigueur budgétaire. Sans garde-fous, les ministres «industrialistes» risquent d'accorder des subventions à de nombreux secteurs au bord de la faillite, et le dérapage inflationniste est prédit par l'ensemble des spécialistes.

(ats, afp, reuter)

Parti démocrate-chrétien italien

Mue en Parti populaire

La Démocratie chrétienne, qui a gouverné l'Italie pendant près d'un demi-siècle et à laquelle ont appartenu 16 des 20 derniers présidents du conseil, s'appellera désormais le Parti populaire italien.

Ce changement de nom doit consacrer le renouveau de la DC, qui avait été créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et qui est maintenant entachée de nombre de scandales révélés par l'opération «Mains Propres». Le PPI doit maintenant relever le défi des élections parlementaires du 27 mars prochain, face à un parti communiste, rival de toujours de la DC, dont l'influence grandit.

Les dirigeants de la DC s'étaient réunis pour une cérémonie solennelle à l'Institut Luigi Sturzo, du nom du prêtre qui avait fondé le premier Parti populaire il y a 75 ans, ancêtre de la DC.

«Nous sommes un parti vert et jeune, mais doté d'une forte capacité de croissance, car nous prenons nos racines dans 75 ans d'histoire», a déclaré la présidente du parti, Rosa Russo Jervolino.

Le PPI devrait demeurer dans la «tradition démocrate-catholique» de la DC, pro-européen et réformiste. L'assemblée constituante se tiendra samedi.

(ap)

Allemagne

Plan de relance

Le parti du chancelier Helmut Kohl et ses alliés politiques ont rendu public mardi une série de mesures destinées à redresser l'économie et à créer des emplois.

Parmi les diverses mesures, ce «programme d'action» adopté par les dirigeants des trois partis au pouvoir propose d'accroître les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise, de proposer des crédits à faible taux aux entreprises innovantes, d'encourager les demandeurs d'emploi à effectuer des tâches d'intérêt général en remboursant leurs frais de voyage et autres dépenses et de diminuer la pression fiscale sur les entreprises. (ap)

France: école laïque

Concertation en route

Les représentants des syndicats d'enseignants qui ont commencé à être reçus par François Bayrou mardi, au premier jour de la concertation promise sur l'école publique, devaient tenter de tirer le meilleur parti du rapport de forces créé par la manifestation de dimanche et demander ce que précisément les manifestants réclamaient sur le pavé parisien: des sous. Les représentants du SNES-FSU et du SE-FEN ont été les premiers interlocuteurs du ministre. Ces entretiens devaient se poursuivre jusqu'à mardi prochain pour être «couronnés» par le lancement par le premier ministre d'une «vaste consultation». (ap)

Comité parlementaire de l'EEE

La Suisse en observateur

Le comité parlementaire de l'Espace économique européen (EEE) tiendra sa séance constitutive les 24 et 25 janvier à Bruxelles. Quatre parlementaires suisses y participeront à titre d'observateurs, a-t-on appris hier à Bruxelles.

La délégation suisse sera composée des conseillers nationaux François Loeb (PRD/BE), Eva Segmueller (PDC/SG) et Peter Vollmer (PSS/BE), ainsi que du conseiller aux Etats Markus Kündig (PDC/ZG).

Le comité parlementaire de l'EEE réunit des élus des parle-

ments nationaux des pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre échange (AELE). Cette instance consultative doit «contribuer par le dialogue à une meilleure compréhension entre les Douze et les pays de l'AELE», ainsi que le prévoit le Traité sur l'EEE.

Bien qu'elle ne participe pas à l'EEE, la Suisse reste membre de l'AELE. A ce titre, les autres membres de cette association (Autriche et pays scandinaves) lui ont conféré un statut d'observateur pour les domaines qui relèvent de l'EEE. (ats)

Le surgénérateur est prêt à redémarrer

Feu vert pour Superphénix

Le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) «peut être autorisé» à redémarrer, a estimé hier la Direction de la sûreté des installations nucléaires. La DSIN laisse désormais au gouvernement français la responsabilité de décider. Côté suisse, les écologistes ont clamé leur indignation et réitéré leur demande d'une contre-expertise. Les autorités se sont montrées se- reines, malgré certaines réserves à Genève.

Avant que le réacteur puisse fonctionner de nouveau «à puissance limitée pendant quelques mois», il faudra achever les travaux de lutte contre les feux de sodium, qui avait motivé le dernier arrêt, le 3 juillet 1990, indique le rapport.

Superphénix a multiplié les ennuis et n'a que très peu fonctionné depuis sa mise en route

en 1984. Le rapport de la DSIN souligne que Superphénix «reste un prototype» dont «la production d'électricité ne doit pas être un objectif premier».

La DSIN estime en outre qu'un effort important doit être engagé pour améliorer à terme les méthodes de contrôle et de suivi en service du vieillissement de la machine.

A Berne, les autorités campent sur leurs positions. Selon Alec Jean Baer de l'Office fédéral de l'énergie, la position de la Suisse n'est pas modifiée par ce nouveau rapport. «Superphénix offre un risque comparable à celui présenté par une centrale à eau suisse», précise-t-il. En outre, le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, Adolf Ogi, a affirmé à plusieurs reprises que la Suisse n'était pas en mesure d'exiger de la France l'arrêt du surgénérateur. (ats)

Bosnie

Surplace

La première journée des négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine qui se sont ouvertes hier à Genève s'est achevée sans que des progrès aient pu être accomplis.

«Malheureusement nous n'avons fait aucun progrès», a déclaré le premier ministre bosniaque Haris Siladjdzic. «Aucun».

Le chef de file des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a accusé le gouvernement musulman de Bosnie de bloquer les négociations. «Ils veulent davantage de batailles, encore plus de guerre, et ils pensent devoir dominer l'Etat unitaire de Bosnie. Les Serbes et les Croates n'accepteront pas un tel Etat», a-t-il déclaré.

PLAN REJETÉ

Le gouvernement musulman de Bosnie a une nouvelle fois rejeté le plan de paix proposé par les Serbes et les Croates, qui accorde un tiers du territoire bosniaque aux Musulmans. Le premier ministre Haris Siladjdzic a également déploré que «des démocraties occidentales n'ont pas soutenu la Bosnie-Herzégovine. Elles nous ont imposé un embargo (sur les ventes d'armes) et dans les faits ont facilité l'agression...»

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, également présent à Genève, a rencontré son conseiller spécial pour l'ex-Yougoslavie, Yasuchi Akashi, pour débattre de la proposition de l'OTAN de mener des frappes aériennes sur la Bosnie.

Selon des sources autorisées, M. Boutros-Ghali a demandé à M. Akashi de préparer des projets «dans les prochains jours» pour mener des frappes aériennes dans la région de Tuzla, où l'aéroport est toujours fermé, et dans celle de Srebrenica, où sont bloqués les Casques bleus des Nations Unies.

M. Akashi se serait prononcé en faveur de telles opérations, selon certaines sources.

APPEL SUISSE

Par ailleurs, un appel signé par plus de 500 intellectuels de Suisse a été remis hier à l'ambassadeur de Bosnie à Berne, Mohamed Filipovic. Ecrivains, artistes et cinéastes demandent la cessation immédiate de la guerre et s'opposent à la partition de la capitale bosniaque, Sarajevo. L'appel a été signé également par 8000 autres citoyens suisses et 6000 habitants de Sarajevo.

(ap, ats)

La relève de Cot

Le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali a évoqué la relève du général français Jean Cot, commandant de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, avec les autorités françaises lors de son passage récent à Paris.

Le gouvernement français étudie actuellement avec l'ONU les conditions dans lesquelles cette relève pourrait avoir lieu.

Envoyé en juin en Bosnie, le général Cot devrait être remplacé dans les prochaines semaines. La semaine dernière, il avait été réprimandé par écrit par M. Boutros-Ghali pour avoir outrepassé son mandat en demandant publiquement l'autorisation de pouvoir déclencher éventuellement des frappes aériennes en Bosnie. (ap)

19 janvier 1943 - Après un siège de seize mois par l'armée allemande, les troupes soviétiques parviennent à dégager la ville de Leningrad (aujourd'hui à nouveau Saint-Petersbourg). Les deux armées des maréchaux Vorochilov et Joukov opèrent leur jonction.

BRÈVES

Bulgarie

Jivkov ira en prison

L'ancien dirigeant communiste bulgare Todor Jivkov, condamné à sept ans de prison pour corruption, devra effectuer sa peine. La cour suprême a rejeté hier son appel. Les avocats de M. Jivkov ont toutefois fait savoir que celui-ci pourrait éviter la prison en raison de son grand âge - 83 ans - et de son état de santé.

Suisse au Canaries

Assassin ?

La police espagnole a arrêté sur l'île de Grande Canarie, dans l'archipel des Canaries, un Suisse de 60 ans soupçonné de meurtre. Il aurait assassiné sa femme de 55 ans et simulé un accident, a indiqué hier la police. La victime est également suisse.

Charme

«LUI» suspendu

Le magazine LUI, jadis l'un des titres vedettes du groupe de presse français Filipacchi, va suspendre sa parution qui était devenue bimestrielle il y a un an. Aucune décision sur l'avenir du titre n'est encore prise. LUI atteignit ou dépassa des ventes de 350.000 exemplaires, avant de subir une érosion continue, comme la plupart des autres titres de la presse de charme. En 1990, la diffusion payée n'était que de 86.500 et elle avait chuté à 60.000 en 1993.

Italie

Plus de ligne rose

La compagnie italienne des téléphones a suspendu les numéros «roses» et ceux utilisés pour des conversations torrides à la suite de plaintes des clients. «Les services ont été suspendus jusqu'en juillet», a déclaré un porte-parole de la compagnie SIP. Ils seront rétablis une fois que tous les abonnés seront en mesure de bloquer l'utilisation de ces numéros.

Air portugal

Restructuration

Le gouvernement portugais a approuvé un plan de restructuration de la compagnie aérienne TAP-Air Portugal. Ce plan prévoit une aide de l'Etat de 180 milliards d'escudos (1,5 milliard de francs) sur quatre ans et la suppression de 2500 postes de travail, a indiqué hier un responsable de la compagnie.

Tracés fixés avant la fin de l'année

Les NLFA sur leurs rails

Le Conseil fédéral déterminera avant la fin de l'année les tracés, les étapes de construction et le calendrier des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA). Les CFF et le Chemin de fer du Loetschberg (BLS) auront tantôt terminé les avant-projets qui seront soumis, dès mi-mars prochain, aux autorités fédérales, aux cantons et aux communes intéressées.

Hier, l'Office fédéral des transports (OFT) a présenté aux cantons concernés – soit Uri, Schwyz, les Grisons, le Tessin, Berne et le Valais – la procédure d'examen des avant-projets. Les populations touchées pourront se prononcer en 1995/96 lorsque les projets seront mis à l'enquête publique.

Le Parlement allouera les crédits nécessaires par tranches. La prochaine tranche sera octroyée en 1995. Les projets du Loetschberg et du Saint-Gothard seront menés simultanément.

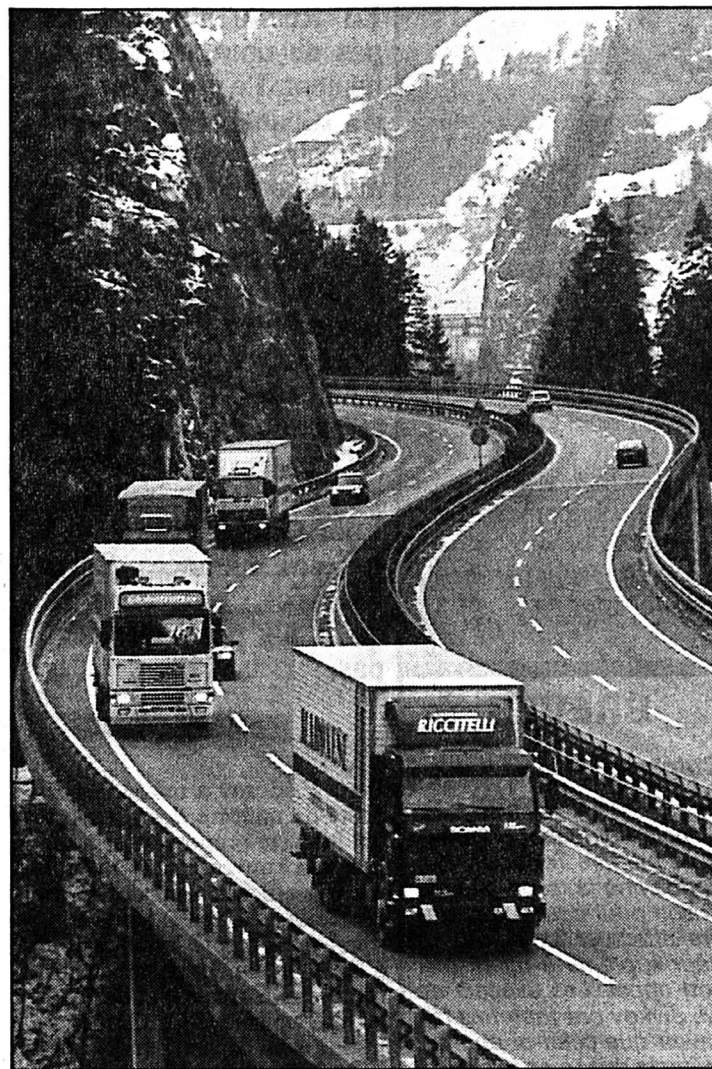
PEU D'INTÉRÊT DE L'ÉTRANGER

Plus de 400 entreprises se sont intéressées aux quelque 30 lots des projets des NLFA. Une centaine d'entreprises devraient être

retenues. Contrairement aux prévisions, rares ont été les sociétés étrangères qui se sont annoncées.

Au cours des prochains mois, une galerie d'exploration de 9,5 km sera forée dans le Kandertal, à partir de Mitholz. Les devis présentés par une quarantaine de sociétés se sont étagés entre 45 et 70 millions de francs, soit moins que prévu.

Les travaux de la nouvelle ligne du Saint-Gothard seront entrepris à cinq endroits. Depuis septembre dernier, une galerie d'exploration est forée dans la faille de Piora. Une galerie sera creusée à Sedrun (GR), de même que les portails, à Faido (TI) et Amsteg (UR). Le démarrage des travaux aux portails est prévu en 1996. (ap)



Transit à travers les Alpes

L'accord a tout juste un an, le tracé des NLFA sera connu cette année encore. (Keystone)

19 janvier 1985 – Le conseiller fédéral Alphons Egli (démocrate-chrétien lucernois) lance l'Année internationale de la jeunesse en Suisse. Dans sa présentation, il exprime la volonté du gouvernement d'avoir des entretiens réguliers avec les jeunes du pays. Quant à Guy-Olivier Segond, président de la commission fédérale de la jeunesse, il souhaite que l'on ne tienne plus les jeunes à l'écart de la politique.

BRÈVES

Hommes des neiges

En Valais presque

Des cousins du – très controversé – «homme des glaces» de l'Oetzental (Autriche) auraient laissé des traces près de Zermatt. Dans la région du col du Théodule, vers 2600 mètres, des archéologues ont mis à jour des restes de campements vieux de près de 6000 ans. Il s'agit là d'un des campements préhistoriques alpins les plus haut placés.

Administrateur de Publicitas

Lanfranchi vend

Luciano Lanfranchi, ancien administrateur de la holding Publicitas qui a été mis à la porte par les actionnaires le 17 décembre 1992, a vendu sa participation d'environ 17% du capital de la plus grande régie d'annonces de Suisse. Dans le communiqué qu'il a diffusé hier, il n'a révélé ni le prix de la transaction, ni l'identité des acquéreurs.

Petit crédit

La SBS restructure

La Société de Banque Suisse (SBS) restructure les activités de crédit à la consommation, crédit-bail (leasing) et placements de ses deux banques spécialisées, Finalba et Procrédit. Dès le 1er mai 1994, elles seront regroupées au sein de la Banque Procrédit, a annoncé hier la banque bâloise. Six des 36 agences disparaîtront et il y aura, au plus, une vingtaine de licenciements.

Grippe

Ça recule

«On dirait que l'épidémie de grippe est terminée», a déclaré hier Jann Cloetta, spécialiste de cette maladie à l'Office fédéral de la santé. 4,5% de tous les contacts entre médecins et malades ont été provoqués par la grippe depuis le début de cette année, contre 5,5% durant les derniers jours de 1993.

UBS Genève

Arrestation

Le chef des opérations boursières de l'Union de Banques Suisses (UBS), à Genève, a été arrêté lundi à son domicile fribourgeois. Le banquier, qui gérait des centaines de millions de francs d'ordres boursiers, est soupçonné d'avoir retiré des bénéfices illicites en jouant sur les horaires des achats et des ventes qu'il opérât pour le compte de clients.

Quatre dérogations seulement

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de transit avec la CE, le 22 janvier 1993, quatre camions de 40 tonnes ont obtenu l'autorisation de traverser la Suisse. Il s'agissait de camions transportant des denrées périssables, notamment de l'huile ou du chocolat chaud, et n'ayant pas trouvé place sur un train. Dans tous les autres cas, les capacités ferroviaires étaient suffisantes, a expliqué Philippe Gauderon, sous-directeur de l'Office fédéral des transports.

L'accord de transit permet à la Suisse de maintenir la limite de 28 tonnes pour les camions ainsi que l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche. Il autorise toutefois le transit de 50 camions «propres» de 40 tonnes par jour et par direction s'ils

transportent des denrées périssables ou urgentes et que les capacités du transport par chemin de fer sont épuisées.

Jusqu'à maintenant, ces capacités étaient suffisantes, a dit M. Gauderon. A l'exception des quatre cas mentionnés, huit demandes ont été rejetées et 207 demandes de renseignements ont été enregistrées.

Les autorisations (au maximum 15.000 par année et par direction) pour le transit sur l'axe Bâle-Chiasso sont accordées pour le prix de 50 francs par une centrale qui a son siège à Berne, à l'Office fédéral des transports. Cette centrale est en liaison permanente avec les exploitants du trafic combiné et avec les douanes de Bâle et de Chiasso. (ats)

Emploi, conjoncture

La relance s'annonce

Le chômage va encore augmenter cette année et il ne faut pas s'attendre à une croissance de l'emploi avant le début de 1995, a déclaré Markus Lusser, président de la Banque nationale suisse (BNS), lors d'une rencontre avec la presse économique romande hier à Genève. Les perspectives concernant le renchérissement sont plus réjouissantes: l'inflation devrait être nettement inférieure à 2% d'ici à l'été prochain. Quant à la croissance économique, elle devrait atteindre 1% cette année.

La BNS a l'intention de poursuivre sa politique monétaire axée sur la stabilité des prix. Etant donné que le chômage continuera probablement de progresser, des appels seront sans doute adressés à la BNS pour qu'elle pousse les taux d'intérêt à la baisse.

«Nous ne nous laisserons pas influencer par ces chants de sirènes», a affirmé Markus Lusser. On a constaté à maintes reprises que la politique monétaire affecte l'évolution des prix avec un décalage de deux à trois ans. Si la BNS mène cette année une politique trop expansionniste, elle créera de nouveau un potentiel de surchauffe conjoncturelle et d'inflation qui nous menacera

durant la seconde moitié des années 90. De plus, si la conjoncture européenne retrouve sa forte croissance, elle stimulera aussi l'économie suisse. Dans une telle situation, un approvisionnement généreux en liquidité ferait rapidement réapparaître l'inflation, a observé Markus Lusser.

La marge de manœuvre pour un abaissement supplémentaire des taux d'intérêt sur le marché monétaire est devenue étroite. Pour envisager une nouvelle baisse des taux, il faudrait que l'inflation tombe à 1% durant le deuxième semestre 1994, selon Markus Lusser.

IMPULSIONS

Le recul des taux d'intérêt devrait pleinement exercer ses effets cette année. Il va stimuler sensiblement la construction de logements privés et engendrer une reconstitution des stocks. La consommation privée devrait aussi contribuer à la croissance grâce à une progression du revenu réel disponible et à une diminution de l'épargne des ménages. En revanche, la BNS ne s'attend qu'à de faibles impulsions du côté des investissements des entreprises, à cause des capacités inutilisées et de l'offre excédentaire de locaux commerciaux. (ap)

Le pactole!

Le mafia semble estimer que les banques suisses ne sont plus sûres pour l'argent de la drogue.



Vendredi dernier, dans la région de Lugano, deux millions de

dollars ont ainsi été déterrés par la police. Le procureur du Tessin et futur procureur de la Confédération, Mme Carla del Ponte, a confirmé la découverte sans donner de détail. C'est un mafioso repent qui a conduit à la cache. Il s'agit d'argent de la drogue de la famille mafieuse Corleone. L'argent avait été d'abord placé dans une banque mais la mafia a eu peur d'une saisie... (ap)

Partenariat avec GM; Hayek dément

Mais qui construira la Swatch-Mobile?

Le partenaire recherché depuis longtemps par le groupe horloger SMH pour développer la voiture dite Swatch-Mobile pourrait être General Motors Europe, le constructeur des voitures Opel.

Selon une information diffusée hier, les deux groupes seraient en discussion préalable sur la faisabilité de la voiture. Le patron de la SMH, Nicolas Hayek, et ses partenaires ont convenu de ne rien dire durant

les négociations, a déclaré hier à Bienne un porte-parole de la Société suisse de microélectronique et d'horlogerie SA (SMH). La SMH espère toutefois être en mesure d'annoncer la conclusion d'un accord ces prochaines semaines.

Parlant hier soir à la radio allemande, le patron de la SMH, a démenti la proximité d'un accord avec GM. A Zurich, au siège européen de General Motors, on se refuse à

toute déclaration concernant un partenariat avec la SMH.

Il y a exactement une année, le constructeur allemand Volkswagen avait renoncé à développer la Swatch-Mobile avec la SMH.

Le numéro un de l'horlogerie helvétique avait alors annoncé qu'il allait chercher un nouveau partenaire afin de développer ce projet de petite voiture respectant l'environnement. (ap)

Ascom

La chute

Le chiffre d'affaires d'Ascom, la plus grande entreprise suisse de télécommunications, a diminué de 8% en 1993 pour s'établir à 3,1 milliards de francs. Avec 3,2 milliards de francs, les entrées de commandes sont en revanche restées stables, a confirmé hier un porte-parole de la société. Le déficit de 1993 est supportable, selon le patron du groupe Fred Sutter.

Les premiers chiffres concernant l'exercice écoulé ont été communiqués aux employés lundi. «Une certaine réduction du personnel» est prévue pour cette année, mais pas forcément des licenciements, a déclaré Fred Sutter. Ascom avait décidé de supprimer 1700 de ses 17.000 emplois l'année dernière.

Fred Sutter n'a pas nié que le déficit d'Ascom de 1993 sera nettement plus élevé que celui de 1992 (46 millions de francs). La perte sera cependant supportable, a précisé le patron. Ascom ne prévoit pas de gros déficit en 1994 et attend un bénéfice pour 1995. (ap)

Apprentissage

A revaloriser

L'apprentissage professionnel doit être revalorisé en Suisse. La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats est favorable à des réformes dans ce sens. Elle n'est pourtant pas prête à suivre les revendications de la «pétition des apprentis» de l'Union syndicale suisse. Elle a demandé au Conseil fédéral d'établir un rapport sur l'état et les perspectives de l'apprentissage, a-t-elle indiqué hier. La commission est convaincue de la nécessité de procéder à des ajustements ou des réformes pour rendre à l'apprentissage son caractère attractif. Elle a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à soumettre aux Chambres fédérales un rapport sur la question.

Les commissaires ont en outre rejeté trois propositions: un salaire minimum garanti (au moins 564 francs en première année), l'allongement des vacances (sept semaines pour les moins de 20 ans) et le développement des possibilités de formation continue. (ats)

Mobilité estudiantine

Gros succès

Lors du semestre d'hiver 1993/94, 290 étudiants ont participé au programme suisse d'encouragement de la mobilité. Pour la première fois, toutes les bourses de mobilité de la Confédération ont été utilisées, a indiqué la Conférence universitaire suisse (CUS) hier à Berne devant la presse. La participation suisse au programme ERASMUS de l'Union européenne (UE) étend à l'échelle européenne les possibilités d'échanges entre les universités.

Le programme suisse d'encouragement de la mobilité vient d'entrer dans sa deuxième phase. Institué en 1991, il doit s'achever en 1995, a rappelé la CUS. A l'heure de ce bilan intermédiaire, les universités ont déjà signé 17 conventions de discipline auxquelles peuvent participer plus de 60% de tous les étudiants. En 1993, de nouvelles conventions sont entrées en vigueur dans des domaines tels que le sport, l'anglais, la théologie, la philosophie et l'archéologie. (ats)

MARCHE DE L'OCCASION

SOLDES

NISSAN 300 ZX turbo targa	1989 32200 km	33900.-	30000.-
NISSAN PRIMERA 2.0 GT, air cond.	1992 48100 km	26400.-	28400.-
NISSAN TERRANO 2.4, Halsbeck, kit sp.	1989 100800 km	18700.-	17500.-
NISSAN PRIMERA 2.0 SLX, 4 portes	1991 19100 km	18200.-	17300.-
NISSAN SUNNY coupé GTI 1.8, peint. spéc.	1989 41900 km	13400.-	12400.-
NISSAN MICRA 1.2 Canvas, 3 portes	1989 44600 km	9500.-	8900.-
NISSAN MICRA 1.2 Super Spéc., 3 p.	1990 82400 km	9400.-	8800.-
NISSAN 280 ZX cpé 2.8, spécial	1983 89500 km	8900.-	8000.-
NISSAN SUNNY WAGON 1.6 SLX	1988-04 70500 km	7800.-	7300.-
NISSAN STANZA 1.6 GL, 5 portes	1983 97000 km	4400.-	3900.-
ALFA ROMEO Sprint cpé 1.7 inj.	1988 34000 km	8800.-	8100.-
FIAT CROMA 2.0 turbo, 4 portes	1992 48800 km	23800.-	21000.-
HONDA CIVIC CRX 16V V-TECH	1993-07 9900 km	24600.-	23400.-
SEAT IBIZA 1.5i, 5 portes	1987 81400 km	6300.-	5900.-
SUBARU 1.8 turbo, 4 portes, aut.	1986 93600 km	8800.-	8200.-
TOYOTA TERCEL 1.5 GL, 5 portes	1985 81300 km	5800.-	5400.-

132-12076

NISSAN

Uisinaud

GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST

LA CHAUX-DE-FONDS

TÉL. 039/28 51 88/00

IMMOBILIER

A vendre à LA CHAUX-DE-FONDS, situation tranquille, proche du centre

BEL APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine habitable agencée, salle de bain, cave, réduit, jardin d'hiver et grande terrasse.
☎ 038/24 77 40

28-40

A louer

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir, rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds

STUDIOS

Fr. 390.- + charges.

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

Fr. 980.- + charges.

☎ 038/24 22 45.

28-152

UNPI

UNION NEUCHÂTELLOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Feu: 118

FINANCE



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

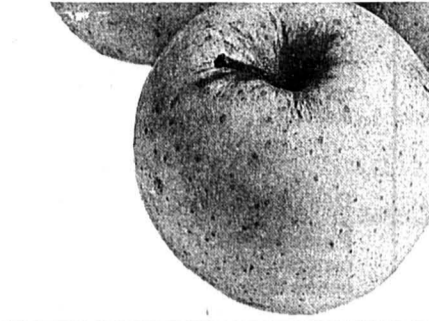
D/Im/3/MI

Action
LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 19.1 au 22.1

Pommes de table du pays «Golden Delicious» Classe I

Le cabas de 2,5 kg **5⁷⁵** (1 kg 2.30)

La barquette de 1 kg env. **2⁴⁰** le kg



GIANDOR
Frey
Finition Microchocolatage
mélange de cacao et de sucre
Chocolat au lait fin fourré
à la crème d'amandes
Craquelé à la pâte d'amande
con ripieno mandorlato

Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chocolat suisse Giandor

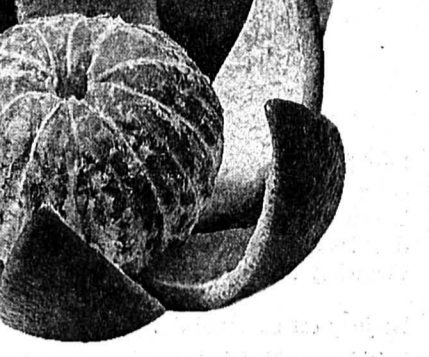
Le lot de 5 tablettes de 100 g **4⁵⁰** (100 g -90)

Action
LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 19.1 au 22.1

Oranges Moro d'Italie

Le filet de 2 kg **2.-** (1 kg 1.-)

Le cabas de 4 kg **3⁸⁰** (1 kg -95)



LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 19.1 au 25.1

Filet de porc fumé au détail ou emballées sous vide

Le kg **30.50** **25.-**

Action
MULTIPACK du 19.1 au 1.2

Tous les désodorisants M-Fresh -60 de moins

Exemple: M-Fresh Céramique Rose (3 doses) 20 ml **4.50** **3⁹⁰** (10 ml 1.95)

A partir de 2 produits au choix

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Brosses à dents Candida

Sensitive en emballage de 4 **3.-**

Anti Plaque en emballage de 4 **2⁴⁰**

Action
du 17.1 au 22.1

Côtelettes de porc

le kg **16.-** **12.-**

Action
du 18.1 au 22.1

Steak d'autruche sur barquettes, environ 200 g

le kg **19.-** **15.-**

Action
du 19.1 au 25.1

Petits pois du jardin surgelés

500 g **3.-** **2⁴⁰** (100 g -48)

Action
du 19.1 au 25.1

Cœurs de France

360 g **3.30** **2⁵⁰** (100 g -69)

Action
du 19.1 au 25.1

«Tartare aux fines herbes»

Fromage frais de France en gobelet rond 100 g **2.90** **2³⁰**

Action
du 19.1 au 25.1

Chou-fleur d'Italie

Le kg **1.80**

Action
du 19.1 au 25.1

Bonbons Gorge d'or aux herbes et Gorge d'or sans sucre -50 de moins

Exemple: Gorge d'or 145 g **1.80** au lieu de 2.30 (100 g 1.24)

MULTIPACK du 19.1 au 1.2

Tous les potages en sachet -30 de moins

Exemple: Potage printanier 60 g **-90** au lieu de 1.20 (100 g 1.50)

A partir de 2 sachets au choix

Action
du 19.1 au 22.1

Gendarmes fumés le filet de 4 pièces, 200 g

3.30 **2⁸⁰**

FLEURS

Azalée (Rhododendron) diam. 20 cm

6⁵⁰

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Dentifrices Candida Sensitive le lot de 3 **8.60**

Peppermint le lot de 3 **7.20**

Fresh Gel le lot de 3 **8.40**

Action
du 19.1 au 22.1

Fromages frais aux fruits «Petit Suisse» et «Picolix» 6 x 50 g -50 de moins

Exemple: Picolix 300 g **2.20** au lieu de 2.70 (100 g -73)

Action
du 19.1 au 25.1

Saucisses de porc 4 pièces, emballées sous vide 200 g **2.60** au lieu de 3.30 (100 g 1.30)

Action
du 19.1 au 22.1

Gendarmes fumés le filet de 4 pièces, 200 g

3.30 **2⁸⁰**

MULTIPACK du 19.1 au 1.2

Tous les potages en sachet -30 de moins

Exemple: Potage printanier 60 g **-90** au lieu de 1.20 (100 g 1.50)

A partir de 2 sachets au choix

Action
du 19.1 au 22.1

Gendarmes fumés le filet de 4 pièces, 200 g

3.30 **2⁸⁰**

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

memento



Prochaine parution: 16 février
En 1994 «Circuits» paraîtra dix fois.

Secours routiers:
en cas de panne
En Suisse:
composer le No 140
A l'étranger:
22 736 44 44.

Tous renseignements:
Touring Club Suisse
Office et section
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/2311 22

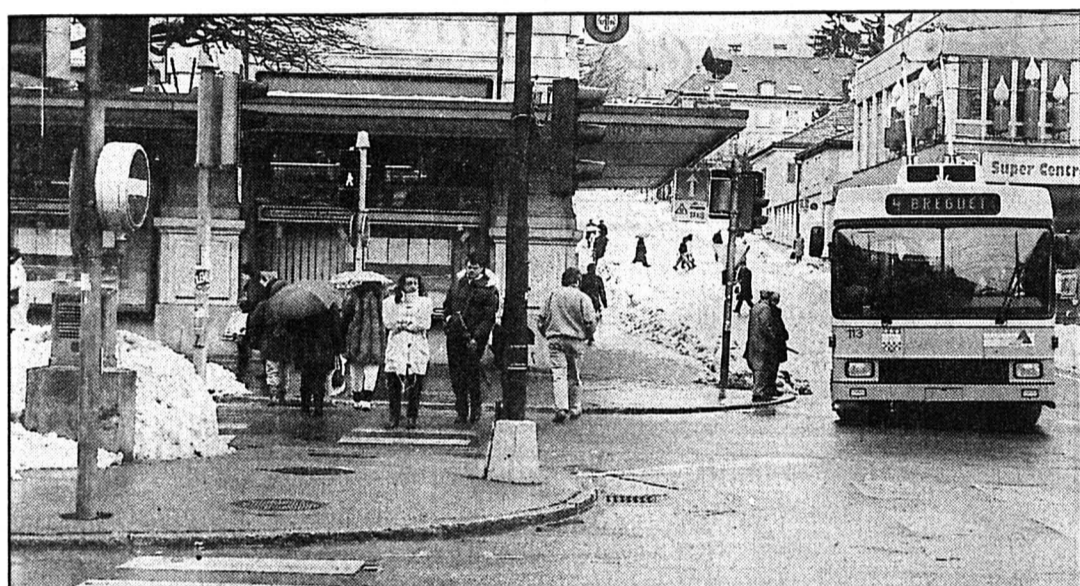
circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Transports en ville de La Chaux-de-Fonds

Nous lancerons une initiative en février



Mis à part le retour des trois voies sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, l'initiative du TCS demandera une plus grande sécurité pour les piétons. Et non pas comme le montre notre photo, les piétons passant au vert comme les bus. Aberrant, si l'on sait que le même phénomène se passe avec les voitures et les piétons, au carrefour Balancier-Léopold-Robert.

La section TCS Jura neuchâtelois lancera une initiative pour faire échec au plan des transports dans la ville de La Chaux-de-Fonds, mis en place par le Conseil communal avant la décision du Conseil général et en ne respectant pas le délai de recours (20 jours) après l'avis publié dans la «Feuille officielle».

Ainsi en ont décidé les membres de la section, réunis en assemblée générale extraordinaire, lundi 13 décembre 1993, à Polyexpo. Ils ont man-

daté le Comité de section pour lancer une initiative contre ce plan des transports.

Pour l'instant, une commission et Me Jacques Kramer préparent le texte de celle-ci pour être soumise aux autorités communales. Elle aura pour thème: «Le Pod à trois voies».

L'initiative sera lancée au mois de février. La récolte des signatures en vue de l'aboutissement de celle-ci doit se faire dans un délai de trois mois après la publication dans la

«Feuille officielle» du titre et du texte de l'initiative. Pour que cette dernière soit recevable, il faudra 4271 signatures valables.

Auparavant, un débat public est mis sur pied au Club 44, lundi 24 janvier 1994, à 20 heures. Y participeront, sous la présidence de Rémy Gogniat, journaliste, des représentants du Conseil communal, du TCS, de l'ACS et de l'ATE.

Tous nos membres sont invités à ce débat.

Initiative pour la protection des régions alpines

Les mesures de contrainte passent à côté de l'objectif

L'initiative «pour la protection des Alpes» sera soumise au souverain le 20 février 1994. Le TCS rejette ce projet en raison des propositions irréalistes qu'il contient. Le transfert obligatoire du transit de marchandises de la route au rail en l'espace de 10 ans est en effet parfaitement utopique.

Déposée en mai 1990 avec 107.570 signatures, l'initiative pour la protection des Alpes exige que le transit de marchandises soit transféré de la route au rail dans les dix ans suivant l'acceptation du nouvel article constitutionnel 36quater. Le canton d'Uri a déposé en même temps son initiative cantonale «Protection contre le trafic de transit».

Le but commun de ces deux interventions est de décharger le Saint-Gothard du trafic de transit. Les auteurs des initiatives sont, notamment, partis de l'hypothèse que la Suisse serait submergée de camions de 40 tonnes avec la création du marché intérieur de l'Union européenne (UE). Hypothèse devenue caduque avec la signature de l'accord de transit puisque l'UE s'est engagée à respecter la limite suisse des 28 tonnes, à l'exception de quelques rares transports spéciaux.

L'initiative pour la protection des Alpes est d'autant plus dépassée par les événements que la construction des Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) créera deux corridors de transit par-

faitement capables d'assumer le trafic supplémentaire.

THÉORIE ET PRATIQUE

Le transfert forcé des transports de marchandises de la route au rail exigerait la mise en place d'un appareil administratif complètement disproportionné par rapport au résultat escompté. Et même le dispositif de surveillance le plus perfectionné ne permettrait pas de filtrer tous les véhicules en transit. De plus, les autorités seraient contraintes d'accorder une foule de dérogations pour assurer l'approvisionnement du pays.

CAPACITÉ DE FERROUTAGE DOUBLÉE

L'augmentation de la capacité de ferroulage ordonnée par le Conseil fédéral contribuera également à redistribuer le trafic de transit. L'ouverture du corridor de transit au Saint-Gothard le 1er janvier 1994 a permis aux CFF de doubler leur capacité de ferroulage. Des compositions d'une longueur allant jusqu'à 700 mètres et comprenant 35 wagons au maximum peuvent être mises en service. Chaque jour, 44 compositions de ce type pourront transiter par le Saint-Gothard, ce qui équivaut à une capacité annuelle de 357.000 envois. Des trains-navettes directs circuleront en outre à partir du mois de mai entre Colonne et Busto Arsizio.

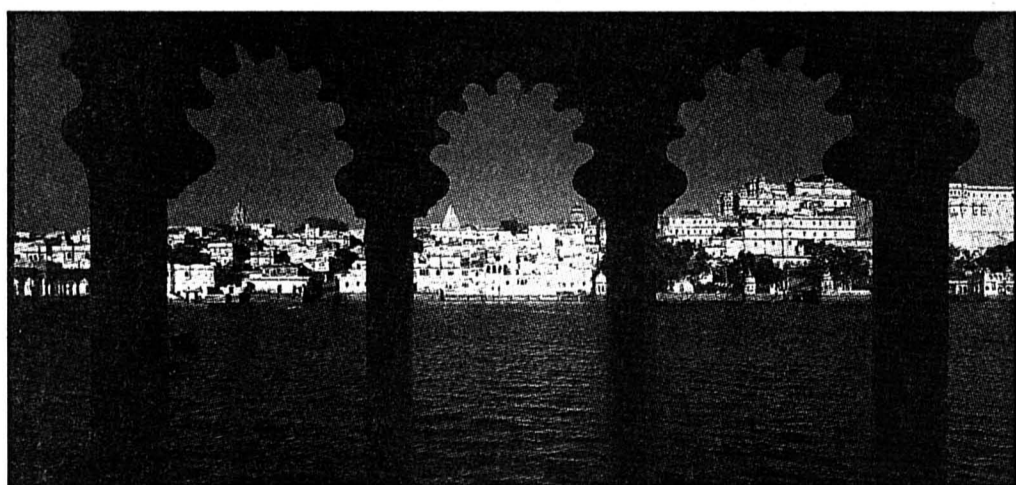
La Suisse dispose ainsi d'un moyen efficace pour transférer le transit de marchandises de la route au rail jusqu'à la mise en service des NLFA en 2005/06. Par la même occasion, elle satisfait à une condition stipulée dans l'accord de transit passé avec l'UE qui rend caduque l'exigence initiale d'un corridor de transit pour les poids lourds de 40 tonnes.

CONCLUSION

La politique suisse des transports offre suffisamment de moyens pour répartir judicieusement le trafic de transit entre le rail et la route. Des mesures coercitives, comme celles proposées par les auteurs de l'initiative pour la protection des Alpes, atteignent le but contraire à celui souhaité.

La création d'un deuxième corridor de transit au Lötschberg fait également partie de l'accord de transit. Les travaux visant à abaisser le lit des rails dans le tunnel du Lötschberg ont commencé au début de cette année. Dans quatre ans environ, les premiers trains capables de transporter des véhicules d'une hauteur angulaire de quatre mètres circuleront entre Frutigen et Brigue. Les chemins de fer italiens ont également commencé à équiper la ligne du Simplon pour le ferroulage.

Hors des sentiers battus L'Inde et le Népal



Il ne reste que 10 jours pour vous inscrire au voyage de la section «Jura-Neuchâtelois» du TCS

Du 18 mars au 4 avril 1994

Visite de Delhi, Jaipur, Agra, Khajuraho, Varanasi (Bénarès), Katmandou, Royal Chitwan Parc et vacances balnéaires à Goa. Retour de Bombay.

Prix: Fr. 5790.-

Un extraordinaire voyage à ne pas manquer... avec vos amis təcécistes!

Programme à votre disposition à notre Office TCS, Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds

Billet du président

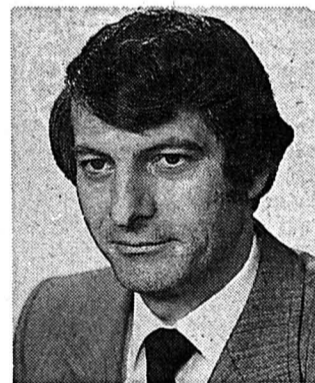
Le 20 février prochain le peuple suisse devra à nouveau se prononcer sur une question qui, par sa formulation et sa présentation, peut insidieusement séduire: la protection des régions alpines contre les effets négatifs du trafic de transit routier.

Parce que l'on ne veut pas dévoiler les buts réels de l'initiative, en complément, il est proposé comme positif le transfert total de ce qui serait interdit par la route, sur le rail.

Au fait, ne sont-ce pas les mêmes milieux qui s'opposaient catégoriquement au projet des NLFA (nouvelles lignes ferroviaires alpines)? mais passons... Et, puisque l'on est dans la «protection», n'y aurait-il, dans notre beau pays que les zones alpines à préserver de

«l'invasion»? Alors je réclame la préservation des régions jurassiennes qui ont, pour moi, tout autant de charmes et de nécessités, j'y vis. Et la plaine, au fait, ne devons-nous pas exiger qu'il en soit de même, car là aussi, existent des sites merveilleux... cessons d'être minimalistes... empêchons le trafic routier à nos frontières... nous nous sentirions totalement protégés.

Et pourquoi s'arrêter à un détail du vocabulaire, simplifions crénom, routier est de trop, n'y aurait-il pas des avions qui viennent de l'extérieur, qui se posent en Suisse et qui regarpartent, alors, hop, on les raye, et puis après, lorsque tout sera sur les rails, il y en aura trop, trop d'énergie électrique dépensée, alors pourquoi pas les rames ferroviaires de transit, c'est trop, on shoot.



Puis, dans le texte de l'initiative, dans un nouvel article constitutionnel 36 quater, alinéa 2, il est fait mention de marchandise; pourquoi cette surcharge qui doit certainement être transitoire dans l'esprit des promoteurs; biffons-la tout de suite, et, de ce fait, l'on pourra s'attaquer aux personnes et la sécurité sera TOTALEMENT totale.

Hier nous avons craint devoir porter des chemises brunes, j'espère que demain, nos enfants ne devront pas les voir refluer en un vert libérateur et sécurisant.

Le président
D. Diacon



Le compte personnel SBS

Un seul compte et tous les services: paiements, épargne, crédit et conseils personnalisés.



Société de Banque Suisse

Une idée d'avance



CITROËN AX 4x4.

ÇA CHANGE TOUT
Garage de la Ronde SA
☎ 039/28 33 33



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Bar LES ARCADES

«La pause-café idéale»
Passages des Arcades (L.-Robert 51)

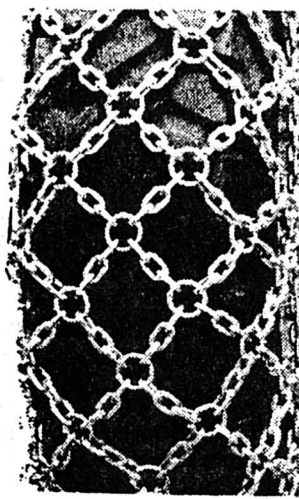
Restaurant du Théâtre

LA CHAUX-DE-FONDS
Il paraît qu'on y mange bien!

L'empreinte du spécialiste



Rue Daniel-JeanRichard 44
La Chaux-de-Fonds



Tout pour l'hiver

chaînes à neige
UNION PEWAG TRAK
porte-skis, box à skis
THULE

batteries OERLIKON
et OPTIMA

BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 16
Téléphone 039/28 74 18

soldes à voir!
Nos voitures d'occasion...
Encore de superbes affaires... à faire!!
J.-F. STICH
SPORTING SA
GARAGE CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

Brugger
AUDIO VIDEO S.A. expert
Av. Léopold-Robert 23-25 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 12 12



Carrosserie Jacques Favre

LE LOCLE: Eroges 16
☎ 039/31 13 63, Fax 31 40 05



Hôtel «Tête de Ran»

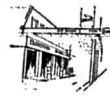
Brasserie de montagne
Terrasse panoramique

ouverts
toute l'année

☎ 038/53 49 33, 038/53 49 55,
Fax 038/53 49 77



LAND-ROVER DISCOVERY



GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/284 280

Le nouveau moteur 3,9 litres de la nouvelle Discovery se montre plus modeste. En consommation, mais nullement en puissance. Essayez-là, vous saisissez tout de suite les avantages de la nouvelle suspension réadaptée. A partir de 43 600.-. Passez donc nous voir!

TOYOTA
GARAGE CASSI-IMHOF SA

Bd des Eplatures 1
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 88 44 - Fax 039/26 13 21

- FORD Escort Break 1800 i 16V Ghia T.O. 1993 7000 km 22.900.-
- BUS SUBARU E12 1991 46000 km 11.500.-
- BMW 323 ix 4x4 air cond. 1989 60000 km 22.400.-
- MERCEDES 190 E 2.3 1991 38000 km 27.500.-
- RENAULT Express 1988 68000 km 6.800.-
- TOYOTA cèlica 2.0 GTI 1991 41500 km 21.500.-
- FORD Fiesta 1,3 i jantes alu 4 roues neige neuves 1993 97000 km 14.500.-
- SUBARU 4x4 coupé 1987 113000 km 6.400.-
- GOLF GTI 16V noire T.O. 1988-10 75000 km 12.800.-

Tout pour bébés

Homéopathie

Livraisons à domicile

PHARMACIE MARIOTTI

Grand-Rue 38 (place du Marché) LE LOCLE
☎ 039/31 24 85 - Fax 31 24 07

Prochaine parution
le 16 février 1994

Circuits



Soldes de 20 à 50 % autorisés jusqu'au 29 janvier

Qureshi Vidéo-Centre
VIDEO-TV-HI-FI-VIDEO-CLUB

Place du Marché
2400 Le Locle
☎ 039/31 84 36



Demande d'admission

NOM (M./Mme/Mlle) _____ PRENOM _____

Profession: _____ Date de naissance: _____

Rue et N°: _____ Tél. prof.: _____

N° postal: _____ Lieu: _____ Tél. privé: _____

Etes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? _____ N° de votre carte de membre: _____

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée	Plaques d'immatriculation	Cotisation	Taxe d'entrée	TOTAL
<input type="checkbox"/> automobiliste		67.-	10.-	Fr.
<input type="checkbox"/> par véhicule supplémentaire dans le ménage		40.-	---	Fr.
<input type="checkbox"/> motocycliste		29.-	10.-	Fr.
<input type="checkbox"/> cycliste / cyclomotoriste		16.-	5.-	Fr.
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier		53.-	20.-	Fr.
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier déjà membre auto ou moto		34.-	---	Fr.
<input type="checkbox"/> juniors		12.-	---	Fr. ---
<input type="checkbox"/> nautique: prière de m'envoyer les renseignements				TOTAL À VERSER Fr.

En- quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? Français Deutsch Italiano

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

NE PAS REMPLIR

M	J	Cat.	Sect.
100			

N° de sociétaire

Lieu et date:

Signature:

- Ce montant a été versé au compte de chèques postaux 23-3473-3
- Envoyez-moi un bulletin de versement

PARRAINAGE: Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____

CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

(prolongé à 2 ans de validité dès le 1.02.1994)

AVIS

Les détenteurs de véhicules devant passer leur contrôle, à partir du 1er février 1994, se rendront auprès de leurs garages respectifs qui remplaceront leur macaron et signeront le document relatif au contrôle anti-pollution.



Lundi 13 décembre 1993, 18 h 30, Salle de Polyexpo La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale extraordinaire de la section

Ordre du jour: Plan des transports de la ville

Il est 18 h 45, lorsque le président Delson Diacon ouvre l'assemblée par les salutations aux 157 membres présents.

Il passe ensuite à la présentation de l'ordre du jour, insistant sur le fait que, seules, seront à prendre en considération, dans les débats, les propositions TCS (dont chaque participant à l'assemblée a reçu un exemplaire à l'entrée). Pour d'autres remarques ou critiques éventuelles, des cartes-réponse, à l'adresse de la section, portant la mention «suppression des endroits dangereux», sont à la disposition de tous. Le TCS est une association apolitique, précise encore M. Diacon. En conséquence il demande qu'aucun nom ne soit cité lors des débats et que, si attaque il y a, elle ne vise que la fonction. Une séance, tenue dans la réflexion, la pondération, voici ce qu'il souhaite. L'ordre du jour est ensuite mis au vote et accepté sans opposition (154 oui).

EXPOSÉ DES FAITS

Le plan des transports est issu de la motion «Perret» de 1987. Cette motion demandait de planifier, à l'issue de la réalisation du tunnel sous la Vuedes-Alpes, le trafic aux entrées et aux sorties de la ville, conséquemment en son centre, ainsi que le parcage des véhicules.

Dès juin 1990, une commission consultative de circulation, chargée d'étudier les diverses propositions de plans, entre en fonction. D'entrée on reconnaît la nécessité de remplacer la signalisation lumineuse, les installations existantes étant usées et obsolètes. Après 12 séances de consultation (la dernière en janvier 1992), la commission n'a retenu aucun des plans proposés mais a défini une hiérarchie des transports.

1. Les transports en commun
2. Les piétons
3. Les transports privés

Les priorités étant, en priorité, transports en commun, transports privés, piétons.

Dès août 1993, une signalisation est mise en place, destinée à régler en ville, l'écoulement du trafic. Mise en application de cette signalisation (donc du plan des transports) le 23 novembre 1993, le jour même de la séance du Conseil général durant laquelle le rapport du Conseil communal concernant ce plan sera présenté et adopté par le législatif.

La section Jura neuchâtelais du TCS, à l'écoute des critiques et des doléances des conducteurs de véhicules, ainsi que celles des piétons, avait adressé à chaque conseiller général, avant la séance du 23 novembre, une lettre dans laquelle elle relevait des problèmes de circulation générale, des problèmes ponctuels de circulation et des problèmes d'ordre politique. Les mêmes points avaient été abordés lorsque les représentants du Conseil communal, chargés de ce dossier, avaient reçu une délégation du comité de section le 27 septembre 1993.

Après acceptation, par le Conseil général, du plan des transports, le comité de section, ne pouvant pas recourir au droit référendaire, a décidé de lancer une initiative. Il a donc convoqué une «assem-

blée générale extraordinaire» qui, par vote, donnera mandat (ou non) à ce dernier pour lancer une initiative.

PROPOSITION DE LA SECTION JURA NEUCHÂTELOIS DU TCS

Sur écran lumineux le plan actuel des transports est projeté, M. Diacon y expliquant les propositions TCS de corrections souhaitées. Elles touchent Léopold-Robert, plus particulièrement l'artère Nord où le rétablissement de deux pistes pour le trafic privé est demandé, le couloir réservé aux bus étant admis. Le rétablissement d'un «tourner à gauche» permettant d'accéder à la rue du Roulage, devant la boutique «Oxygène» au carrefour Balancier-Léopold-Robert, est également demandé; il faciliterait l'écoulement du trafic nord de Léopold-Robert sur la partie sud de la ville. Proposés également le déplacement sur la droite de l'artère sud de Léopold-Robert du canal bus au niveau du Grand-Pont, la suppression du couloir bus devant le bâtiment des PTT, l'ouverture au trafic privé de la rue des Musées d'ouest en est depuis la Place de la Gare. Souhait de délestage du trafic sur Numa-Droz, rue d'habitation et sur laquelle sont situées de nombreuses écoles. L'avenue Léopold-Robert reste la voie la plus naturelle de transit à travers La Chaux-de-Fonds. La sécurité des piétons, fortement compromise actuellement sur les passages qui leur sont réservés doit être sérieusement prise en considération.

A l'évidence, dit M. Diacon, toute modification ou correction du plan actuel entraînera des frais inévitables.

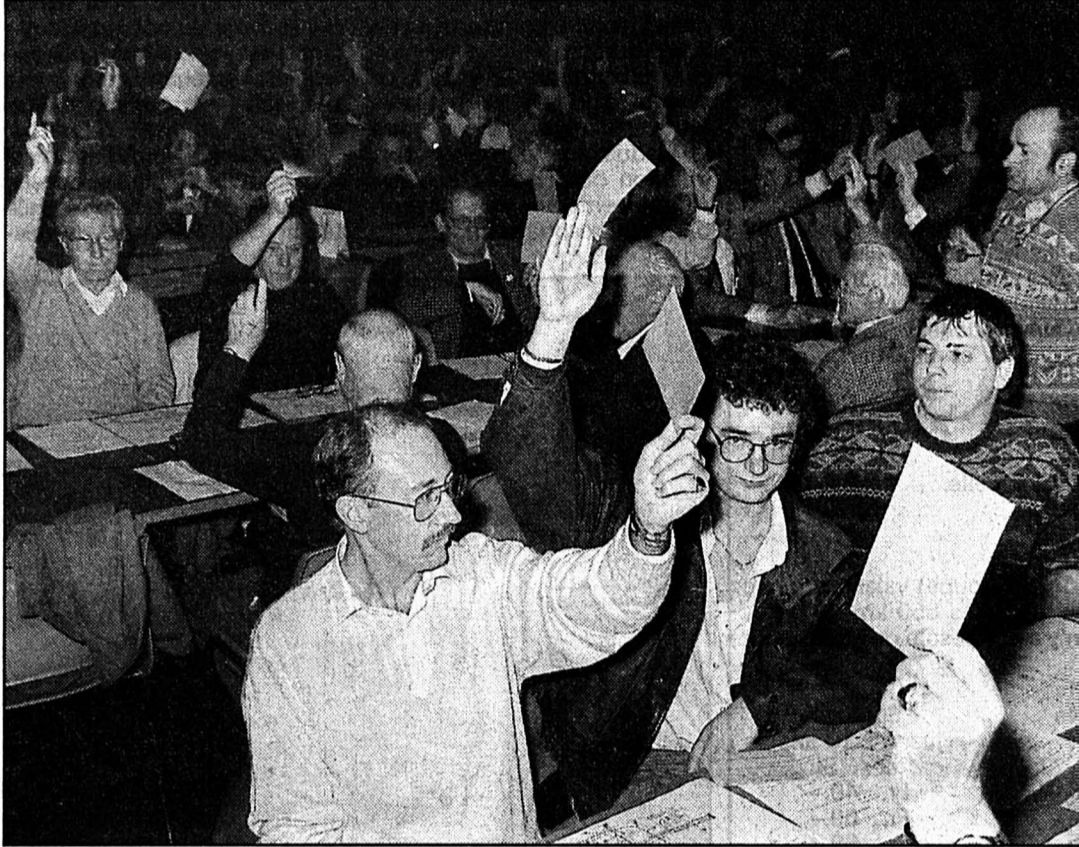
Me J.-D. Kramer indique quel est le processus juridique à respecter pour le lancement d'une initiative, le référendum n'étant pas possible. La récolte des signatures, en vue de l'aboutissement d'une initiative, doit se faire dans un délai de trois mois après la publication, dans la Feuille officielle, du titre et du texte de celle-ci. Le nombre de signatures nécessaires est égal au 15 % du corps électoral de la commune. En l'état actuel des choses sont enregistrés 28.473 électeurs (Suisses ou étrangers), ce qui implique 4271 signatures requises.

Le texte d'une initiative doit être conçu en termes généraux ou être un texte réglementaire avec des dispositions précises (une loi en quelque sorte). Il ne portera que sur une même matière (en l'occurrence Léopold-Robert à trois pistes). Il doit avoir un titre. C'est un texte conçu en termes généraux que choisira le TCS.

Après la récolte des signatures, l'initiative sera déposée auprès du Conseil communal qui en fera contrôler la validité, sa recevabilité. Ce dernier disposera d'un délai de six mois pour déposer son rapport devant le Conseil général qui pourra alors se rallier à ou rejeter l'initiative ou proposer un contre-projet. Le Conseil communal aura, ensuite, une année pour mettre en place les mesures choisies.

DÉBATS

M. Diacon invite tous ceux qui



Un vote massif pour donner mandat au comité de lancer une initiative (photo Gerber).

le souhaite à venir exprimer leurs remarques devant le micro.

M. Pierre Macquat souhaite que chaque conducteur, afin de délester Léopold-Robert, trouve par lui-même des itinéraires évitant cette artère. On pourrait imaginer des «itinéraires conseillés».

M. Adrien Mauron déplore le maintien du couloir bus central au Grand-Pont, couloir freinant l'écoulement du trafic.

Avec un pod à trois voies (comme demandé par l'initiative) dit M. Diacon, et le remplacement annoncé d'une signalisation lumineuse adéquate, le problème du Grand-Pont serait résolu.

M. Charles Augsburg, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, par ailleurs membre TCS de la section JN, relève qu'il est difficile d'établir un plan de circulation idéal, malgré l'aide et la collaboration d'organismes spécialisés en la matière. Il dit savoir gré au TCS de respecter les hiérarchies établies, soit, en centre ville: Transports en commun-Piétons-Transports individuels.

Deux délégués ont participé à l'étude du plan de circulation. Les diverses propositions (réduction du trafic sur Léopold-Robert, fermeture partielle de l'artère au trafic, séparation des trafics) n'ont pas été retenues par la commission de circulation, ce qui a conduit à l'établissement du plan actuel.

Sans être hostile au trafic individuel, le Conseil communal insiste sur la prépondérance à accorder aux Transports en commun. Le nombre des véhicules privés étant en augmentation en ville, (cela malgré la conjoncture), la capacité d'absorption du trafic devient plus problématique.

Le Conseil communal reconnaît avoir commis une erreur en mettant en application le nouveau plan de circulation le jour même où celui-ci était présenté en Conseil général. Il eût été préférable de le faire 15 jours à 3 semaines avant cette séance afin d'en avoir une appréciation.

Face aux propositions TCS,

le Conseil communal n'est pas favorable aux 3 voies sur l'artère Nord de Léopold-Robert et au raboutage des trottoirs pour élargir la chaussée. Il renonce à l'idée d'un «tourner à gauche» au carrefour Léopold-Robert nord-Roulage pour éviter l'introduction d'une phase supplémentaire dans les feux existants et éviter aussi l'engorgement de l'artère sud, engorgement qui serait créé par les voitures traversantes.

D'autre part, réduire la largeur des trottoirs sur l'artère nord implique une restriction de la qualité de la vie (circulation des piétons, terrasses, commerçants) qui n'est pas souhaitable.

Face aux problèmes ponctuels, figurant dans les propositions TCS, le Conseil communal estime que:

— Il n'est pas judicieux de réouvrir, d'ouest en est, la rue des Musées au trafic individuel; cela impliquerait une modification des feux à l'entrée du parking Migros.

— Il a décidé d'ouvrir, d'ouest en est, la rue Daniel-Jeanrichard au trafic privé, permettant ainsi l'insertion des véhicules venant de la Place de la Gare sur la rue du Roulage, soit en direction du parking Migros, soit en direction du sud de la ville.

— Le problème du couloir «bus» devant la Poste reste pendant.

Si le crédit nécessaire au remplacement des feux du Grand-Pont, artère sud, est accordé par le Conseil général, la nouvelle signalisation permettra le déplacement du couloir «bus» sur la droite de la chaussée. Le lancement d'une initiative pourrait retarder l'obtention du crédit nécessaire au changement de ces feux.

En réponse à l'intervention de M. Augsburg, Me Kramer souhaite apporter quelques précisions.

— Le TCS a toujours admis et respecté les priorités établies en commission consultative de circulation: Transports publics-Piétons-Transports privés

— Les piétons, en l'état actuel des choses, sont mal pro-

tégés puisque les feux leur sont simultanément ouverts ainsi qu'aux voitures aux carrefours Balancier-Léopold-Robert et Midi-Léopold-Robert.

— Juridiquement le lancement d'une initiative n'empêcherait pas le Conseil communal de prendre des dispositions pour le remplacement d'une signalisation lumineuse, remplacement que le TCS a toujours approuvé.

— Quant aux trottoirs qu'il faudrait réduire, il faut relativiser. Ils sont de largeur très inégale tout au long de Léopold-Robert. Certains d'entre eux sont déjà étroits, d'autres, qui l'étaient moins, étaient affectés, pour une bonne part de leur largeur, au parcage des voitures (zones bleues ou blanches).

M. Diacon désire préciser, qu'aux termes de la loi, trois mètres de largeur sont exigés pour une voie de circulation. Or, à la rue de la Balance où circulent bus et voitures privées, la chaussée ne mesure que 4,85m pour deux pistes, soit 2,425m par piste.

M. Gilbert Heubi souhaiterait connaître la largeur de l'artère Nord de Léopold-Robert. Cela va de 8,80m à 7,10 alors que, légalement, elle devrait mesurer neuf mètres pour trois pistes. Il déplore les risques auxquels sont exposés actuellement les piétons en traversant Léopold-Robert sur les passages qui leur sont réservés. Le long de Numa-Droz, de nombreux passages pour piétons sont mal éclairés.

M. Michel Parietti estime que, pour assurer la fluidité du trafic, mieux vaudrait renoncer au «tourner à gauche» devant le Printemps. Par contre il faudrait impérativement ouvrir au trafic la rue des Musées d'ouest en est. Quant aux bus rejoignant Léopold-Robert en provenance de la Place de la Gare, ils devraient pouvoir, par signalisation lumineuse adéquate, s'ouvrir un chemin prioritaire. Numa-Droz, artère tantôt prioritaire, tantôt secondaire, est surchargée et dangereuse. M. Parietti se dit partisan, pour le futur, de la fermeture de Léopold-Robert au

trafic, avec création de places de parcage autour de cette zone.

Mme Claudine Wolf, déplorant la politique du fait accompli comme étant anti-démocratique, soutient la démarche du TCS pour le lancement d'une initiative.

M. Christian Bourquin, agent de police de la ville, désire remarquer que, dès 1995, selon une loi fédérale, tous les feux de signalisation lumineuse devront pouvoir passer par une phase intermédiaire orange, qu'ils aillent du rouge au vert ou du vert au rouge. Il incombera donc aux autorités de libérer, dans les délais, les crédits nécessaires à la mise en place de tels feux.

M. Gaston Verdon fait remarquer à quel point la rue de Moduler, ouverte au trafic privé dans le sens montant, aux bus et taxis dans le sens descendant, est dangereuse.

M. André Bægli s'étonne que, seule, une signalisation provisoire ait été mise en place au nord de Numa-Droz.

M. Georges Jeanbourquin, directeur des Services Industriels, désire revenir sur les propos tenus à l'égard de la politique du fait accompli. Le Conseil communal, insiste-t-il, est un exécutif, chargé de mettre à exécution les rapports, les décisions du Conseil général. S'il y a eu maladresse dans le choix de la date de l'entrée en vigueur du nouveau plan de circulation, tout avait cependant été annoncé à l'avance. L'aboutissement de l'initiative TCS retarderait le déblocage des fonds nécessaires au remplacement des feux.

Me J.-D. Kramer rappelle que le TCS, quant à lui, n'a jamais été opposé à l'installation de nouveaux feux. Mais il remarque que la création de deux voies seules sur l'artère nord de Léopold-Robert relève de la politique du fait accompli.

M. Michel Régis intervient par ces mots: «Mais qu'est-ce qu'il a donc ce trottoir central pour que l'on n'ose pas y toucher?» Peu emprunté par les piétons, dit-il, il supporterait d'être «rabouté» de quelques décimètres sans que l'on porte atteinte à la santé de ses arbres.

M. Michel Rusconi pense que les Transports en commun sont nécessaires et utiles. Les couloirs qui leur sont réservés ne pourraient-ils aussi servir à l'écoulement du trafic entre les passages des bus ou durant leurs arrêts?

M. Diacon demande que l'assemblée passe au vote sur le point 6 de l'ordre du jour: «Mandat permettant au comité de lancer une initiative».

154 votants sont dénombrés, y compris les membres du comité. La majorité se fera à 78 voix.

Les résultats sont: 138 oui, 9 non, 3 abstentions.

Le comité est donc mandaté pour lancer une initiative.

M. Diacon donne lecture d'un projet de résolution qui sera adressé au Conseil général et au Conseil communal si l'assemblée en décide ainsi. 143 sociétaires se prononcent pour l'envoi de la résolution.

M. Diacon remercie tous les participants pour leur présence et clôture la séance à 21 h 55.

La secrétaire aux verbaux: H. Gallet



Du samedi 26 février au mardi 1er mars

Sortie à ski à Champéry



C'est à Champéry, au pied des Dents-du-Midi, que vous atteindrez très facilement avec votre voiture, qu'aura lieu la traditionnelle sortie à ski de notre section. C'est à l'Hôtel de

Champéry (4 étoiles), situé au milieu de l'un des plus pittoresques villages valaisans, que les chambres ont été réservées (bain/douche, WC, téléphone, radio, TV et mini-bar).

Prix par personne, en demi-pension,
Nuit supplémentaire en demi-pension
Chambre à 1 lit, supplément,
Nuit supplémentaire en chambre individuelle,
Rabais pour enfant jusqu'à 16 ans
et pour chambre à 3 lits,

Fr. 390.-
Fr. 120.-
Fr. 90.-
Fr. 30.-
Fr. 35.-

Abonnements de ski à tarif réduit (Groupe) valable sur l'un des plus grands domaines skiables avec ses 650 km de pistes balisées en Suisse et en France. Il n'y a pas besoin de photo pour moins de 6 jours!

	Adultes	Enfants jusqu'à 16 ans et AVS
2 jours	Fr. 76.-	Fr. 49.-
3 jours	Fr. 105.-	Fr. 69.-
4 jours	Fr. 135.-	Fr. 89.-
5 jours	Fr. 159.-	Fr. 105.-

Inscriptions: tout de suite, mais au plus tard le 31 janvier au Touring Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 22.

1994, l'année de l'ouverture des tunnels sous la Vue-des-Alpes

Un dernier hiver «sans»!

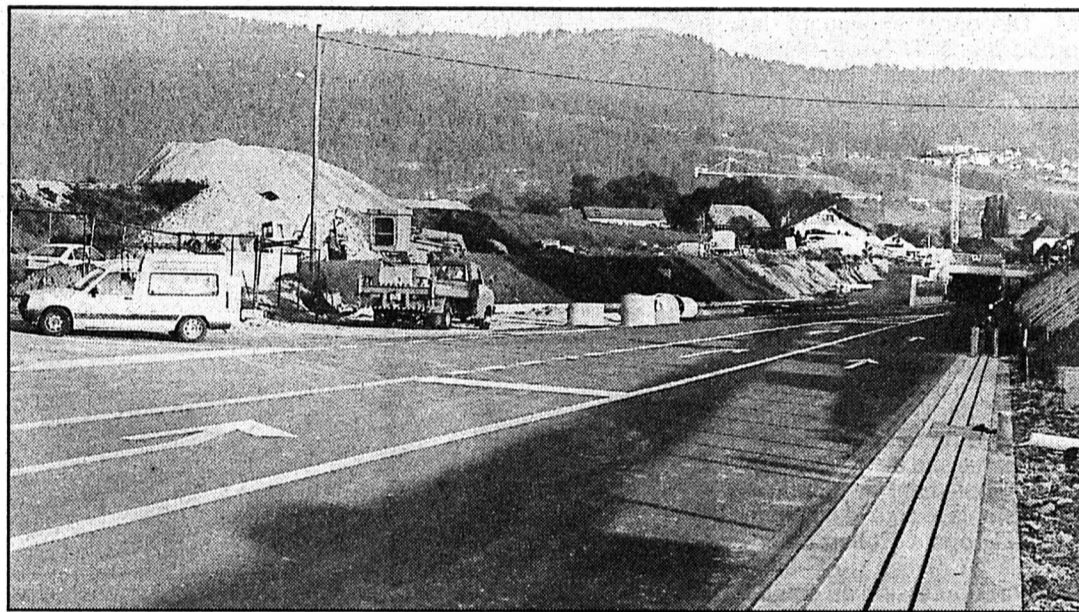
Si l'on croit le dernier bulletin «TVDAperçus», du Service d'information de la route J20/20 Tunnels sous la Vue-des-Alpes, nous avons entamé le dernier hiver sans tunnel sous la Vue-des-Alpes. Dès le prochain, dit «TVDAperçus», rien ne sera plus comme avant, entre le Littoral et les Montagnes neuchâteloises. L'année 1994 s'inscrit en effet dans l'histoire comme celle de l'ouverture.

Au début de l'été déjà, le versant sud de la nouvelle route sera mis en service, entre le viaduc sur la Sorge et la jonction des Hauts-Geneveys /Fontainemelon, soit environ 5,5 km, presque la moitié des

11,8km du nouveau parcours. Ce tronçon, empruntant les tranchées couvertes de Boudevilliers et de Malvilliers, ainsi que le tunnel des Hauts-Geneveys, sera surtout avantageux, à ce stade, pour les habitants de la partie la plus peuplée du Val-de-Ruz. Le trafic des Montagnes aura moins intérêt à cette mise en service partielle: elle lui infligerait, pour rejoindre la route du col aux Hauts-Geneveys, un détour qu'il évitera en reprenant cette route dès Malvilliers, comme aujourd'hui.

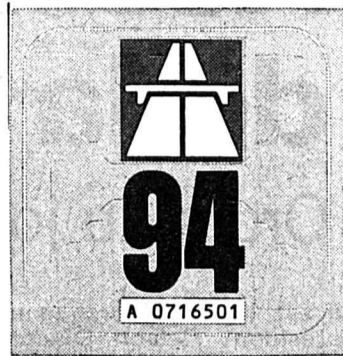
Mais vers la fin de l'année, si tout continue à bien se passer, la légende sera devenue réalité: on roulera sous la Vue-des-

Alpes. A l'heure où l'on parle avec toujours plus d'insistance des économies à réaliser, en voilà une belle série d'assurées. Un parcours raccourci de 2,3 km, abaissé de 226 m, couvert à 57%, avec une pente maximale réduite de plus de 60%, multiplié par le nombre de véhicules (plus de 12.000 par jour), cela permet d'épargner des quantités d'essence, mais aussi d'accidents avec leurs lourdes conséquences humaines et financières. Bien sûr la route a coûté et coûtera encore cher. Mais son coût sera vite compensé, son bilan global largement positif. Et pas seulement sur le plan comptable...



Tranchée couverte de Boudevilliers. La partie ouest étant en service depuis plus d'un an, les travaux de la partie est seront achevés ce printemps. Ainsi, l'ouvrage pourra alors être mis en service à quatre voies, dès cet été. (photo Schneider)

Vignette:
c'est le dernier
moment



C'est le dernier moment, avant la fin de ce mois de janvier, d'acheter la vignette 1994. Elle est en vente à notre Office TCS, Léopold-Robert 88. Prix: 30 francs.

NOUVEAU
RC cyclomoteur
Prix: 25 francs
en vente
à notre office



Editeur
Section Jura-Neuchâtelois du
TCS, 88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23.11.25

Rédaction-administration
Commission de rédaction de la
section
88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23.11.25

TCS VOYAGES TCS VOYAGES

PARIS

Deux jours une nuit à l'hôtel Printania République
- en chambre à 2 lits avec petit-déjeuner
- billet de train en 2ème classe avec abonnement demi-tarif
pour un prix de Sfr 201.-

VOLS SEULS

Louxor	Sfr . 350.-
Eilat	Sfr . 350.-
Londres	Sfr . 305.-
New-York	Sfr . 730.-
Montréal	Sfr . 680.-

Vols Week-end

Paris	Sfr . 199.-
Nice	Sfr . 199.-
Munich	Sfr . 199.-
Copenhague	Sfr . 199.-
(minimum 2 pers.)	

TAHITI AZUR

Vols seuls Sfr. 1840.- + les taxes
ou
2 semaines en chambre à 2 lits et petit-déjeuner
vols et transferts inclus à l'hôtel Bora Bora** à Papeete
pour Sfr. 3930.-

2 semaines
aux Seychelles

Pour Sfr. 3190.-

Prix comprenant :

- Le vol au départ de Zurich
- Les transferts
- logement en chambre double et demi-pension

DAYTONA 24
du 5 au 15 Mars

Pour Sfr 2'480.-

Vacances détente
à
CENTER PARC

Atmosphère Tropicale,
près de chez vous

OFFICE DU TOURING CLUB SUISSE
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

TCS votre agence de voyage Tél. 039/23 11 22

Hockey sur glace - LNB: le HCC essuie son premier revers de l'année à l'extérieur

Au mauvais moment

● HERISAU -
LA CHAUX-DE-FONDS
6-5 (3-3 0-2 3-0)

Aïe! Le HCC a mal choisi son moment pour s'incliner à l'extérieur pour la première fois en 1994. En effet, s'il y a une équipe contre qui les Chaux-de-Fonniers ne devaient pas perdre, c'est bien Herisau. Mais, en plus de la mauvaise opération comptable, c'est certainement la manière dont ce revers a été concédé qui fait le plus mal. Ouch!

Herisau
Julian CERVIÑO

En fait, hier soir en terre appenzelloise, le HCC a pris deux faux départs. Le premier, en début de rencontre, a permis à Herisau de prendre deux longueurs d'avance. Le second fut exploité par les Appenzellois pour revenir de 3-5 à 5-5.

Entre-temps, les Chaux-de-Fonniers avaient fait beaucoup mieux que jeu égal avec leurs hôtes. Ils ont, en effet, largement dominé les débats pendant plus de trente minutes. Ainsi, entre la dixième et la quarantième minute, ils inversèrent totalement le score. En une demi-heure, on passa de 2-0 à 3-5, le plus logiquement du monde, tant l'emprise du HCC était grande.

En plus, cette démonstration s'effectua avec la manière et la participation de tous les blocs. Sandy Jeannin, dans un angle très fermé, signa la plus belle

réussite de la soirée et Michaël Ferrari ne se fit pas prier pour marquer son premier but de la saison sur une grossière erreur du portier appenzellois, Morf. Leimgruber, Lambert et Gazzaroli se chargèrent du reste.

OCCASIONS MANQUÉES

Malheureusement, les Chaux-de-Fonniers ne poursuivirent pas sur leur bonne voie dès l'abord du dernier tiers-temps. Une nouvelle fois, ils laissèrent leur concentration aux vestiaires et se firent rapidement rejoindre par Herisau. Pourtant, hier soir, la troupe de Mc Parland était tout sauf géniale et surtout pas imbattable.

Le plus rageant, malgré ce retour à la marque des maîtres de céans, c'est que le HCC passa le plus près du succès en fin de rencontre. Las, Shirajev, par quatre fois, et Murisier, à une seule reprise, manquèrent leur affaire dans des positions plus que favorables. Finalement, contre le cours du jeu, Freitag, à 26 secondes du terme, traversa la patinoire pour s'en aller battre Schnegg. Le tout devant des Chaux-de-Fonniers très gentils qui le laissèrent faire. Encore merci...

FUHRER FURIEUX

«C'est incroyable, pestait Riccardo Fhurer. C'est chaque fois la même chose. On dirait que nous avons besoin de mal partir dans un tiers-temps pour bien jouer. Ce n'est pas nouveau, mais je ne comprends pas. Pendant la pause, j'ai eu beau expliquer aux joueurs qu'il fallait défendre l'acquis (réd: en l'occurrence le 3-5) par tous les moyens, même en provoquant cent dégagements interdits, mais ils n'ont pas appliqué les consignes. Il doit y avoir comme une barrière psychologique.»

Pas besoin de faire un dessin pour deviner que Fhurer était

Herisau: Morf; Freitag, Balzarek; Bleiker, Maag; Wetter, Summermater; Blöchlinger, Krapf, Vlk; Dolana, Meier, Nater; Hartmann, Fischer, Zenhäusern.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Pfois; Ott, Murisier; Vuillemin, Raess; Lambert, Jeannin, Oppliger; Lüthi, Gazzaroli, Leimgruber; Laczkö, Ferrari, Rohrbach.

Notes: Herisau sans Bächler (malade) ni Keller (blessé). La Chaux-de-Fonds est privé de Dick (blessé).



Sandy Jeannin

Le plus beau but de la soirée à son actif.

(Impar-Galley)

furieux. Une colère compréhensible dans la mesure où la partie d'hier soir était primordiale dans la lutte pour la septième place, celle qui permettra d'éviter le leader pendant les play-off.

«Si nous avons enregistré ce revers au terme d'un match moins important, j'aurais dit qu'il pouvait nous servir de leçon, mais ce soir nous essayons une défaite trop embarrassante, reprenait le Bernois. En cas de victoire, avec sept points d'avance, nous aurions pu commencer à penser et à préparer les play-off, mais maintenant, nous sommes à nouveau dans une situation délicate et il faut continuer à travailler dur.»

Tant pis pour Leimgruber et ses potes. Espérons toutefois qu'ils retiendront enfin la leçon et qu'ils ne retomberont pas de sitôt dans les travers qui étaient les leurs en début de saison.

Ce vœu restera-t-il pieux? Réponse samedi soir à Zurich contre Grasshopper. J.C.

Quatre sur huit

A moins d'un invraisemblable concours de circonstances, le HCC en a terminé avec Herisau. Quatre points sur huit possibles, le décompte final parle plutôt en faveur des gens des Mélèzes. Quand bien même ils font figure de déception cette saison, les Appenzellois disposent d'une solide expérience de la catégorie, soit tout le contraire du HCC. 28 septembre 1993: Herisau - HCC 4-7 (2-2 0-4 2-1). 9 novembre 1993: HCC - Herisau 3-5 (2-0 0-3 1-2). 7 décembre 1993: HCC - Herisau 4-2 (1-0 1-1 2-1). 18 janvier 1994: Herisau - HCC 6-5 (3-3 0-2 3-0). J.F. B.

AUTRES PATINOIRES

● RAPPERSWIL - BÜLACH
5-5 a.p. (1-1 2-1 2-3)

Lido: 2250 spectateurs.

Arbitre: Ballmann.

Buts: 1re Rysanek 0-1. 7e Haueter (Seeholzer, Bissett) 1-1. 26e Bissett (Stehlin, Seeholzer) 2-1. 31e Kossman (Naef, Allison) 3-1. 37e Caretta (Studer) 3-2. 43e Bissett 4-2. 47e Rysanek (à 5 contre 4) 4-3. 51e Sahin (Raisky, à 4 contre 4) 4-4. 52e Raisky (Lüthi, à 4 contre 4) 4-5. 53e Haueter (Camenzind, à 4 contre 4) 5-5.

Pénalités: 2 x 2' plus 5' (Werder) contre Rapperswil, 4 x 2' plus 5' (Suter) contre Bülach.

Notes: Bülach pour la première fois avec le Tchèque Roman Rysanek.

● MARTIGNY-VALAIS - THURGOVIE 6-4 (2-0 1-1 3-3)

Forum d'Octodure: 1237 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno.

Buts: 1re Taccoz (Neukom) 1-0. 1re Rosol 2-0. 36e Aebersold (Glowa, à 4 contre 5) 3-0. 40e Schrepfer 3-1. 41e Rosol (Glowa, Aebersold) 4-1. 55e Ott (à 4 contre 3) 4-2. 55e Daoust (à 3 contre 4) 4-3. 57e Steck (Rosol, Glowa, à 5 contre 3) 5-3. 58e Neukom (Steck, Moret, à 5 contre 4) 6-3. 58e M. Keller 6-4.

Pénalités: 10 x 2' contre Martigny-Valais, 11 x 2' contre Thurgovie.

● LAUSANNE - COIRE 6-4 (2-0 2-3 2-1)

Malley: 3135 spectateurs.

Arbitre: M. Gobbi.

Buts: 17e Epiney (Gagnon, Burkart, à 5 contre 4) 1-0. 19e Verret 2-0. 23e Gagnon (Lapointe) 3-0. 30e Desjardins (Gagnon, à 4 contre 3) 4-0. 30e Signorelli (Kvartalnov, à 5 contre 4) 4-1. 36e Signorelli (Kvartalnov, Malgin) 4-2. 37e Capaul (Gazzola) 4-3. 41e Desjardins (Epiney, Gagnon) 5-3. 46e Epiney (Desjardins) 6-3. 56e Capaul (Malgin, Kvartalnov) 6-4.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

1. Rapperswil	29 21	2	6	126	79	44
2. Martigny	29 21	1	7	135	92	43
3. Lausanne	29 16	2	11	119	90	34
4. Coire	29 15	3	11	108	101	33
5. Thurgovie	29 14	3	12	106	97	31
6. Grasshopper	29 12	3	14	99	105	27
7. Chx-de-Fds	29 10	5	14	101	120	25
8. Herisau	29 9	4	16	92	112	22
9. Ajoie	29 7	2	20	83	127	16
10. Bülach	29 5	5	19	82	128	15

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 22 janvier. 17 h 30: Grasshopper - La Chaux-de-Fonds. 18 h: Martigny-Valais - Herisau. 20 h: Coire - Ajoie. Lausanne - Rapperswil. Thurgovie - Bülach.

Hockey sur glace

22, la v'là!

Il n'y a pas eu de miracle, hier à Saint-Léonard, où FR Gotteron a battu Bienne le plus logiquement du monde. Les Seelandais ont ainsi concédé leur vingt-deuxième défaite de l'exercice...

Page 13

Ski alpin

La surprise Thorsen



Septième slalom géant Coupe du monde de la saison et... septième vainqueur! Le Norvégien Jan Einar Thorsen (photo Keystone-Ruckstuhl) a en effet enlevé l'épreuve de Crans-Montana.

Page 14

Tennis

Les héros sont fatigués

Les deux héros de l'automne sont fatigués: Michael Stich et Petr Korda n'ont pas passé le cap du premier tour des Internationaux d'Australie... pour la plus grande joie de Stefan Edberg, qui se retrouve devant une voie royale.

Page 15

Sur la glace de Grasshopper, Ajoie s'incline dans le match de la peur

Trente minutes de trop

● GRASSHOPPER - AJOIE
6-3 (2-2 3-0 1-1)

Les matches se suivent et se ressemblent pour Ajoie. Hier soir, face à un petit Grasshopper, les Jurassiens n'ont fait illusion que durant la moitié du match. Ensuite, comme bien souvent, les hommes de Fugère ont subi le jeu plus souvent qu'à leur tour pour obtenir le résultat que l'on connaît.

Ajoie a débuté cette partie comme si ses joueurs étaient enfin conscients qu'une victoire ferait vraiment bien dans le paysage. Après vingt-quatre secondes de jeu déjà, Brad Jones avait traversé la patinoire en solitaire et inscrit le premier but des Romands.

L'action était aussi superbe qu'inattendue... comme il fut

inattendu que les Jurassiens encaissent un but alors que leurs hôtes venaient de se faire pénaliser pour la première fois de la soirée!

ILLUSION...

Tout était à refaire pour ce HC Ajoie qui semblait toutefois plus à son affaire que lors des dernières parties. Mozzini prouva qu'il avait oublié la mésaventure de l'égalisation, qui voyait la rondelle qu'il venait d'expédier rouler bien gentiment dans la cage des «Sauterelles». Mais, là encore, l'avantage des Romands fut de courte durée. Le temps pour Ayer de profiter d'une pénalité infligée à Griga, en fait.

Ajoie a encore fait illusion durant une dizaine de minutes lors de la période intermédiaire. Ensuite, les Jurassiens se sont lais-

sés déconcentrer par le but de Wick. Grasshopper venait de prendre l'avantage pour la première fois de la soirée. Et il n'allait plus lâcher son os.

Lors de l'ultime période, les Jurassiens tentèrent de faire meilleure figure, à défaut de donner l'impression de pouvoir revenir dans le match et empêcher l'un ou l'autre point. Ils firent illusion quelques instants à la suite de la réussite de Griga. C'était toutefois peu. Bien trop peu...

Neudorf: 340 spectateurs. Arbitres: MM. Küttel, Wipf et Hirzel.

Buts: 1re Jones 0-1. 4e Osborne (Kohli, à 4 contre 5) 1-1. 9e Mozzini 1-2. 12e Ayer (Hotz, Lusth, à 5 contre 4) 2-2. 31e Wick (Ayer, Osborne) 3-2. 38e Osborne (Schellenberg) 4-2. 40e

Ayer (Zuurmond, Osborne) 5-2. 54e Griga 5-3. 60e Osborne (à 6 contre 5) 6-3.

Pénalités: 8 x 2' contre Grasshopper, 5 x 2' plus 5' (Miner) plus 10' (Griga) contre Ajoie.

Grasshopper: Kohli; Honegger, Just; Ramholt, Lusth; Zuurmond, Wick; Looser, Hagmann, Cadisch; Ayer, Osborne, Hotz; Schellenberg, Paterlini, Fäh.

Ajoie: Frascina; Tanner, Miner; Lapointe, Baechler; Fleury; Kohler, Jones, Mozzini; Rothen, Heiz, Marquis; Griga, Pestrin, Furer; Bornet.

Notes: Grasshopper sans Giacomelli, Muffler, Hofmann (blessés), Ziegler (malade) ni Zehnder (armée). Ajoie sans Capaul (blessé) ni Lamminger (malade). (mr)

Ski alpin - Slalom géant messieurs de Crans-Montana: septième vainqueur en sept courses

La surprise Thorsen

Septième slalom géant Coupe du monde de la saison et... septième vainqueur différent! Le Norvégien Jan Einar Thorsen, qui ne faisait pas partie des quinze meilleurs spécialistes de la discipline, a enlevé l'épreuve de Crans-Montana, disputée en lieu et place de celle d'Adelboden.

Avec le deuxième temps de la première manche (derrière l'Autrichien Rainer Salzgeber) et le quatrième de la seconde (derrière Alberto Tomba, Franck Piccard et Mitja Kunc), Thorsen a été récompensé autant pour sa régularité que pour sa ténacité.

Sous le soleil de la «Noble Contrée» valaisanne, le Norvégien s'est finalement imposé avec dix centièmes de marge sur le Slovène Mitja Kunc et 0''61 sur Rainer Salzgeber.

Dans une épreuve très serrée, disputée sur une piste parfaite, les Suisses ont réalisé un bon résultat d'ensemble avec Steve Locher (7e), Michael Von Grüningen (14e), Urs Kälin (15e), Marco Hangl (16e), Martin Knöri (20e) et Patrick Staub (26e). Six Suisses dans les points Coupe du monde, ça ne s'était encore pas vu cette saison, toutes disciplines confondues.

LOCHER: RESPONSABILITÉS
«Le taping n'a pas montré de bons résultats»: Steve Locher, qui avait reçu une infiltration - «Une seule» précise-t-il - de cortisone après sa chute lors des en-

traînements de la descente de Kitzbühel, a aussi tenté les bienfaits du magnétisme pour son épaule gauche endolorie.

Heureusement pour le skieur de Salins, le «Cirque blanc» fait halte dans notre pays. Il lui sera ainsi plus facile de suivre une thérapie serrée, notamment un examen poussé au scanner. Il y va de ses chances - qui sont réelles - aux Jeux olympiques de Lillehammer. Steve Locher se sent investi de responsabilités particulières, depuis qu'il fut le seul skieur suisse médaillé des Jeux d'Albertville (du bronze au combiné).

«Je suis même prêt à faire une pause, à faire l'impasse sur Wengen» déclare-t-il, bien qu'il vise aussi une sélection pour les JO au super-G (qui sera la deuxième épreuve de Wengen). Le combiné descente-slalom, habituellement disputé dans la station de l'Oberland bernois, se jouera la semaine d'après à Chamönix.

KÄLIN: LE RETOUR

La sélection pour le géant olympique est toute faite. Locher, Von Grüningen, Kälin et Accola (toujours convalescent) défendront les couleurs helvétiques. Les deux derniers géants de Coupe du monde se disputeront en effet après Lillehammer, outre-Atlantique.

Urs Kälin est en regain de forme très net. Le Schwytzois est parti la rage au ventre et avec des skis neufs dans la seconde manche (septième chrono, pour finir quizième). «Je voudrais incriminer mon ski, mais ce genre d'excuse ne convient pas à mon rang» affirme le vice-champion du monde de 1991, qui n'était que 23e de la première manche.

L'AVANTAGE DE THORSEN
Vainqueur, Jan Einar Thorsen ne se départit pas de sa modestie



Jan Einar Thorsen

Sa victoire à Crans-Montana en a surpris plus d'un.

(Keystone-AP)

Grand Prix Ovo

Régionaux présents

Le 23e Grand Prix Ovo, l'épreuve la plus importante pour la relève du ski helvétique (Erika Reymond-Hess, Vreni Schneider, Franz Heinzer et Paul Accola en sont notamment issus), a débuté à Nendaz le 9 janvier. Et les skieurs du Giron jurassien ont répondu présent.

A Nendaz, lors du premier slalom géant, Véronique Opliger (Villiers) et Joëlle Besson (Les Loges) ont pris respectivement les troisième et quatrième places en catégorie filles 78-79-80.

En garçons 78-79-80, Grégory Matthey (Evillard) et Alban Jeanneret (Le Locle) ont pour leur part fini aux troisième et cinquième rangs. Tous quatre ont leur billet pour la finale, agendée au 20 mars à Loèche-les-Bains.

Une semaine plus tard à Verbier, la Chaux-de-Fontaine Sophie Pilatti (filles 78) n'a pas été aussi heureuse: son huitième rang en descente ne la qualifie pas pour la finale (13 mars à Zinal), cet honneur étant réservé aux cinq premiers. (Imp)

TV-SPORTS

Chaîne sportive (TSI)
20.30 Patinage artistique. CE, libre couples.

TSR
07.30 Fans de sport.

DRS
23.20 Sport.

France 3
20.30 Journal des sports.

ARD
16.00 ARD Sport extra. Patinage artistique, tennis.

21.45 Patinage artistique.

RTL
01.00 Tennis. Internationaux d'Australie.

RAI
23.00 Mercoledì sport.

EUROSPORT
09.00 Patinage artistique.
11.00 Ski alpin.
12.00 Football américain.
14.00 Patinage artistique.
17.00 Objectif Lillehammer.
17.30 Eurofun.
18.00 Equitation.
19.00 Patinage artistique.
22.00 Nouvelles.
22.30 Volleyball.
24.00 Motors.
01.00 Nouvelles.

Urs Lehmann met un terme à sa saison aujourd'hui

Un choix «tactique»

Urs Lehmann annoncera officiellement, aujourd'hui à Wengen, qu'il met un terme à sa saison 1993/94. Ce n'est pas seulement la blessure à un genou, récoltée au camp d'entraînement à Las Lenas, en Argentine, au mois d'août dernier, qui est à l'origine de son retrait provisoire de la compétition, mais aussi des raisons d'ordre tactique.

En se déclarant officiellement «out pour blessure», le champion du monde de descente bénéficiera d'un statut d'exception, qui ne le laissera pas perdre la totalité de ses points de classement FIS.

Actuellement 17e du classement de la descente, l'Argovien pourra reprendre la compétition, la saison prochaine, avec

une pénalité de dix places, donc le dossard numéro 27.

Au cas où Lehmann n'aurait pas eu recours à cet alinéa du règlement de course, chaque résultat serait entré en ligne de compte et l'aurait fait dégringoler les échelles de la hiérarchie.

Un coureur qui revient de blessure a droit à trois courses dites rapides (descente ou super-G) ou à cinq courses techniques (slaloms ou slaloms géants) sans encourir de pénalité. 64e de la descente de Val Gardena, 6e de la descente FIS d'Anzère et 16e des deux descentes FIS de Méribel, le Suisse n'a donc plus droit à l'erreur.

Comme, selon toute vraisemblance, la saison prochaine ne verra plus admis que cinquante skieurs par épreuve, le champion du monde aurait été mena-

cé de relégation en Coupe d'Europe. Situation que Lehmann veut éviter à tout prix. «Et désormais, dit-il, je peux me soigner et préparer la saison prochaine en toute quiétude.»

KERNEN AUSSI

Le statut de coureur blessé est également mis à contribution par Bruno Kernen, actuel 24e mondial et blessé aux ligaments, qui entamera la saison prochaine au 34e rang.

Cet hiver, Pernilla Wiberg, l'actuelle leader de la Coupe du monde féminine, l'Allemande Katarina Gutensohn, Michela Gerg-Leitner (Aut), Sabine Ginther (Aut) et Natasa Bokal (Slo) ont fait appel à ce règlement côté féminin, alors que les deux Helvètes sont les premiers hommes à en user. (si)

Tennis de table - Le CTT Sapin fête son 60e anniversaire

Pas prêt à partir à la retraite

Décidément, 1994 est l'année des anniversaires à La Chaux-de-Fonds. Alors que le HCC souffle ses 75 bougies, que le FCC est centenaire, le CTT Sapin fête son 60e anniversaire. Soixante ans d'activités, ça en fait des échanges.

Le CTT Sapin a été fondé le 17 janvier 1934 et succédait au Ping-pong club cercle du Sapin.

A l'époque, ce club était l'un des cinq que comptait La Chaux-de-Fonds, mais il fut le seul à survivre à la Seconde Guerre mondiale.

Cette société connut des heures de gloire sur les plans cantonal, régional et suisse. Ainsi, en 1935, elle remporta la Coupe de Suisse avec Albert et Gaston Aubry, Albert Lamarche et Paul Huguenin. En individuel, plusieurs pongistes

chaux-de-fonniers enlevèrent des titres nationaux, dont la talentueuse Sarah Aronowicz qui fut sacrée championne suisse en 1936.

Aujourd'hui, la première équipe du CTT Sapin évolue en troisième ligue, mais l'activité du club est encore riche. C'est ainsi que les pongistes du Sapin vont souffler leur soixante bougies, mais ne sont pas prêts à partir à la retraite. (Imp)

Classements

Slalom géant messieurs de Crans-Montana: 1. Thorsen (No) 2'32''83. 2. Kunc (Slo) à 0''10. 3. Salzgeber (Aut) à 0''61. 4. Tomba (It) à 0''90. 5. Aamodt (No) à 0''97. 6. Gstrein (Aut) à 1''02. 7. Locher (S) à 1''22. 8. Girardelli (Lux) à 1''36. 9. Piccard (Fr) à 1''42. 10. Mader (Aut) à 1''51. 11. Kjus (No) à 1''57. 12. Nyberg (Su) à 1''75. 13. Mayer (Aut) à 2''11. 14. Von Grüningen (S) à 2''31. 15. Kälin (S) à 2''45. 16. Hangl (S) à 2''64. **Puis les autres Suisses:** 20. Knöri à 3''78. 26. Staub à 4''06.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Aamodt (No) 832. 2. Mader (Aut) 652. 3. Tomba (It) 564. 4. Girardelli (Lux) 523. 5. Stangassinger (Aut) 405. 6. Gstrein (Aut) 374. **Slalom géant (après 7 des 9 courses):** 1. Aamodt (No) 362. 2. Mayer (Aut) 336. 3. Piccard (Fr) 314. **Par nations (Messieurs + Dames):** 1. Autriche 6503 (3651 + 2852). 2. Italie 3639 (1813 + 1826). 3. Suisse 3264 (1666 + 1598). (si)

Patinage artistique - Championnats d'Europe

Torvill-Dean distancés

Les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean, champions olympiques à Sarajevo il y a dix ans, ont enregistré une légère déconvenue pour leur grand retour à la compétition. A l'issue des danses imposées, ils ne sont que deuxième des championnats d'Europe, à Copenhague, derrière les champions du monde Maia Usova et Alexander Zhulin.

La compétition est tellement serrée que Torvill et Dean partagent la deuxième place avec le second couple russe, Oksana Gritschuk et Evgeny Platov.

C'est dans la première danse imposée, le paso doble, qu'Usova et Zhulin ont pris l'avantage. Seuls deux juges leur ont préféré Torvill et Dean, pour un dixième de point. Les Britanniques se classaient troisième, car ils étaient aussi précédés par Gritschuk-Platov. Le blues a mieux réussi aux Britanniques qui remontaient d'un rang.

«Nous avons fait de notre mieux, un patinage lisse aux gestes amples» a déclaré Christopher Dean. Les notes de Torvill et Dean, dont les imposées sont considérées comme le point fort, s'échelonnaient de 5,2 à 5,9. Tous deux reconnaissent ne pas se souvenir de la date de leur dernier 5,2 - note qui leur a été octroyée par la juge suisse.

LES MONOD EN ATTENTE

Quatre ans après leur quatrième et dernier titre mondial en couples, Ekaterina Gordeeva et

Sergej Grinkov sont en route vers un troisième titre européen à Copenhague. Les champions olympiques de 1988 et 1990, passés professionnels puis redevenus amateurs en prévision des Jeux olympiques de Lillehammer, ont obtenu des notes entre 5,7 et 5,9, sur un flamenco.

Les Suisses Cédric et Leslie Monod occupent la onzième place, et il sera difficile aux Lausannois de gagner un ou deux rangs - ce qui leur permettrait de se qualifier pour les Jeux olympiques de Lillehammer - lors du programme libre.

Pour se rendre en Norvège, les Monod doivent se classer septièmes sur 18 couples, mais une huitième ou neuvième place pourrait s'avérer suffisante...

CLASSEMENTS

Danse (29 couples). Positions après les danses imposées (paso doble et blues): 1. Usova-Chuline (Rus) 0,4. 2. Gritschuk-Platov (Rus) et Torvill-Dean (GB) 1,0. 4. Krylova-Fedorov (Rus) et Rahkamo-Kokko (Fin) 1,8. 6. Moniotte-Lavanchy (Fr) 2,4. **Puis:** 17. Gerencser-Stanislovov (S) 6,6.

Couples (19 couples). Positions après le programme technique: 1. Gordeeva-Grinkov (Rus) 0,5. 2. Shishkova-Naumov (Rus) 1,0. 3. Novarikova-Novotny (Tch) 1,5. 4. Wötzel-Steuer (Aut) 2,0. 5. Mischkutjenok-Dmitriev (Rus) 2,5. 6. Bereshnaja-Slakshov (Let) 3,0. **Puis:** 11. Monod-Monod (S) 5,5. (si)

Mercredi 19 janvier 1994

artial

Tennis - Internationaux d'Australie: Michael Stich et Petr Korda au tapis!

Les héros sont fatigués

Les deux héros de l'automne sont tombés d'entrée à Flinders Park. Michael Stich, vainqueur du Masters et de la Coupe Davis, et Petr Korda, qui avait joué le tennis de sa vie pour enlever la Coupe du Grand Chelem à Munich, n'ont pas passé le cap du premier tour des Internationaux d'Australie... pour la plus grande joie de Stefan Edberg, qui se retrouve devant une voie royale dans le bas du tableau.

Demi-finaliste l'an dernier à Melbourne, Michael Stich a été battu en quatre sets, 6-7 (4-7) 3-6 6-3 2-6 par l'Américain Malivai Washington (ATP 26). «J'ai payé aujourd'hui le programme démentiel que je me suis imposé l'automne dernier» reconnaissait justement Stich.

«PAS LÀ...»

Méconnaissable, lâché par son service (seulement quatre aces en quatre sets) et trahi par son revers (25 fautes directes sur ce coup), le numéro 2 mondial ne fut qu'une ombre. «Mentalement et physiquement, je n'étais pas là. Je n'ai pas frappé correc-

tement une seule balle. Sur ce match, je peux être content si j'avais le niveau d'un 100e mondial.»

L'Allemand a raté le coche dans la première manche, dans laquelle il a bénéficié de deux balles de set à 5-4. Après la perte de cette manche initiale, Stich a erré longtemps comme une âme en peine. Malgré un sursaut d'orgueil dans la troisième manche, il n'a jamais été en mesure de s'opposer à un Washington très solide, tout surpris aussi de se heurter à un adversaire aussi mal inspiré.

EDBERG RIGOLE

Bourreau d'Andre Agassi lors du dernier US Open, le Suédois Thomas Enqvist (ATP 65) a su saisir sa chance devant un Petr Korda à la dérive. Brillant vainqueur de la Hopman Cup de Perth, où il avait donné une extraordinaire leçon de tennis à Jakob Hlasek, le Tchèque a été balayé en trois sets, 3-6 4-6 6-7 (2-7), par le protégé de Joakim Nyström.

Stefan Edberg est le premier à se réjouir des malheurs de Stich et de Korda. Le Suédois, finaliste malheureux devant Jim Courier des deux dernières éditions du tournoi, se profile dorénavant comme le grand favori du bas du tableau. Dans son premier tour, Edberg a offert un véritable récital en ne laissant que six jeux au valeureux Javier Sanchez. (si)



Michael Stich
«Aaaaaaaach!»

(Keystone-EPA)

BRÈVES

Football

Le «Kaiser» continue

Franz Beckenbauer a réitéré son désir de voir l'entraîneur monégasque Arsène Wenger lui succéder au Bayern de Munich. «Wenger a deux atouts majeurs, a-t-il déclaré. D'abord son remarquable travail effectué à Monaco depuis sept saisons, ensuite le fait qu'il maîtrise parfaitement la langue allemande.» Wenger a promis de répondre avant le 31 mars.

La Suisse douzième

L'Allemagne, championne du monde en titre, occupe la première place du classement de la FIFA, établi au 31 décembre 1993 et qui prend en compte les 659 rencontres internationales de l'année écoulée. La Suisse se classe à la douzième place, comme l'an dernier.

2002: Corée du Sud?

La Corée du Sud a officiellement lancé sa candidature pour organiser la Coupe du monde 2002 de football.

Cyclisme

Huber brillant

L'amateur argovien Beat Huber a réalisé une excellente performance lors de la première étape du Tour du Mexique open (80 km), en prenant la cinquième place du sprint remporté par l'Italien Endrio Leoni.

Bobsleigh

Weder met la pression

Gustav Weder a signé le meilleur chrono de l'ultime manche d'entraînement du championnat d'Europe de bob à deux, qui débutera aujourd'hui sur la piste olympique de La Plagne. Lors du premier entraînement de la journée, Weder avait pris la deuxième place.

Tennis

«Jimbo»: le retour

L'Américain Jimmy Connors (41 ans) s'apprête à renouer avec la compétition. Il a accepté l'invitation des organisateurs du tournoi de Philadelphie (14 au 20 février) et s'est déclaré capable de jouer presque au même niveau qu'au «bon vieux temps».

Football - L'équipe suisse à Los Angeles

A bon port

La sélection helvétique a pris ses quartiers à Fullerton, dans la partie ouest de Los Angeles. En dépit du séisme qui a secoué la grande cité californienne, l'arrivée des Suisses à l'aéroport international et leur transfert à leur hôtel n'ont pas posé de problèmes majeurs.

A l'instar des éléments, les esprits se sont calmés dans le camp suisse au cours de la journée de mardi: après avoir évoqué dans la matinée une possible dislocation vers San Francisco, voire même un éventuel retour en Suisse, en raison des conditions particulières et du manque d'infrastructures pour un déroulement normal de l'entraînement, Roy Hodgson a tenu à calmer le jeu.

«Nous restons. Nous avons finalement pu nous entraîner comme prévu sur les installations de la «California State University». Le terrain est certes

dur, le gazon tondu très court, mais les conditions sont acceptables», a déclaré le coach national. Les sélectionnés ont eu droit à une séance de 100 minutes, sous un ciel bleu et par une température de 28 degrés.

«Cela fait une drôle d'impression de se trouver si près d'une zone de tremblement de terre, estimait le Lucernois Martin Rueda. Je me suis réveillé en pleine nuit, croyant ressentir une légère secousse. Peut-être n'était-ce qu'une illusion.» En fait, un petit tremblement a effectivement été enregistré à 7 h 15 heure locale, que la plupart des joueurs, encore endormis, n'ont pas remarqué.

«Nous ne ressentons rien nous-mêmes. Nous ne vivons ce qui se passe qu'au travers des journaux et de la télévision. De ce fait, je ne ressens aucune appréhension» déclarait pour sa part le Sédunois Yvan Quentin. Seule l'Association suisse de

football est autorisée à gérer les droits commerciaux de l'équipe nationale. L'ASF a d'ailleurs déjà conclu plusieurs accords avec des partenaires de haute gamme.

Dans un communiqué signé par le secrétaire général de l'Association, Peter Gillieron, ce point de vue est clairement affirmé. L'ASF a confié à la firme Marc Biver Développement (MBD), par contrat exclusif, la mission de mener à bien cette vaste opération de sponsoring.

Mais l'association des joueurs, sous l'impulsion du manager de «Swissfoot», Willy Schepers, a en quelque sorte pris de vitesse les autorités de l'ASF en menant des négociations tous azimuts. Les joueurs n'ont pas signé la charte qui aurait levé toute ambiguïté. Infiniment préjudiciable et regrettable. La confusion actuelle pourrait déboucher rapidement sur une situation conflictuelle. (si)

Natation - Meeting «Hi-Point» à Zurich

Une pluie de «perf»

Huit garçons et six filles du CNCF se sont déplacés à Zurich pour participer au meeting international organisé pour le SV Limmat, premier concours de la saison en grand bassin (50 m). Quelques nageurs n'ont pas encore digéré le stage d'entraînement foncier de Noël (100 km en une semaine) et n'ont pas réalisé de très grandes performances chronométriques.

Cependant, Lorine Evard a tout de même décroché trois médailles en brasse, Olivier Ecabert une meilleure performance personnelle (MPP) sur 50 m libre en 26"60 et Jacques Herren a réalisé quatre MPP. Quelques très bonnes surprises ont été enregistrées dans les catégories classées par âge.

C'est de nouveau Stéphanie Cour, 13 ans et demi, qui a tenu

le haut des classements avec pas moins de cinq MPP, trois médailles, des chronos remarquables dans toutes les courses. On notera particulièrement ses 1'12"44 en dauphin, 29"52 sur 50 m crawl et 1'04"65 au 100 m crawl, temps qui la situe partout parmi les trois meilleures de son âge dans la hiérarchie helvétique.

A noter également un excellent chrono de Lionel Voirol - 16 ans - qui en 1'13"80 sur 100 m brasse a établi un nouveau record de club, effaçant ainsi celui de son propre entraîneur, qui en est ravi!

A signaler aussi les 1'15"61 dans la même discipline d'Andréa Zappella - 14 ans et demi - qui devient le plus jeune garçon chaud-fonnier à se qualifier pour des championnats suisses toutes catégories.

D'autres membres du CNCF ont signé des résultats particulièrement réjouissants: Carine Montandon, 1'19"95 sur 100 m dos et deux MPP; Laure Pelletier 1'07"87 sur 100 m crawl, cinq MPP; Chimène Gosteli 1'08"77 sur 100 m crawl, deux MPP; Valérie Schild 38"52 sur 50 m brasse, deux MPP; Sébastien Gacond 1'21"77 sur 100 m brasse, trois MPP; Yves Pellaton 1'22"74 sur 100 m brasse, trois MPP; Blaise Mucaria 1'04"19 sur 100 m crawl, deux MPP et Philippe Boichat 1'14"12 au 100 m crawl, une MPP.

Signalons pour terminer le premier rang décroché par les quatre relayeuses du 4 x 50 m libre, 14 ans, qui n'ont laissé que des miettes à leurs adversaires, reléguées à plus de cinq secondes. (sp)

Principaux résultats

Simple messieurs. 1er tour: Enqvist (Su) bat Korda (Tch-11) 6-3 6-4 7-6 (7-2). Ferreira (Afs-13) bat Meligeni (Bré) 6-4 6-3 7-6 (10-8). Volkov (Rus-12) bat Masur (Aus) 6-4 6-4 6-2. Edberg (Su-4) bat J. Sanchez (Esp) 6-3 6-0 6-3. Martin (EU-9) bat Yzaga (Pér) 6-3 7-6 (7-3) 6-2. Washington (EU) bat Stich (All-2) 7-6 (7-4) 6-3 3-6 6-2. Muster (Aut-6) bat Weiss (EU) 6-3 6-3 6-3. Boetsch (Fr-16) bat Blake (EU) 6-2 6-4 6-0.

Simple dames. 1er tour: Sanchez (Esp-2) bat Habsudova (Slo) 6-1 6-3. Date (Jap-10) bat Rinaldi (EU) 6-1 6-1. Martinez (Esp-3) bat Zvereva (Blo) 5-7 6-4 6-3. Novotna (Tch-5) bat Li (Chi) 6-1 6-3. M.J. Fernandez (EU-6) bat Hakani (EU) 6-4 6-3. Sabatini (Arg-4) bat Rottier (Hol) 7-6 (7-3) 6-3. Pierce (Fr-9) bat Baudone (It) 6-2 6-1. (si)

Cyclisme - Record de l'heure: Moser abandonne

Une bataille, pas la guerre

La deuxième tentative de Francesco Moser contre le record du monde de l'heure (52,270 km) a tourné court. Le vétéran italien s'est relevé après dix minutes, hier en fin de matinée, au vélodrome du Centre sportif de Mexico.

Les précautions horaires prises par Moser, qui avait avancé sa tentative par rapport à samedi, n'ont donc servi à rien. A 10 h 42 (heure locale), au moment où le «Cecco» s'est élancé, le drapeau italien s'agitait déjà trop fort au-dessus de la pelouse du vélodrome.

Trois jours après avoir réalisé la deuxième performance de l'histoire (51,840 km), Moser a connu moins de réussite. C'est après 28 tours, soit très exactement 10'48", qu'il s'est relevé sur la piste en plein air du Centre sportif où le vent, soufflant apparemment à plus de 10 km/h, l'a condamné très vite à l'échec.

«Dans les premiers tours, j'ai tenu un bon rythme sur les bases du record, a déclaré l'Italien. Ensuite, il m'a été très difficile de garder la vitesse nécessaire pour respecter le tableau de marche.»

LE VENT EN CAUSE

Son entourage a confirmé le rôle déterminant du vent. «Pour Francesco, la résistance de l'air était pratiquement insupportable» a estimé un des médecins qui fait partie de l'expédition «Mexico dix ans après», le nom initial du projet. A un jour près, en effet, Moser s'est remis en selle dix ans après son premier record de l'heure battu sur la même piste le 19 janvier 1984.

À STUTTGART

Le record de l'heure est toujours détenu par le Britannique Chris Boardman avec 52,270 km depuis le 23 juillet dernier à Bordeaux. Dans une brève déclaration par téléphone au journal télévisé de la RAI, le professeur Francesco Conconi, conseiller médical du champion italien, a affirmé que Moser avait la ferme intention de ne pas rester sur son échec de Mexico et d'effectuer une nouvelle tentative, sur piste couverte cette fois, au vélodrome de Stuttgart.

«Francesco n'est pas vraiment satisfait du résultat obtenu à Mexico. Aujourd'hui, il considère avoir été battu surtout par le vent et il désire absolument connaître ses réelles limites dans de bonnes conditions de course» a précisé le Pr Conconi.

Moser connaît bien la piste de Stuttgart. C'est dans le vélodrome allemand qu'il avait battu le 21 mai 1988 son «dernier» record de l'heure (50,644 km) avant d'arrêter sa carrière de coureur cycliste professionnel. (si)

COOP

Bons informel

LA MODE DÉCONTRACTÉE



29,-

SWEAT-SHIRT ET T-SHIRT
60% COTON, 40% POLYESTER,
GRAND CONFORT
29,- LES DEUX

EN VENTE DANS LES GRANDS
CENTRES COOP ET LES SUPER
CENTRES COOP

NOUVEAUTÉS



Petit, mais parfait

Quand il s'agit du mini-jambon roulé ou du mini-roulé de dinde Quick, il n'est de qualificatif plus approprié que parfait. Parfait pour les petits ménages et parfait pour la saveur. Légèrement salés, délicatement assaisonnés, les mini-Quick sont fumés, puis pasteurisés dans leur jus. Parfaits avec un gratin de pommes de terre, de la choucroute ou des haricots à l'étuvée. **Prix: jambon roulé mini-Quick de 300 g env., 2,70/100g et roulé de dinde mini-Quick, 300 g env., 2,30/100 g.***

Bonne, légère et saine à la fois

Une bonne idée, ces galettes de riz complet soufflé. Au petit déjeuner avec du miel ou de la confiture, mais aussi à l'apéritif où quand bon vous plaira. Elles sont si bonnes et riches en vitamines et en protéines. **Prix: galettes de riz, sans sel ou au sel de mer, 2 x 100 g, 1,70.***

La propreté de la salle de bains dans le respect de l'environnement.

Le détergent pour salle de bains Sipuro existe à présent en flacon-recharge (100% polyéthylène) très pratique: facile à transvaser et inutile de le diluer. Son emballage, c'est 85% de déchets en moins (le flacon s'aplatit) et son contenu est biodégradable (selon OCDE 301 E). Ces deux-là font vraiment la paire. **Prix de lancement: Détergent pour salle de bains Sipuro, le flacon-rechargé de 500 ml, 2,95.***

Une bière à 80 centimes la bouteille!

Chez Coop, vous trouverez dès à présent une excellente bière suisse normale, brassée en exclusivité pour Coop. Trinquons à cette bière. **Prix: bière normale, la bouteille de 58 cl, -.80 (+ -.30 de consigne).**

Vite fait, bien fait

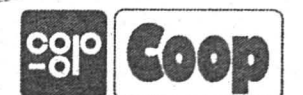
C'est si bon de savourer un repas tout prêt sans passer des heures à la cuisine. Et c'est possible grâce aux cuisinés de Coop qui ont pour nom lasagnes aux légumes ou macaronis à la montagnarde, par exemple. Une leçon de cuisine en 3 points: Enfourner, laisser dorer, savourer. **Prix: lasagne aux légumes Gold Star, 500 g, 4,70. Macaronis à la montagnarde Gold Star, 400 g, 4,70.***

Dinosaures à croquer!

Un repas qui plaît aux enfants: en forme de dinosaure et panée aux cornflakes, c'est une fine escalope de poulet précuite. Il suffit de la laisser dorer 3 minutes de chaque côté. **Prix: escalope de poulet DINOLINO, 2 x 100 g, 3,90.***



03-11555/ROC



*N'est pas en vente dans tous les magasins Coop.

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Le carton à la poubelle!

La commune de La Chaux-de-Fonds recherchait une solution pour se débarrasser du vieux papier récupéré. Elle vient de conclure un contrat avec une fabrique de papier journal. Mais il faudra améliorer la qualité de la matière première.

Page 19

Francis Matthey

Le pouls des finances publiques

Le conseiller d'Etat Francis Matthey a été invité hier à s'exprimer sur le thème «les finances publiques dans le contexte économique actuel». Un auditoire fourni a notamment retenu sa conclusion: «Nous en sortirons, à terme, renforcés».

Page 24

Centre d'exploitation de la N16

La campagne est lancée

Si les Jurassiens refusent le 20 mars prochain le crédit de 29,7 millions de francs pour la construction du centre d'exploitation de la future Transjurane (N16), l'ouverture de l'autoroute au trafic sera retardée de trois ans, a indiqué hier le Gouvernement jurassien.

Page 27



Météo:
Pour toute la Suisse: temps ensoleillé. Quelques bancs de stratus le matin sur le Plateau.
Demain:
Augmentation de la nébulosité accompagnée de quelques flocons. Vendredi neige au-dessus de 800 m.

Lac des Brenets
751,11 m

Lac de Neuchâtel
429,25 m

Fête à souhaiter mercredi 19 janvier 1994: MARIUS



-1°
Lever: 8 h 11
Coucher: 17 h 14

-6°
Lever: 11 h 10
Coucher: 0 h 31

-5°
2000 m

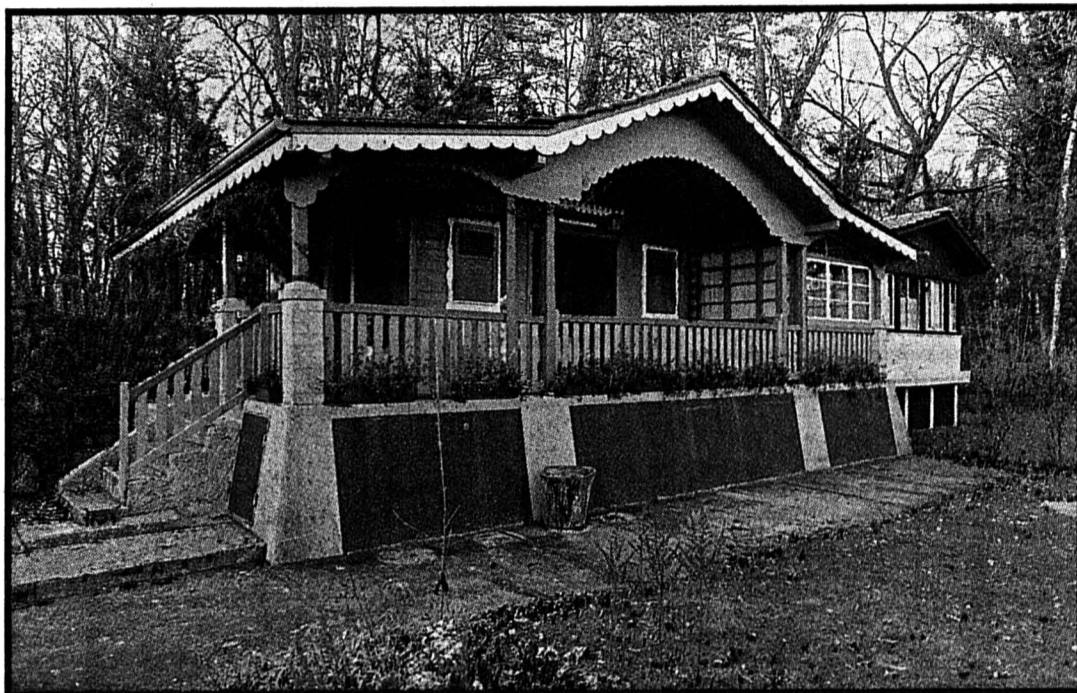


L'Impartial

L'Etat de Neuchâtel revoit le prix des concessions pour les parcelles au bord de l'eau

Plus cher pour rêver

Un chalet au bord du lac; une petite résidence secondaire, les pieds dans l'eau, le voilier au bout de la jetée, ou une barque à côté d'un ponton. Rêve de Chaux-de-Fonnier? Notamment! Un rêve qui a son prix, à la hausse. Un arrêté cantonal révisant le tarif a été publié pendant les fêtes et les heureux concessionnaires des grèves viennent de recevoir une lettre les avisant de cette modification.



Un chalet au bord de l'eau

Le rêve pour certains. Mais dorénavant, il coûtera un peu plus cher. (Impar-Galley)

Lors de la première correction des eaux du Jura, il y a plus d'un siècle, le niveau moyen du lac a baissé de 3 mètres. Les terrains exondés ont été répartis jusqu'à la cote 428,94 entre les communes, l'Etat de Neuchâtel et les privés. Les rives neuchâtoises mesurent 31,3 km pour le lac de Neuchâtel et 2,1 pour le lac de Bière, dont 19,72 et 0,99 km appartiennent au domaine public cantonal et communal.

Ces rives font l'objet de concessions. Sur les parcelles, louées à bien plaisir, les locataires ont installé leurs résidences secondaires, qui vont de la baraque de plage, dans laquelle ils enfilent leur maillot, à la villa de deux étages, où la famille prend ses quartiers d'été en tout confort, avec une planche pour grimper sur une barque ou une jetée pour accéder au grand voilier. Et l'état des rives vit la même diversité, des galets bruts à la terrasse barbecue.

L'Etat compte 72 concessions

pour amarrages (poteau, escalier, coffre, typiques de l'embouchure de l'Areuse), dont près de la moitié se situent sur la commune de Boudry, un tiers sur la commune de Cortaillod, 6% à Sauges, autant à Colombier. Près de la moitié sont octroyées à des habitants de Boudry, 11% à Neuchâtel, 8% à Colombier, 6% à des Chaux-de-Fonniers, 6% à Areuse et 4% à Bôle. Pour les constructions (du petit chalet à la maisonnette, en passant par le «bout de jetée», construction à cheval sur les domaines privé et public), le canton a délivré 210 concessions, localisées d'abord à Gorgier (26%), Colombier (14%), Bevaix (9%), Le Landeron (8%), Sauges, Cortaillod, St-Aubin (6%), St-Blaise (5%). En tête des heureux concessionnaires, on trouve

13% de Chaux-de-Fonniers, 11% de gens de Neuchâtel, 8% de Chez-le-Bart, 6% du Landeron, 5% de St-Aubin, St-Blaise et Colombier, 3% de Cortaillod. Les Chaux-de-Fonniers sont souvent concessionnaires pour un chalet, alors que les gens du lieu ne possèdent qu'un «dépassement» sur terrain public.

BAISSE POUR LE PÊCHEUR

L'arrêté concernant les concessions sur les grèves des lacs et cours d'eau faisant partie du domaine de l'Etat, daté du 2 novembre 1988, a été modifié en 1991. Les tarifs ont été linéairement frappés d'une augmentation de 18%. En 1988, la redevance annuelle à payer par le concessionnaire variait de 3 fr/m² pour une surface aména-

gée, à 9 fr/m² pour une jetée de construction massive, en passant par 4,50 fr/m² pour une surface bâtie.

Après l'augmentation de 18% en 1991, ces prix passent à 4,20 fr/m² pour la surface aménagée, 12,60 fr/m² pour la jetée, et 6,30 fr/m² de surface bâtie. De plus, une redevance est due pour les supports de planches à voile (cent francs) et les places d'amarrages se paient dorénavant en fonction de la surface du bateau: 13 fr/m². Les redevances sont indexées à l'indice suisse des prix à la consommation dès qu'il a varié de plus de 10%. Petite baisse quand même, pour les pêcheurs, qui paieront à nouveau 1fr/m² la surface occupée par une exploitation de pêcheur professionnel (après avoir payé 1 fr 18 entre 1991 et 1993).

Une trentaine de licenciements à Pesieux

Favelplast, c'est fini

D'ici à fin juin, l'entreprise Sarnatech Favelplast S.A., à Pesieux, cessera complètement ses activités. A l'exception de 9 personnes qui se sont vu proposer une activité dans d'autres filiales du groupe, le reste du personnel sera licencié. Soit près d'une trentaine de personnes.

Issue de la réunion des départements plastiques d'Electrona Autophon et de Favag Hasler en 1989 lors de la fusion de ces deux sociétés au sein d'Ascom, Favelplast avait été reprise en mars dernier par la société Sarnatech Injection Suisse qui occupe 250 personnes, dont 190 en Suisse romande à Vallorbe et Broc. La rationalisation entreprise depuis s'est avérée insuffisante face à la rapide détérioration de la situation conjoncturelle, précise la direction de Sarnatech.

«Les difficultés ressenties par les gros donneurs d'ordres se

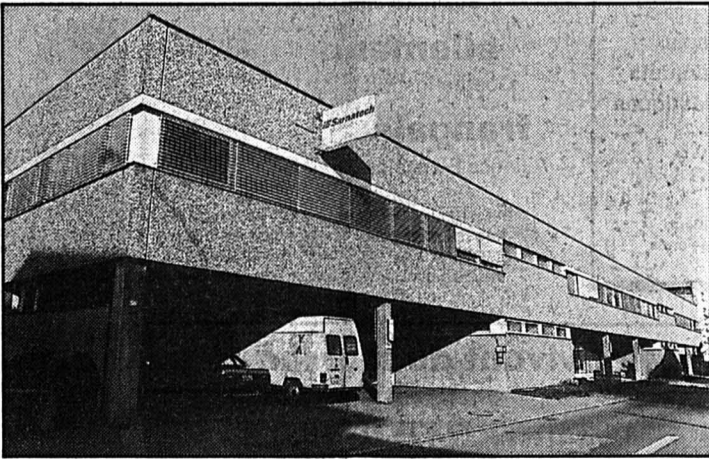
sont répercutées dans la sous-traitance pratiquée à Pesieux. Plus particulièrement, le chiffre d'affaires espéré principalement par le biais d'un seul client n'a pas été atteint», explique Pierre Gygas, directeur général. «Pour

permettre la survie de l'entreprise de Pesieux, il aurait dès lors fallu transférer une partie du chiffre d'affaires des autres sociétés du groupe vers Favelplast». Une opération à laquelle la société-mère a renoncé: «Cela

aurait affaibli les autres sociétés. De plus la spécialisation de Favelplast Pesieux en matière d'injection plastique, soit des produits pour la clientèle «télécoms», pouvait être reprise par les autres sociétés, mais pas le contraire», précise le directeur.

L'activité de Sarnatech Favelplast S.A. sera progressivement réduite au profit des autres centres de production du groupe. La cessation complète des activités surviendra à fin juin.

La mesure entraînera le licenciement des 37 employés de Pesieux. Neuf d'entre eux, des cadres et des spécialistes, se sont vu proposer des emplois dans les autres sociétés du groupe. Un plan social pour les personnes licenciées est prévu. Il s'agit d'une somme pour l'ensemble du personnel et des allocations particulières pour les personnes de plus de 50 ans, relève P. Gygas. L'entreprise mettra en outre à disposition une cellule d'aide au reclassement professionnel. (cp)



Favelplast à Pesieux

Cessation complète des activités à la fin juin. (Impar-Galley)

Philippe Jacot-Descombes, conservateur de la nature, s'occupe de ce dossier qui touche à la protection des rives. Il s'est donné trois ans pour réussir à gérer équitablement les concessions que l'Etat octroie sur cette zone sensible. La révision du tarif n'est qu'une étape - il songe à un tarif au m³. Le nouvel arrêté a été publié dans la Feuille officielle au moment des fêtes de fin d'années. Mais les locataires de l'Etat n'auront pas l'excuse de ne pas l'avoir vu passer: ils ont reçu, ces jours derniers, une lettre personnelle pour leur signifier l'augmentation.

Si ces décisions sont d'ordre cantonal, elles pourraient bien avoir des retombées sur tous les chalets sur grèves publiques. Les communes suivent généralement le canton et adaptent leurs prix. En ces temps difficiles, on les imagine mal faire la moue à une rentrée financière supplémentaire. AO

REGARD

Droit de «pieds dans l'eau»

Dilemme: combien peut-on concéder à un particulier sans gêner à l'ensemble de la population? Quelle pression humaine doit-on tolérer sur des rives que l'on souhaite préserver? La gestion des grèves touche à la conservation de la nature dans un sens large, ce qui signifie aussi l'intégration de l'homme dans son milieu naturel et le mariage de raison des concessionnaires et du public qui réclame de pouvoir se baigner où bon lui semble, par exemple.

C'est une évidence, les grèves ne sont pas des zones à bâtir. Il faudrait un cas très particulier pour que soit tolérée une réalisation nouvelle. Les lois de protection de l'environnement, protection des forêts sont appliquées de manière drastique. Les concessionnaires ne peuvent procéder à aucune modification des lieux sans autorisation du Département de la gestion du territoire. Mais quand le chalet est là, on a tendance à l'améliorer, en douce, sans même penser à mal. Pas facile de surveiller l'état de kilomètres de rives!

Ni de savoir qui les habite vraiment. Officiellement, les concessionnaires ont personnellement signé un contrat avec l'Etat. Seulement, quand les grands-parents ont cédé le chalet à leur petite-fille, c'était un privilège qui allait de soi. On se passe les documents et on se débrouille. D'autres ont négocié la concession à prix d'or (noir)...

Si le rêve se paie en tranche à l'Etat, il se discute entre quatre yeux, à l'échelle de l'offre et de la demande. Combien vaut un droit de «pieds dans l'eau»?


Anouk ORTLIEB

Grande salle
de l'Ancien Stand
Jeudi 20 janvier 1994
à 20 heures précises

GRAND LOTO du HC La Chaux-de-Fonds

1er tour gratuit
Abonnement Fr. 18.- pour 40 tours
Coupons à 50 centimes
4 CARTONS
En fin de match, 5 tours hors abonnement,
tous les quines à Fr. 50.- (bons d'achat)
132-507813

DIVERS




Le **Pick Pay** Discounteur de marques

Le gros lot!

22 % meilleur marché!

1.10

- .85



Sheba
toutes les sortes
100 g

B 3/94 valable jusqu'au 25 janvier 1994

Copyright by Pick Pay AG

Une offre sans failles!

viennes 2 paires, 200 g	Fr. 1.- meilleur marché!	2.65	1.65
Fondue Gerber • 800 g, 4 personnes • 250 g	10.80	3.75	8.80 2.95
crème à café Toni UHT 1/2 litre Brik	2.85		2.45
crème à fouetter Toni UHT 1/4 litre	2.95		2.45
Nesquik recharge, 2 x 1 kg	17.90		14.90
Dôle les Raccards 7,5 dl 1992	Fr. 2.- meilleur marché!	7.95	5.95
Rioja Siglo DO 7,5 dl 1989 / 90	8.75		6.95
soin mousse Elève toutes les sortes, 150 ml	6.90		5.50
Catsan 10 litres	Fr. 1.30 meilleur marché!	8.75	7.45

**Fendant
les Raccards**
7,5 dl 1992

meilleur marché!

Fr. 2.-

4.95

6.95



**Coca Cola / light,
Fanta Orange,
Sprite light**

1,5 litre pet + dépôt

1.95

1.50



**shampooing
Elève**
toutes les sortes
250 ml

meilleur marché!

20 %

3.90

4.90



Madeleines
"Si légère" citron
250 g

meilleur marché!

28 %

1.75

2.45



Metropol-Centre, La Chaux-de-Fonds

Plus de 4'500 articles de marque!

VACANCES - VOYAGES



COMEDIE MUSICALE

Starlight Express,
Bochum 3 Jours Fr. 475.-
10 - 12.3, 14 - 16.4, 19 - 21.5

Sont inclus dans le prix: • billet de liaison en train • voyage en carMarti • 1 x CPD et 1 x DP dans hôtel **** en chambre à 2 lits • billet pour comédie musicale.

CARNAVALS POUR RIRE ET REVER

Venise 3 Jours Fr. 330.-
11 - 13 février, 14 - 16 février

Viareggio 3 Jours Fr. 330.-
12 - 14 février

Nice 3 Jours Fr. 330.-
14 - 16 et 19 - 21 février

Sont inclus dans les prix des voyages ci-dessus mentionnés:
• billet de liaison en train • voyage en carMarti • chambre/petit déjeuner buffet dans hôtels *** en chambre à 2 lits.
La demi-pension est incluse dans le voyage à Viareggio.

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou chez:

marti

Neuchâtel 038 25 80 42
5, rue de la Treille

DIVERS

PRP

Vous invite à visiter une ferme utilisant PRP depuis 3 ans: Résultats, commentaires et discussion

M. JOLIDON Ignace et fils

Le Bois REBETEZ
au PREDAME (JU)
25 VL et Céréales

JEUDI 20 JANVIER à 10 h

La réussite par l'équilibre minéral sans phosphore

Renseignements:
M. BOISBRAS, ☎ 039/61 11 25
241-540347

Emission VIVA (TSR) cherche en Suisse romande, pour reportage,

lectrices assidues et lecteurs passionnés

de magazines féminins. Si intéressés, écrire vos coordonnées à:
VIVA / TSR, case postale 234,
1211 Genève 8

SEXY SHOP EROS
RÉALISEZ VOS FANTASMES
PEEP SHOW VIDÉO, ETC.
Numa-Droz 80a, ☎ 039/23 00 18
La Chaux-de-Fonds

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pierrot ménager Soldes

Rue de la Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55

Soldes Soldes

Sur cuisines et appareils ménagers d'exposition

SOLDES 30% sur

TAPIS DE MILIEU

En vente chez:

SOL HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
Les professionnels de votre intérieur!
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Du 10 au 29 janvier 1994

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE
préparation aux examens

anglais
Preliminary Test
First Certificate
Advanced
Business and Trade

allemand
Goethe-Institut

français
Alliance Française

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

LauraStar™



Moins de repassage, davantage de loisirs!

Le repassage est la tâche ménagère qui prend le plus de temps. LauraStar diminue de moitié le temps nécessaire à cette corvée grâce à l'unique système à repasser professionnel compact et complet sur le marché. La vapeur sous pression de LauraStar repasse tous les tissus avec une efficacité et des égards jamais atteints. Il ne nécessite pas d'entretien, fonctionne à l'eau du robinet et bénéficie, grâce à son montage en Suisse, d'une garantie de 2 ans.

En démonstration au magasin
LE PRINTEMPS - LA CHAUX-DE-FONDS
jusqu'au samedi 29 janvier 1994

L'annonce, reflet vivant du marché

Donnez de votre sang

Savez des vies



AMITIE-MARIAGE

INTER HEART
Institut en conseils relationnels
2501 Bienne, ch. Clôture 6, tél. 032-41 34 34

Solitude? - Stop!

Nom..... Prénom.....
Rue..... Lieu.....
Date de naiss..... Tél.....

DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES

SORTONS-LES DE L'OMBRE!

Agir avec **Amnesty International**

Soutenez la campagne. Faites un don: CCP 10-1010-6 Lausanne

Informations:
Amnesty International, Case postale 3001 Berne,
ou tél. 021-312 54 31

Tri du vieux papier: il faudra séparer le bon grain de l'ivraie

Le carton à la poubelle!

Depuis plusieurs mois, la commune recherchait une solution pour se débarrasser des tonnes de vieux papier récupéré dans les déchetteries (lire «L'Impartial» du 10 septembre 1993). Elle vient de conclure un contrat avec une fabrique de papier journal. Mais il faudra améliorer la qualité de la matière première. Le carton ne devra donc plus être jeté dans les bennes.



Les nouvelles instructions

Dorénavant, le carton ne devra plus être jeté dans les bennes, mais avec les ordures ménagères.

matériau a déclaré forfait. Il fallait donc trouver un nouveau débouché.

PAPIER JOURNAL

La ville a trouvé une nouvelle filière: une papeterie allemande spécialisée dans la fabrication de papier journal lui achètera désormais sa «production». Cette solution devrait permettre de réaliser des économies, au moins dans un premier temps. La papeterie d'Utzenstorf (BE) paye-

ra 15 francs la tonne de vieux papier chaud-fonnier. Sous réserve de fluctuations, les prix d'élimination de ce matériau évoluent en dents de scie.

Tout s'arrange, mais attention! Il faudra améliorer la qualité de la matière première. Les cartons, sacs en papier, livres à couverture cartonnée, serviettes, mouchoirs, sacs d'aliment pour animaux, berlingots, emballages d'œufs, tambours de lessive, et d'une manière générale, tout ce

qui est collé, appartient désormais à la catégorie des indésirables. Ils prendront donc le chemin des ordures ménagères, et seront tout de même «valorisés» en étant transformés en énergie à Cridor.

Les déchetteries n'accueilleront plus que les journaux, enveloppes, photocopies, papier pour correspondance, prospectus, etc. Pour informer la population, des autocollants sont apposés sur les bennes. Les TP de-

vront veiller à contrôler leurs envois. Un demi-poste sera affecté à cet effet. «Pour compenser, nous n'aurons plus besoin d'hommes pour charger les wagons à la gare», remarque Alain Bringolf. A. M.

Récoltes record

En règle générale, la production de déchets a encore augmenté à La Chaux-de-Fonds l'année dernière. On a récolté 1436 tonnes de verre usagé (1378 tonnes en 1992). Ce matériau pose problème: l'entreprise Vetrotrecycling, en position de monopole sur le marché suisse de la récupération du verre, n'a cessé d'augmenter ses prix (de 13 francs la tonne en 1988 à 52 francs en 1992). La commune étudie les moyens de passer par une autre filière.

Pour les autres matériaux, les récoltes ont été les suivantes en 1993: 21.200 litres d'huiles usées (18.500 en 1992), 7500 kg d'aluminium (5400), 993 tonnes de papier (900), 482 bennes d'objets inc combustibles (307), 35 tonnes de boîtes en fer blanc (32), 1950 bennes d'objets encombrants ramassés à domicile (1100), 211 frigos (130). Seuls les piles (5318 kilos contre 5850) et les déchets verts (97 tonnes contre 110) accusent une baisse. (am)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVES

Trafic régional des CFF Pourparlers avec les CJ

Comme nous l'annoncions dans notre édition de samedi dernier, des pourparlers sont actuellement en cours pour déterminer si les CJ pourraient fournir à l'avenir des prestations d'exploitation sur les lignes CFF de l'Arc jurassien. Un groupe de travail a été créé à la fin de l'année dernière, réunissant l'Office fédéral des transports, les CFF, les CJ et des représentants des cantons concernés. L'étude devra d'abord fixer l'offre «raisonnable» dont doit bénéficier la région. Elle devra ensuite déterminer comment garantir cette offre en tenant compte du coût, de la qualité et des prestations. (ats)

Bonne couverture ophtalmologique «T'as de bons yeux...»

Comme nous l'avons annoncé le 27 novembre dernier, le Docteur Jean-Jacques Tritten prendra la tête du Service d'ophtalmologie de l'hôpital le 1er juin prochain. A ce poste, il succédera au Docteur Izzet Orgül. Ce dernier n'abandonne toutefois pas son cabinet privé et poursuivra ses consultations. Les patients qui craignaient de le voir cesser toute activité seront rassurés. Compte tenu que le docteur Jean-Jacques Tritten disposera d'un cabinet privé à l'hôpital, son arrivée portera à cinq le nombre d'ophtalmologistes pratiquant en ville. A Neuchâtel, ils sont huit. Sachant qu'une bonne couverture implique la présence d'un praticien pour 20.000 habitants, on peut constater que la région est bien desservie. Quand le docteur I. Orgül est arrivé en 1972, ils n'étaient que deux ophtalmologistes pour répondre à la demande. (ib)

AGENDA

Disco Ali-Baba Photographies à la BJ

Moment mémorable vécu par les jeunes lecteurs et amis de la Bibliothèque des jeunes (BJ), la disco du quarantième anniversaire, qui avait rassemblé des dizaines de participants superbement déguisés pour la circonstance le 10 décembre dernier, peut être revisitée. En effet, les photographies qui immortalisent cet événement sont visibles jusqu'au 15 février rue de la Ronde, où les intéressés peuvent passer leurs commandes. (sg)

Repérages de la TSR pour une émission de «Tell Quel»

Les Faucheurs en vedette

Il y a une année, une équipe de la Télévision romande a été séduite par le Café des Faucheurs et avait consacré un petit sujet d'actualité du Journal romand à ce bistrot quasi unique en Suisse romande par les prix pratiqués. Mais encore, le journaliste Claude Schauli et le réalisateur Philippe Grand avaient été surpris de la convivialité régnant en

ce lieu. «Ce bistrot apparaît comme un théâtre avec des personnages étonnants et particulièrement vivants; il est très animé et très fréquenté, la politique des prix permettant aux gens de venir plus souvent» commentaient hier ces collaborateurs de la Télévision romande, surpris en repérages. Car, ne voulant rester plus longtemps sur leur

frustration de n'avoir pu mieux développer le sujet, Claude Schauli et Philippe Grand ont décidé de consacrer une émission de «Tell Quel» aux Faucheurs.

Ces derniers jours, ils ont passé pas mal de temps dans le bistrot et discuté avec les clients, tout surpris d'être eux, étrangers à la ville, pris à partie et intégrés naturellement dans les conversations. Ils vont s'atteler à écrire un scénario, le tournage étant prévu dès le 25 janvier. L'émission sera vraisemblablement programmée à la mi-mars. On y abordera la question des prix pratiqués dans l'établissement par un patron champion des prix cassés, de l'ambiance chaleureuse entre les clients venant d'horizons fort divers, de la fonction retrouvée du vrai bistrot qui sans télé ni juke-box rappelle les veillées d'antan. Des habitués apparaîtront à l'écran, évidemment, jouant leur propre rôle. Si de tels vieux bistrotis se trouvent encore en Romandie, ils sont beaucoup plus fermés et n'entrent pas qui veut dans les cercles d'habitues. C'est tout cela que l'équipe TV aimerait faire passer sur le petit écran. (ib)



Au Café des Faucheurs, rue des Granges 5

Le journaliste Claude Schauli, la patron du café Armand Garesuss et le réalisateur Philippe Grand (de gauche à droite). (Impar-Gerber)

Bruno Manser témoigne au Club 44

Le bois ou la vie

Que ce soit en détracteur ou en admirateur convaincu du bien-fondé de sa lutte inégale, le public a répondu présent, hier soir au Club 44, à l'invitation de Bruno Manser, l'homme qui dérange, qui prend des risques fous pour sensibiliser le monde au sort des indigènes pénans,

dont la survie est gravement menacée par le commerce des bois tropicaux et précieux si convoités par les pays riches... pour leurs bas prix.

La soirée a débuté par la projection d'une émission que «Tell Quel» a récemment consacrée à ce thème et, sous la conduite du

réalisateur, Jean-Claude Nicollier, elle s'est poursuivie par un débat portant sur la vie indigène, sa dure réalité et les possibilités d'actions pour faire cesser la déforestation massive à Sarawak, responsable de la famine. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. (sg)

Semaine artistique 1995 du Rotary Club

Jesus Lopez Cobos maître de stage

Les Semaines artistiques du Rotary Club, biennales, ont connu, dès l'origine en 1979, un développement considérable pour en arriver à ce sommet: la 9e Semaine, du 25 octobre au 2 novembre 1995, sera consacrée à la direction d'orchestre. Jesus Lopez Cobos vient d'en accepter la responsabilité.

ainsi qu'à l'Orchestre de chambre de Lausanne, dont il est le directeur artistique et chef titulaire depuis 1990.

L'Orchestre de chambre de Lausanne prendra part à l'aventure, soutenu par la radio romande Espace 2, tandis que la Société de musique a retenu un concert.

EXPOSITION

Directeur musical de l'Opéra de Berlin pendant près de vingt ans, Jesus Lopez Cobos a quitté ce poste pour se consacrer à la direction musicale de l'Orchestre symphonique de Cincinnati

Parallèlement une exposition sur le thème de l'orchestre, peintures, documents d'archives, instruments, aura lieu en différents lieux de la ville.

D. de C.

PUBLI-REPORTAGE

Lauréats du concours de Noël La Vieille Ville bouge... depuis 8 ans



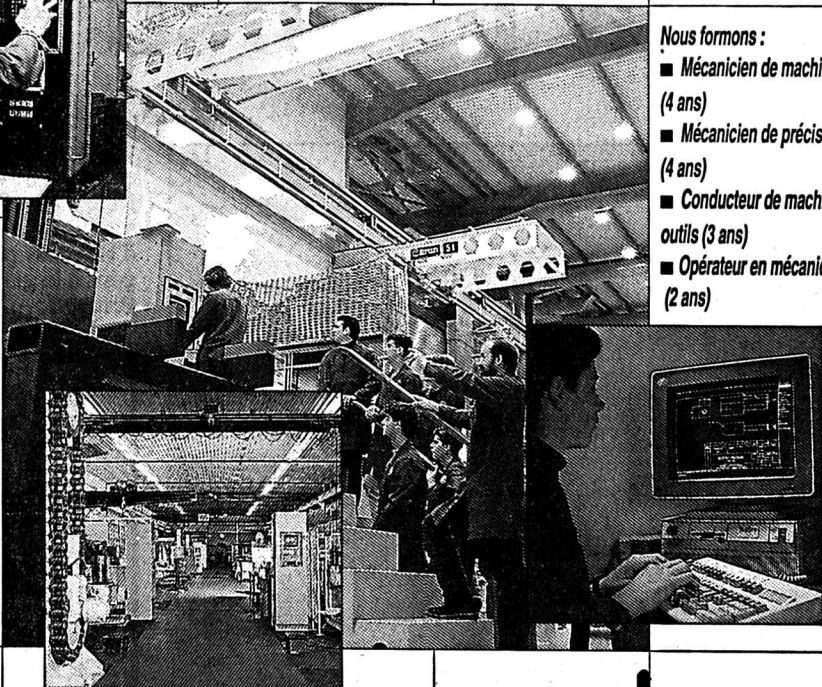
Plus de 8000 personnes ont participé au concours proposé avant Noël par les commerçants de «La Vieille Ville bouge». Les concurrents ont trouvé aisément la réponse à la question demandée; étonnés pour la plupart d'apprendre que c'est depuis 1985 déjà que ces commerçants font action commune dans l'animation de leur quartier. Pour le concours, ils avaient garni une cagnotte de 5000 francs qui a permis de récompenser 41 gagnants. Voici les plus chanceux soit Linette Chenaux (1000 fr), Liliane Bronnimann (500 fr), Mina Gnaegi (500 fr), Catherine Feller, Le Locle (300 fr), Michel Bugnon (300 fr), Jacques Bargetzi (200 fr), Hélène Von Kaenel (200 fr), Evelyne Perregaux (200 fr). Les prix ont été remis chez la fleuriste Fabienne Audergeon. (Imp-photo Gerber)

Le vendredi 21 janvier de 14 à 21 h

**CENTRE D'APPRENTISSAGE
DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**



Le Centre d'Apprentissage des Montagnes Neuchâtelaises forme aujourd'hui des jeunes aux métiers de la mécanique pour répondre demain aux besoins des entreprises de sa région.



- Nous formons :
- Mécanicien de machines (4 ans)
 - Mécanicien de précision (4 ans)
 - Conducteur de machines-outils (3 ans)
 - Opérateur en mécanique (2 ans)

Portes Ouvertes
sur un métier

CENTRE D'APPRENTISSAGE
DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
37, avenue du technicum
2400 LE LOCLE
Tél. : 039/33.55.22



VOUMARD

157-14044

Système de Qualité Certifié



ISO 9001 / EN 29001
Reg. N° 10856-01



Si vous souhaitez un emploi débouchant sur un plan de carrière, alors nous cherchons un jeune

INGÉNIEUR ETS

en mécanique générale
év. technique des procédés
év. génie chimique

**en qualité d'adjoint
au responsable production**

Après une période de formation, il aura pour tâche de seconder son chef dans de nombreuses missions aussi intéressantes que variées, des domaines de la production (de la carrière à l'expédition), des combustibles, de la logistique, etc.

Par la suite, sa formation sera complétée, afin qu'il soit en mesure de reprendre la responsabilité de l'ensemble des secteurs de production.

Profil souhaité:

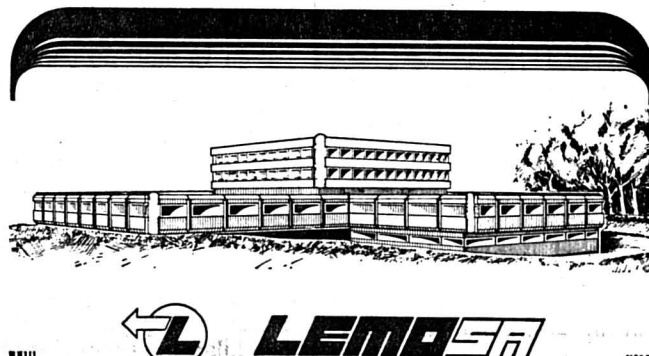
- Age: maximum 30 ans;
- expérience professionnelle de 2 ans;
- langue maternelle: français ou allemand, avec maîtrise de la seconde;
- disponibilité, ouverture d'esprit, capacité à s'intégrer dans une équipe dynamique et un cadre professionnel stimulant.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature accompagnée d'une photo et des documents usuels à l'intention de la Direction des Ciments VIGIER SA, 2603 Péry

6-12921

LA CROISÉE
cherche
AIDE DE CUISINE
Veuillez vous présenter
Marais 10 - 2400 Le Locle
Nicole et François Berner

157-14083



Nous sommes une entreprise de renommée mondiale dans le domaine de la connectique. Notre groupe compte 650 collaborateurs et nos produits sont distribués dans plus de 80 pays par nos propres sociétés filiales et par nos agents. Afin de remplacer le titulaire du poste, appelé à remplir de nouvelles fonctions, nous cherchons à engager, avec entrée immédiate ou à convenir, un

**RESPONSABLE DU
BUREAU TECHNIQUE**

au bénéfice d'une formation d'ingénieur ETS en microtechnique, avec de préférence, une expérience professionnelle dans le domaine de la connectique. De langue maternelle française, il doit posséder de bonnes connaissances d'anglais et, si possible, de la langue allemande.

Nous demandons:

- une solide expérience industrielle au niveau de la conduite d'un bureau technique en microtechnique ou mécanique;
- d'excellentes connaissances des procédés de fabrication de pièces mécaniques;
- une personne familiarisée aux méthodes de travail informatique (CFAO) et à leurs utilisations;
- une forte personnalité, possédant des talents d'organisateur et de gestionnaire, à même de conduire un groupe de constructeurs et de dessinateurs.

Ce collaborateur sera responsable de la conduite simultanée de nombreux projets d'études, tout en étant à l'aise dans un environnement à haute rapidité d'exécution.

Nous offrons:

Un salaire en rapport avec les exigences du poste et des prestations sociales d'avant-garde, un environnement et un cadre de travail agréables. L'horaire de travail variable ainsi qu'un restaurant d'entreprise font également partie de nos prestations.

Age idéal pour ce poste: 30 - 40 ans.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, chez:

22-3715

LEMO SA - Service du personnel
Case postale 194 - 1024 Ecublens

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMOBILIER

A louer aux Brenets dans immeuble rénové, avec jardin
**magnifique appartement
3 pièces**
cuisine agencée, lave-vaisselle. Libre tout de suite. Loyer Fr. 920.- c.c.
**magnifique duplex
5 pièces**
cuisine agencée, lave-vaisselle, cheminée de salon. Loyer Fr. 2100.- c.c. Libre 1er avril.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:



Location-vente,
Transactions immobilières
rue de France 22, Le Locle,
☎ 039/31 16 16 157-14057

RENAUD & PAPI SA
Manufacture d'horlogerie

Spécialisés dans la conception et production de montres compliquées très haut de gamme, nous engageons une:

**contrôleuse-visiteuse
qualifiée**

Avec expérience, apte à travailler de manière indépendante. Poste à responsabilité.

Nous offrons:

- un travail varié;
- une place de travail stable au sein d'une petite équipe dynamique;
- un horaire variable.

Adresser vos offres de service à: **RENAUD & PAPI SA, Jambé-Ducommun 21, 2400 Le Locle** ou prendre contact au 039/32 15 55 avec M. Greubel.

157-14282

IMMOBILIER

A vendre
aux Breuleux
(Franches-Montagnes)
spacieuse villa
Prix à discuter.
☎ 039/54 12 69
midi et soir
132-511550

AU LOCLE

Votre nouvel appartement
REFAIT À NEUF
Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces
Mensualité dès Fr. 434.- + charges.
☎ 038/25 94 94 28-440

A LOUER

Au locle, rue des Envers 48-50. Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de
3½ PIÈCES (78 m²)
Loyer Fr. 970.- + charges.
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges.
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.- + charges.
Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle.
Libres tout de suite ou à convenir.
28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

L'annonce, reflet vivant du marché

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
☆ **Boucherie Centrale** ☆
☆ Ph. Ammann ☆
☆ Pont 4, Le Locle ☆
☆ ☎ 039/31 40 04 ☆
☆ JEUDI dès 10 h ☆
☆ **COMPOTE AUX RAVES** ☆
☆ cuite, garnie 157-500620 ☆
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour date à convenir:
LE LOCLE
Rue de l'Hôtel-de-Ville 18
Studios, cuisinettes non agencées.
Loyer mensuel: Fr. 265.-, 275.- et 280.- + charges.
S'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel,
Gérance des immeubles, Tivoli 5,
2003 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15 28-119

A louer au Locle,
rue du Marais
**GRAND
APPARTEMENT
5 PIÈCES**
cuisine agencée,
loyer Fr. 1200.-
c.c.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:



Location-vente,
Transactions immobilières
rue de France 22,
Le Locle,
☎ 039/31 16 16 157-14057

A louer au Locle,
rue du Progrès
**appartements
3 pièces**
loyer Fr. 953.- c.c.
grandes cuisines agencées, jardin.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:



Location-vente,
Transactions immobilières
rue de France 22,
Le Locle,
☎ 039/31 16 16 157-14057

A louer
quartier Les Billodes
au Locle

**APPARTEMENTS
DE 3 ET 4 PIÈCES**

Loyers modérés
Libres de suite

Tél.
23 26 58

132-12083

Déjà six mois de navigation pour la famille Schmid (I)

Découvertes au fil de l'eau

La famille de Laurent et Marie-Claire Schmid avait sans doute, depuis longtemps, une vocation de globe-trotter. Mais ils ont limité leurs ambitions aux canaux d'Europe sur lesquels ils naviguent du nord au sud, et maintenant du sud au nord depuis six mois à bord d'une péniche qu'ils ont complètement remise à neuf. Pas besoin de parcourir le monde pour découvrir et apprécier les surprises des voyages, s'émerveiller devant de nouveaux paysages, s'enrichir de nouvelles connaissances et lier des amitiés durables. Premier bilan à mi-parcours de cette aventure débutée il y a six mois.



Une aventure extraordinaire

Marie-Claire et Laurent Schmid, au milieu de leurs enfants Séverine, Simon et Nicolas, vivent cette épopée intensément sur les canaux de France, de Navarre et d'ailleurs. (Privée)

Premier constat, Laurent, Marie-Claire et leurs trois enfants embarqués à bord de leur péniche Alpha-Luana III, ont eu fin nez ou beaucoup de chance. Que ce soit tant au nord de l'Europe que dans le sud, lors des croisières qui ont touché ces régions, ils ont échappé aux intempéries et aux grosses eaux.

Dans un volumineux courrier adressé à notre rédaction, nos sympathiques navigateurs en eau douce (sur les canaux qui sillonnent l'Europe) dressent un premier bilan. Très positif et enthousiaste. Depuis que le bateau a quitté la ferme du Bouclon où

il était en cale sèche afin d'être remis à flot dans des conditions optimales, il y a six mois que «le grand voyage a commencé» écrit Laurent. «Que de découvertes, que de rencontres, que de paysages sont venus enrichir nos petites têtes. Avec d'abord la découverte des systèmes hydrographiques des bassins du Rhône et du Rhin», précise-t-il, avant d'aligner une impressionnante série de canaux et rivières se rattachant à ces deux fleuves: Meuse, Maselle, Mass, Waal, Isel, Lys, Somme, Oise, Aisne... Autant de noms qui font maintenant partie du vécu des navigateurs.

HISTOIRE DE «TEMPS»

«Canal de jonction, canal latéral, dérivation, partage des eaux, barrage, écluse, pente d'eau... toute l'astuce des hommes dans ces termes qui résumant leurs idées, leurs efforts, leurs travaux qui ont permis et qui autorisent encore le transport de tonnes de marchandises sur les rivières et leur passage de l'une à l'autre» explique le «patron» de l'Alpha-Luana III.

Entre visite de sites et recherches de documents, les occupants de la péniche n'ont pas le temps de s'ennuyer. Le temps, voilà encore une notion que la

famille Schmid découvre dans toute sa dimension. «Malgré les aiguilles qui tournent, le fait de naviguer se conjugue avec un autre mode de vie. Si en général nous savons à quelle heure nous allons partir (et encore), il est rare de savoir quand et où nous allons arriver. Vent, brouillard, crue ou marée basse, écluse fermée ou repas de l'éclusière, accostages plaisants ou au contraire dangereux, sont autant de facteurs qui décident à notre place». Mais le temps, c'est aussi celui des rencontres qu'il faut prendre avec les autres navigateurs, avec lesquels l'échange des informations fonction-

ne». Du nord au sud, de péniches, bateaux à chalandes le «téléphone arabe» fait ses preuves. «Mais quand on a une année, qu'est-ce que le temps?» se demande Laurent.

LE MONDE DE «L'EAU»

Il constate que «le monde de l'eau est un monde séparé et passablement séparé de celui des sédentaires, des campagnes, même si la péniche n'est souvent qu'à quelques dizaines de mètres des rives». Mais sur l'eau, les rencontres sont autant solides que les amitiés qui en résultent. Les invitations de bateaux à autres embarcations sont fréquentes. Surtout aux Pays-Bas où des milliers de personnes (en famille) ont élu domicile à demeure dans des péniches amarrées sur des canaux.

En France, 1500 marinières travaillent, habitent et vivent à l'année sur leur péniche de 38 mètres 50. Leurs bateaux sont «bichonnés», repeints, avec rideaux en dentelle aux fenêtres, boiseries intérieures, quelques plantes et salon avec TV. «On sent chez eux le même art de vivre qu'un agriculteur de chez nous». Malheureusement, à terme, ils sont condamnés à disparaître, victimes des transports routiers et ferroviaires, puisque le gouvernement français ne favorise guère les voies fluviales. Mais les plaisanciers, de plus en plus nombreux, permettront-ils d'assurer la pérennité de ces canaux qui ont assuré, à l'époque, la prospérité de certaines régions de la France profonde?

Laurent Schmid ne peut y répondre mais nous narrera dans une prochaine édition, avec sa famille, la formidable aventure que lui, son épouse et leurs trois enfants vivent au fil de l'eau. (à suivre). (jcp).

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRAVO À

Robert Balanche...

... qui vient de recevoir récemment, à Yverdon, son diplôme d'Ingénieur ETS en mensuration et génie rural. Et ce au terme de trois ans d'études à l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud (EINEV) installée dans la «capitale» du Gros-de-Vaud. C'est au terme de l'obtention de son CFC de dessinateur-géomètre (avec apprentissage auprès de l'Etat de Neuchâtel) que Robert Balanche a décidé de poursuivre sa formation. Il a conclu celle-ci par un travail pratique, avec une note de 5,5, portant sur «Les systèmes d'information du territoire au service de la politique agricole suisse». (Imp)

AGENDA

Contre le bégaiement Stage de rééducation

Nous avons eu l'occasion d'évoquer, dans ces colonnes, les remarquables résultats obtenus par l'«Ensemble pour la rééducation du bégaiement» dont s'occupe notamment activement le prêtre Roland Moysse, un enfant du Chauffaud, qui exerce son ministère à Vesoul. Selon la méthode établie par Henri Jarraud, l'Abbé Moysse et deux de ses amis organisent à nouveau cette année un stage à l'intention des bégues qui veulent s'en sortir. Il s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans (Suisses et Français) et aura lieu du 3 au 16 juillet à Béthanie, dans la région de Besançon. Les inscriptions doivent parvenir jusqu'au 31 mars auprès de Marie-Laure et André Besançon, 20 bis, rue de Danjoutin, 90400 Vezelois. (Imp)

Connaissance du monde

La Roumanie

Lundi 24 janvier, à la salle des Musées, nouvelle séance de Connaissance du monde avec un film de Anne-Sophie Tiberghien intitulé «Roumanie millénaire». La conférencière-cinéaste présentera divers aspects de ce pays placé sous les feux de l'actualité depuis quelques années et plus précisément depuis la chute de son ex-dictateur, Ceausescu. Dans son reportage elle apportera plusieurs éclairages sur cette nation en présentant ses mutations actuelles, ses traditions ancestrales. (Imp)

L'art de faire rire sans être vulgaire

Kroupit' à La Grange

Mi-clown, mi-personnage de BD, Kroupit', alias Emmanuel Jeanet, grand jeune homme blond natif de Nevers, vient jouer prochainement à La Grange. Gentil, timide, frapadingue, un peu barjot, Kroupit' est tout à fait inclassable, à la fois comédien, mime, danseur, chanteur et musicien. Il sait faire rire, voire pleurer de rire, et il sait aussi émouvoir. Il imite le guitariste super-stressé par son audition, Cloclo dans la veine «Alexandrie-Alexandra» avec trémolos, ou bien encore Michael Jackson. Mais il parle aussi des vieux de la campagne et raconte les petites histoires de tous les jours qui font mouche à tous les coups. Pas d'allusions graveleuses ou grassesyanes, Kroupit' bannit la facilité. Son créneau, c'est la finesse, l'élégance, l'imaginaire.

Homme-orchestre, tourbillon léger et bondissant, Kroupit' est un tendre qui ne dédaigne pas une pointe de raillerie et d'insolence, sans jamais sombrer dans la vulgarité.

Unaniment reconnu par la critique, habitué des salles comiques et des rafales de rire, Kroupit', qui s'est déjà vu décerner plusieurs prix, a constitué la révélation du Festival d'Avignon 92. (cld)

● Kroupit', vendredi 28 et samedi 29 janvier à 20 h 30, dimanche 30 janvier à 18 h à La Grange. Réservations: Office du tourisme du Locle, tél. 31.43.30

Places gratuites

A l'occasion de ce spectacle, neuf places gratuites sont offertes. Pour participer au concours, veuillez répondre à la question suivante: qui a fondé la ville d'Alexandrie, en Egypte?

Les réponses sont à envoyer, sur carte postale, avant jeudi 20 janvier à minuit à «L'Impartial», service de promotion, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 19 AU 25 JANVIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 21, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 22, ski de piste à Argentières. Mardi 25, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: Markus Tobler, Patrick Turchetto.

- CHEUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 24 janvier à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES. Assemblée annuelle de la section vendredi 21 janvier à 17 h 15 à la Bourdonnière.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 20 janvier à 14 h 30 au Casino, «De la fête de cacao à la fête du chocolat», exposé avec diapos par M. Daniel Masoni, Neuchâtel.
- CONTEMPORAINES 1915. Rendez-vous le 21 janvier au Cercle de l'Union pour un match au loto dès 14 h. Apportez des quines svp.

- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- VÉLO-CLUB EDELWEISS. Jeudi 20 janvier, assemblée générale à 20 h au café des Sports.

Cours pour juniors dans l'ancienne halle de Beau-Site

Comme dans un cirque!

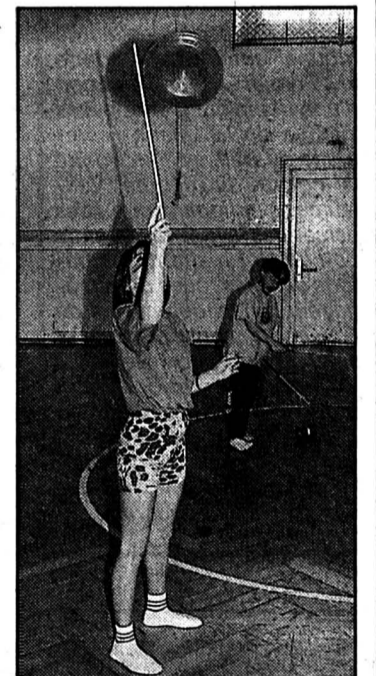
Les cours du Theatre-Circus Junior ont commencé. Diverses disciplines pratiquées dans les cirques sont actuellement enseignées par des animateurs à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à Neuchâtel et à Renens, destinées aux enfants de 8 à 14 ans. But: monter un spectacle et partir en tournée.

Samedi matin, ancienne halle de Beau-Site: des juniors en tenue de gym s'exercent à faire valser des assiettes au bout de longues baguettes. Pas évident! Elles valsent plutôt dans les décors. Mais ça vient gentiment... «Vas-y, essaie, oui, c'est juste, c'est juste!» encourage le prof, David Kohli.

Par terre, il y a tout un matériel, des anneaux, des diabolos, des foulards, et on en passe. Ils crochent bien, ces apprentis. A midi, fini le cours. Evaluation: Amélie n'a pas aimé l'échauffement. Mais ses camarades ont trouvé tout bien. Tout, vraiment? «Ouais, c'était trop court!»

Ce projet de Theatre-Circus Junior (voir «L'Impartial» du 15 décembre) s'articule entre l'Atelier de La Chaux-de-Fonds, l'Association de développement du Locle, le Centre de loisirs de Neuchâtel et le Centre de rencontre et d'animation de Renens.

Au Locle, les cours ont lieu tous les samedis matin de 10 h à 12 h dans l'ancienne halle de Beau-Site, sous la houlette de David Kohli. Le but, c'est de monter un spectacle de cirque avec les enfants et de partir en tournée, en Suisse à coup sûr et peut-être aussi dans le sud de la France. «De toute façon, nous



On s'exerce...

Pas évident de réussir du premier coup. (Impar-Droz)

partons, les deux premières semaines des vacances d'été», précise David Kohli. Celui-ci est un connaisseur. Il a commencé à faire du jonglage tout seul il y a 5 ans, puis a suivi des cours à l'Ecole-Club Migros. «J'étais vraiment mordu!». Il a ensuite effectué un stage à l'Ecole nationale de cirque de Budapest, avec le Biennois Numa Gaudy.

Les enfants qui désirent encore s'inscrire peuvent venir directement à l'ancienne halle de Beau-Site le samedi matin, ou prendre contact avec David Kohli, au 31.64.80, aux heures des repas. (cld)

Maïche: conseiller général depuis 1945, Paul Bobillier passe la main

Un règne de 49 ans

Paul Bobillier, vice-président du Conseil général où il siège depuis 1945, abandonne son fauteuil à 84 ans mais conserve ses autres mandats électifs. Président du comité de libération de la ville de Maïche, lorsqu'il a été élu maire de ce chef-lieu puis conseiller général de ce canton, il a régné sans partage sur la vie politique locale durant un demi-siècle.

Paul Bobillier est un phénomène en politique. En raison de la durée exceptionnelle de sa carrière d'abord. Le pouvoir use, dit-on. Son exemple contrarie à l'évidence ce postulat. Force est, en effet, de reconnaître que les électeurs du canton de Maïche ne se sont jamais lassés de leur conseiller général qui lui-même ne s'est pas fatigué du soutien inconditionnel de ses administrés.

92% DES VOIX

Paul Bobillier a rempli huit mandats, abordant à chaque fois l'épreuve électorale comme une simple formalité, aussi à l'aise et serein un jour d'élection qu'il ne l'était jadis pour franchir avec une égale facilité les obstacles de concours hippiques. «Je suis toujours arrivé au premier tour, preuve que les électeurs n'étaient pas trop mécontents de leur conseiller général», commente Paul Bobillier qui réalisa son meilleur score en 1951, recueillant 92% de suffrages. Un vrai plébiscite que

seuls les candidats uniques des régimes totalitaires pouvaient égaler.

«Cette année-là, à part le parti communiste, personne n'avait osé se présenter contre moi», ajoute-t-il.

Au dernier scrutin de 88, il a encore été reconduit à l'hôtel du département avec 60,82% des voix. Et ce n'est pas l'envie qui manquerait à Paul Bobillier de solliciter une neuvième fois la confiance des électeurs et passer ainsi à leurs côtés le seuil de l'an 2000. «J'ai le regret de ne plus avoir assez de forces pour pouvoir continuer», avoue-t-il, mais la lucidité lui fait tout de suite ajouter «qu'il faut savoir s'arrêter avant de se faire éjecter».

Paul Bobillier et un phénomène également pour avoir eu justement la force nécessaire à l'accomplissement de la fonction de conseiller général et simultanément de maire de Maïche de 1945 à 1966, puis de conseiller municipal toujours actif à ce jour et continuant d'assumer la présidence du SIVOM après avoir aussi présidé le Syndicat du cheval comtois, le comice et tant d'autres organismes. Tout cela en menant de front une carrière de vétérinaire.

Paul Bobillier aussi opiniâtre et résistant que les chevaux comtois, a dû mettre beaucoup d'ardeur à l'ouvrage pour accumuler et concilier toutes ses responsabilités. Il a servi la chose publique et assumé ses devoirs professionnels sans jamais véritablement choisir entre sa passion de vétérinaire et sa vocation d'homme politique. Il n'a en fait pas voulu rompre le cordon ombilical avec le pays réel considérant que le politique devait garder les pieds sur terre.

Cette fidélité au terroir et probablement aussi une certaine aversion à l'égard des profes-



Paul Bobillier (à l'extrême gauche)

Un phénomène de longévité politique. (Impar-Prêtre)

sionnels de la politique, l'auront sans doute privé d'accéder à la présidence du Conseil général. «Je remplaçais souvent en tant que vice-président du département le président Auguste Joubert et, lorsqu'il s'est retiré, j'aurais pu lui succéder mais cela m'aurait obligé à résider à Besançon et il n'aurait plus été possible de satisfaire ma clientèle paysanne», observe Paul Bobillier. Inutile de dire que les journées de Paul Bobillier étaient dans ces conditions plus longues que ses nuits! «Je me le-

vais à 6 h du matin et je n'avais pas d'heure pour me coucher, car souvent en rentrant vers 23 h ou minuit du Conseil général, je partais en visite chez mes clients pour vèler une vache ou autre».

COINCÉ DANS LES NEIGES

Un jour d'hiver, il y a au moins vingt ans, il se souvient être parti à 13 h 30 chez un agriculteur de Burnevillers pour ne revenir que le lendemain soir à 18 heures.

«Sur le chemin du retour, j'avais été coincé dans les congères à Indeillers et j'avais

dû abandonner mon auto. Des paysans étaient venus à mon secours avec un attelage de chevaux comtois et j'avais couché chez un petit cousin à Indeillers».

Cette vie de labeur a naturellement forgé le caractère de Paul Bobillier, homme de tempérament et de conviction mais qui pour autant ne recherchait pas l'affrontement. Y compris avec Joseph Parrenin, maire socialiste de Thiébouhans qui à trois reprises lui disputa son mandat de conseiller général.

«Nous n'avons jamais eu de bagarre. Au contraire, j'ai toujours été en assez bons termes avec Joseph Parrenin avec lequel je travaillais au sein du SIVOM», souligne Paul Bobillier.

Une fois en tout cas, le conseiller général du canton de Maïche a vu rouge. «C'était il y a cinq ou six ans, lorsque le préfet avait fait enlever la plaque du marquis de Moustier se trouvant dans la salle du Conseil général en vue de la rebaptiser salle Debré. Nos protestations ont fait reculer le préfet».

Paul Bobillier en charge particulièrement du budget des routes concède que «ça n'a pas toujours été l'accord parfait avec ses collègues de la majorité», quelque peu jaloux semblait-il, de savoir que «le canton de Maïche était le mieux servi au niveau de la voirie».

Paul Bobillier cédera donc son fauteuil en mars avec le sentiment d'avoir en 49 ans «une occupation saine et positive mais frustrée de ne pas avoir eu le temps de voyager». Toutefois, il pourra toujours compenser ce manque en égrenant les souvenirs attachés aux 50.000 kilomètres qu'il effectuait chaque année au service de la communauté et de ses paysans.

Alain PRÊTRE

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascale SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Maïche

Foire mensuelle

La foire mensuelle de Maïche se déroulera comme prévu ce jeudi 20 janvier de 18 à 20 h et le samedi 22 de 10 à 19 h dans le hall du collège Mont-Miroir. A cette occasion, les seize chaînes servies par le câble seront présentées au public sur un mur d'images. (pr.a)

Maïche

Mur d'images

L'inauguration du réseau câblé TV de Maïche aura lieu ce vendredi 21 janvier de 18 à 20 h et le samedi 22 de 10 à 19 h dans le hall du collège Mont-Miroir. A cette occasion, les seize chaînes servies par le câble seront présentées au public sur un mur d'images. (pr.a)

Morteau

Débat contradictoire?

Doubs Nature Environnement, la Fédération départementale de protection de la nature du Doubs, qui avait déposé un recours devant le tribunal administratif contre le projet d'implantation d'une pépinière d'entreprises au Bas de la Chauz (commune du Bélieu) a provoqué la colère du député Vuillaume, s'indignant que «des personnes ayant la garantie de l'emploi mettent des bâtons dans les roues des aménageurs». Les défenseurs de l'environnement persistent et signent par la voix de Gilles Robert, vice-président, qui propose un débat public au député sur le thème «Environnement et développement, quelles implications dans le Haut-Doubs?» (pr.a)

Cour d'appel de Besançon: des broyats sur la Doline

Un élu et un transporteur relaxés

Les résidus de l'usine de broyage du Bas de La Chauz enterrés au Bélieu étaient-ils inertes comme l'affirme le président du district de Morteau ou nocifs comme le prétendent deux associations écologistes? La Cour d'appel de Besançon l'ignore, tout en déplorant l'absence d'une instruction sérieuse de l'affaire. Et dans le doute, elle a préféré relaxer l'élu et le transporteur qui avait pris en charge les broyats.

Fin 91, l'usine à ordures de Pontarlier est entrée en service. Le district de Morteau, présidé

par Pierre Cheval, lui confie désormais ses déchets ménagers. Reste à évacuer les 8000 tonnes de débris, sous forme de boues, produits par l'ancienne usine de broyage.

Le district lance un appel d'offre pour effectuer ces travaux. Comme d'habitude depuis dix ans, c'est l'entreprise de Gérard Faivre Rampant, la moins disante, qui obtient le marché.

L'entrepreneur passe un accord avec une agricultrice qui accepte d'accueillir ces déchets sur son terrain. Sacrilège. Il s'agit d'une doline située en

amont du Dessoubre sur un sous-sol particulièrement perméable aux infiltrations.

La Commission permanente des eaux et Franche-Comté nature environnement déclenche des poursuites judiciaires en déposant une plainte avec constitution de partie civile auprès d'un juge d'instruction de Montbéliard. Alerté de l'affaire, le procureur s'empresse de réagir de son côté en demandant une enquête qui aboutit en mars dernier à la relaxe du maire et de l'entrepreneur.

Le Parquet a fait appel et les deux prévenus se retrouvaient

hier pour clamer leur bonne foi devant la Cour d'appel de Besançon.

En pays de connaissance puisque le président Rognon ne cache pas ses racines Haut-Doubiennes en exposant les faits. Le maire et l'entrepreneur assurent que ces déchets étaient inertes et ne pouvaient mettre en danger l'eau du Dessoubre.

«Depuis 10 ans, avec l'accord des administrations concernées nous évacuons ainsi ces broyats inertes qui servaient parfois à aménager des routes» assurent-ils.

Les associations répondent

en produisant une analyse réalisée par la DDA qui selon elle démontre que les boues ne sont pas neutralisées. Donc qu'il y a un danger réel d'exploitation sans autorisation d'une décharge de classe deux. «Un brouillon incompréhensible» selon le président Rognon qui trouve un écho chez l'avocat général Bonin. «Ce n'est pas une démonstration scientifique de leur dangerosité». Ce dernier concède que l'enquête menée à l'instigation du Parquet de Montbéliard est insuffisante. Il prône et obtient la relaxe. (p.sch.)

OFFRES D'EMPLOI

Tea-Room - Restaurant à La Chauz-de-Fonds, cherche **DES EXTRA** (féminin) polyvalentes et dynamiques Jours et horaires selon entente **EMPLOYÉ DE MAISON** Sérieux et polyvalent. ☎ 039/28 43 95, dès 14 heures. 132-12362

Nous cherchons un **représentant immobilier**

pour la Costa Blanca (Espagne). Notre adresse:

Villas Castellis S.I.
03720 Bénissa (Alicante)
Tél. 5730571 ou 5731327.

14-510877/4x4

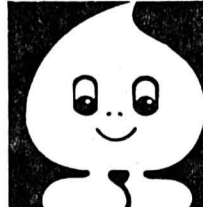
Cabaret de renommée à Neuchâtel cherche immédiatement ou à convenir

une responsable barmaid
ou
une barmaid

- Très bonne présentation demandée
- Age 25 à 40 ans.
- Expérience souhaitée.

Faire offre avec curriculum vitae et photo sous chiffres R 28-779192 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Restaurant de l'Hôtel de France au Locle cherche **SOMMELIÈRE** Sans permis s'abstenir. ☎ 039/31 15 44 132-510912



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

IMMOBILIER

À VENDRE Quartier de l'Hôpital. Villa familiale. Situation et aménagement très favorables. Prix à discuter. Gérance Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 84 132-12263

A remettre à Neuchâtel **SALON DE COIFFURE MESSIEURS** ☎ 038/24 00 60 28-520822

A remettre:

ATELIER DE POLISSAGE

Pour tous renseignements: ☎ 039/23 07 23 132-12095

Particulier vend: **BEL APPARTEMENT 4½ pièces 109 m²** construction récente, très ensoleillée, avec jardin, cuisine agencée cheminée de salon, 2 W.-C., balcon, terrasse, cave, buanderie, conciergerie, garage individuel. Proximité des écoles et bus. Libre selon convenance. **Résidence Les Gémeaux** La Chauz-de-Fonds, ☎ 039/26 09 77 157-500754

A louer appartement à Saint-Imier **3½ pièces** Balcon + place de jeux, Fr. 719.- charges comprises. ☎ 039/41 28 43 ou 039/44 12 22 6-12065

A vendre à Tramelan (JB) aux portes des Franches-Montagnes

jolie maison familiale

7 pièces, cuisine agencée, 2 salles de bains. Sous-sol avec caves, atelier et garage. Grand living indépendant avec cheminée intérieure et extérieure. Jardin arborisé de 800 m². S'adresser sous chiffres 0 14-747067 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

Chauffage

Tout feu Tout flamme

039/26 55 85

LE SPÉCIALISTE DES PETITES LIVRAISONS

DONZÉ FRÈRES S.A.

Entrepôts 37
La Chaux-de-Fonds

Bois - Charbon - Charbon de bois
Mazout - Benzine - Huiles

132-12325

CALORIE

chauffer
ventiler
climatiser
de l'étude à l'entretien

La Chaux-de-Fonds
039/23 48 14

132-12888

Virginio TONDAT

Chauffage
Sanitaire
Brûleurs à mazout et à gaz
(Brevet Molinier)

2400 Le Locle

039/31 21 21

157-14448

Mazout

Charbon dépoussiéré
Bois - Gaz

132-13022



OFFICE DES FAILLITES
DE NEUCHÂTEL

ENCHÈRES PUBLIQUES d'un local d'exposition, en propriété par étage (PPE) à Neuchâtel

Le mercredi 9 février 1994, à 11 heures, au Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203, à Neuchâtel, l'office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de la part de copropriété par étages suivantes: copropriétaire de l'article 3160 du cadastre de Marin et dépendant de la masse en faillite de KITAP, Michel Amstutz, à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de Marin

Parcelle 3160 - LES PAQUIERS: PPE copropriétaire du 3111/A pour 11/800, également copropriétaire du 2754 pour 800/1000 avec droit de jouissance de la place de parc no 110 et 111, surface commerciale de 135 m² au 1er étage du Centre de l'Habitat, surface de 6108 m², rue Champs-Montants 2, à Marin.

Estimation cadastrale (1990): Fr. 216000.-
Assurance incendie (1990) Fr. 20 500 000.-
global pour l'immeuble

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Le local d'exposition mis en vente, pourra être visité le 26 janvier 1994, à 14 heures.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel,
rue des Beaux-Arts 13, ☎ 038/22 32 34

Neuchâtel, le 19 janvier 1994.

OFFICE DES FAILLITES
NEUCHÂTEL
J.-M. Quinche, subst.

28-122

Plus.

Direction assistée, toit ouvrant électrique, volant ajustable en hauteur, radiocassette à quatre haut-parleurs, compte-tours, sièges arrière rabattables séparément et becquet. Le modèle spécial Nissan Sunny X1 est à vous aux prix très net de Fr. 20 350.-

(5 portes Fr. 20 950.-).

Et moins.

Fr. 2000.-. Soit la valeur de l'équipement spécial de la Nissan Sunny X1 qui ne vous coûte rien. Si ce n'est un coup de cœur.



Sunny X1



44-2277-404/ROC

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, 039/31 15 15

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Collaborateur/trice au Bureau de l'intégration DFAE/DFEP

Suppléant/e du chef du secrétariat pour la présidence d'EUREKA par la Suisse, chargé/e de préparer, d'organiser et de mener à bien les travaux inhérents à la présidence d'EUREKA par la Suisse en 1994/95. Assistant/e du président du groupe des hauts fonctionnaires. Collaboration à la préparation des documents nécessaires à la conférence. Une fois passée l'année de présidence (fin 1995), la prise en charge de nouvelles tâches au sein du Bureau de l'intégration DFAE/DFEP sera examinée. Exigences: formation universitaire complète en droit, sciences économiques ou sciences naturelles, connaissances des problèmes d'intégration européenne, expérience des conférences internationales, qualités d'organisateur/trice, goût des contacts sociaux, aptitude au travail de groupe, capacité d'assumer un important volume de travail, qualités de chef, connaissances en informatique. Langues: l'allemand, le français et l'anglais, oralement et par écrit.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral des affaires économiques extérieures, section logistique, Palais fédéral est, 3003 Berne

Un/une responsable du Forum de l'histoire suisse

Le Forum de l'histoire suisse est une annexe du Musée national suisse qui sera inaugurée au cours de 1994. Dans l'ancien arsenal de Schwytz sera aménagé un musée comprenant une exposition permanente et un espace destiné aux expositions temporaires et à d'autres activités. Vous êtes responsable de la gestion du musée et pourrez, en partie, vous appuyer sur les prestations qu'offrent les services d'infrastructure établies à Zurich. Vous vous occuperez des visiteurs, tout spécialement des écoles. Relations publiques, entretien de l'exposition permanente, planification d'expositions temporaires, rédaction de publications scientifiques et didactiques et organisation d'un service des visites commentées. Collaboration avec les responsables d'autres musées et locaux d'expositions situés à Schwytz et dans la Suisse centrale; maintenir le contact avec les institutions et personnes intéressées et organiser des activités culturelles dans le Forum. Formation universitaire complète en histoire, d'expériences dans les travaux de musée et d'aménagement d'expositions. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur

candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: d'abord Zurich, dès l'automne 1994 à Schwytz SZ

Adresse: Office fédéral de la culture, Musée national suisse, service du personnel, case postale 6789, 8023 Zurich, 01/218 65 04, Willi Ackermann

Traducteur/trice

Collaborateur/trice au Service central de traduction italienne du Secrétariat général du Département fédéral de justice et police. Traduction de l'allemand (principalement) ou du français vers l'italien de textes difficiles divers concernant le Conseil fédéral, le département et ses offices fédéraux. Cette activité requiert des études universitaires et/ou un diplôme de traducteur, ainsi qu'un vif intérêt pour les questions juridiques et les nombreux domaines que recouvre le département. Langues: l'italien (langue maternelle), avec de très bonnes connaissances de l'allemand et du français.

Lieu de service: Berne

Adresse: Département fédéral de justice et police, secrétariat général, services centraux du personnel, Palais fédéral ouest, 3003 Berne

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la section Affaires juridiques de la division Affaires générales et juridiques. La section traite des recours contre le tiers responsable et des problèmes juridiques généraux de l'AVS/AI ainsi que des questions liées à toute autre activité de notre administration. Etudes complètes en droit. Langues: l'italien et le français.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Genève

Adresse: Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Edmond-Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/795 93 97

05-2018-60/ROC

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

37

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman
et Sciaky presse)

Le parking souterrain est à sens giratoire. On entre par un côté, on sort par l'autre. L'immeuble Stone forme un bloc. Entrée et sortie ne sont pas situées dans la même rue. Il n'est pas compliqué pour un piéton de jouer à cache-à-cache avec le gardien qui ne peut se trouver partout en même temps et se tient plutôt à la sortie. Une fois dans cet antre à la lumière douteuse on navigue facilement jus-

qu'au monte-charge sans être vu.

Aussi bien Monsieur que sa mère ont donc pu rentrer plus tôt que prévu, prendre clandestinement le monte-charge jusqu'au dernier palier, s'introduire dans les jardins en terrasse par l'escalier de secours qui conduit à l'étage au-dessus et aboutit à la porte de fer, généralement fermée, mais dont les Stone possèdent chacun une clef. Ensuite, se glisser jusqu'à la chambre de Liz, la tuer et repartir par le même chemin... en oubliant de fermer la porte, ou bien pour faire croire à la fuite d'un étranger que la jeune femme elle-même aurait amené, cela me paraît assez faisable et point sot.

Quant à tous ceux qui se trouvaient dans l'appartement au moment du crime: aucun problème. C'était encore plus facile pour eux.

Deux points ne collent guère.

D'abord personne ici n'a une tête d'assassin. (En admettant que la tête ressemble toujours au caractère qu'elle recouvre.) Monsieur, par exemple, a l'air dur mais très droit. Je l'imagine mal en criminel. Ensuite, pourquoi, oui pourquoi avoir traîné le corps de Liz Stone jusqu'à la machinerie du monte-charge? J'ai idée que, quand nous aurons la réponse à cette question, du même coup nous saurons qui est l'assassin.

A la cuisine, le dîner, si l'on peut appeler ça un dîner, a manqué de chaleur.

Nous avons avalé des sandwiches au fromage sous l'œil désespéré de John. «Le vieux mannequin» comme dit Jimmy, est consterné, surtout pour lui-même. Il ne cesse de répéter qu'il n'aurait jamais dû se placer aux Etats-Unis. Il lui semble que son

honneur est atteint. On ne sert pas chez des gens qui se font assassiner. Cela ne se fait pas. Il craint de ne plus trouver de place à l'avenir chez les aristocrates britanniques qui l'employaient jusqu'alors. Au fond, c'est un snob!

Kay ne desserrait pas les dents et me jetait des regards hargneux à cause de ma sortie avec Jim Rush.

Quant à Lili, elle monologuait:

- Pauv'e madame! Elle était mauvaise, mais mou'i' ét'anglée!... Pou' sù', c'est un homme qui a fait le coup. Un de ces hommes avec qui elle cou'ait, doux Jésus! Quelle pitié...

- Tss... Allons, allons, a fait John mécontent. La vie privée de Madame ne nous concerne pas. Il nous faut éviter de porter un jugement qui ne pourrait être qu'éronné puisque nous ignorons tout de son existence.

(A suivre)

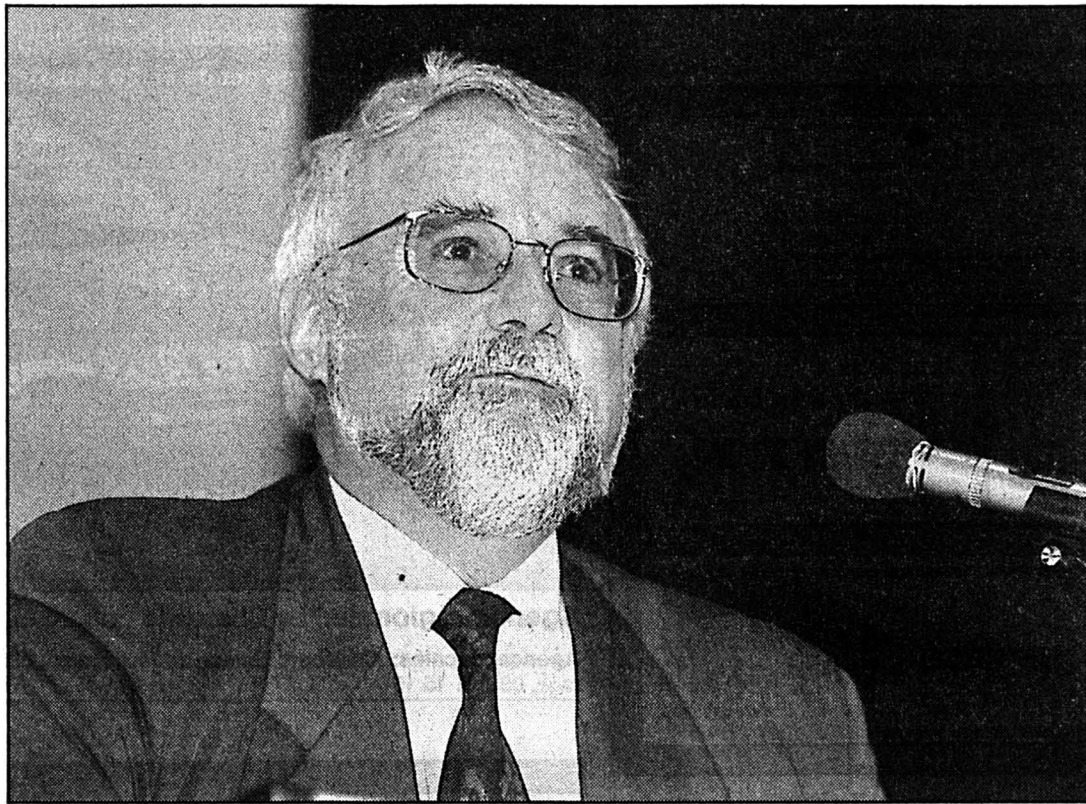
Neuchâtel: Francis Matthey à l'aula des Jeunes Rives

Le pouls des finances publiques

Le conseiller d'Etat Francis Matthey a été invité par la section neuchâteloise de la Chambre fiduciaire à s'exprimer sur le thème «des finances publiques dans le contexte économique actuel». Un auditoire fourni a suivi son exposé, hier, à l'aula des Jeunes Rives. Il a notamment retenu sa conclusion: «Nous en sortirons, à terme, renforcés».

Il fallait, pour saisir les mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle, brosser le tableau des années économiquement fastes, à forte croissance. Après cette introduction, le chef du Département des finances et des affaires sociales a relevé qu'en Suisse le produit intérieur brut n'a pas augmenté en 1990 et 1991, a diminué de 2% en 1992, et encore de 1% en 1993. Aujourd'hui, le taux de chômage se situe à environ 5% en Suisse (près de 7% dans le canton), mais la situation a évolué récemment de manière favorable en matière de taux d'intérêt et d'inflation.

L'horizon des Etats de l'OCDE (et donc de la Suisse) s'est un peu éclairci. Francis Matthey a cité une analyse de la Banque Nationale Suisse optimiste quant à l'évolution aux



Francis Matthey

«La lucidité n'est pas le pessimisme»...

(Impar-Galley)

Etats-Unis et en Grande-Bretagne, alors que la situation stagne dans les pays industrialisés européens et qu'un tassement conjoncturel est enregistré au Japon.

LA SITUATION SE DÉBLOQUE

En Suisse, la situation s'est un peu débloquée: augmentation

de la consommation, mais aussi des exportations et des investissements. Pourtant, la SBS prévoyait un déficit de 17 milliards de francs pour l'ensemble des collectivités publiques (8,3 milliards étaient prévus). La Confédération, avec 8 milliards de déficit, est dans une situation plus difficile que les cantons (6 milliards de déficit). Elle n'a prati-

quement pas d'autre source de revenus que les recettes fiscales (90% des rentrées).

La récession n'est pas seule responsable du déséquilibre des finances publiques, a remarqué Francis Matthey. Aux dérapages, à l'abandon d'une certaine prudence enregistrée dans les années fastes, il faut ajouter notamment l'abaissement des

barèmes fiscaux et la correction de la progression à froid. Pour le canton, les réductions d'impôts ont entraîné environ 200 millions de francs de «pertes» fiscales depuis 1989... D'autres facteurs ont été influents: augmentations salariales, hausse des intérêts passifs, sans oublier les transferts de charges de la Confédération vers les cantons. Pour sortir de la crise financière, tant structurelle que conjoncturelle, une longue thérapie et des sacrifices seront nécessaires, a remarqué l'orateur, qui estime qu'il faudra 6 à 10 ans pour en atteindre l'horizon.

Comparé aux autres cantons - ils connaissent à peu près tous de grosses difficultés - Neuchâtel est défavorisé. Actuellement, sa dette publique s'élève à plus d'un milliard (une augmentation de 100% depuis cinq ans), mais en faveur des investissements, heureusement, et non pour le fonctionnement de l'Etat.

Une redéfinition des tâches des collectivités publiques, une adaptation des normes légales à l'austérité, et des mesures de rationalisation seront encore à entreprendre. «La lucidité n'est pas le pessimisme», a dit Francis Matthey qui propose de se questionner sur le rôle de l'Etat: «il doit avoir des ambitions, assurer des libertés, susciter le dynamisme, avoir le sens du long terme, assurer les solidarités sociales et régionales, les infrastructures, la formation, la recherche»... AT

BRÈVES

Colombier

Ça augmente...

28 habitants de plus pour Colombier, entre le 31 décembre 1992 (4606) et le 31 décembre 1993 (4634). L'augmentation a été plus sensible pour les étrangers (+ 20) que pour les Suisses. On dénombre 1443 Neuchâtelois, 2344 Confédérés et 847 étrangers dans la commune. Ils se partagent entre 1804 célibataires, 2315 mariés, 254 divorcés et 261 veufs. La majorité est protestante (2340 protestants pour 1'824 catholiques romains). (ao)

Colombier

Le troc va arriver

Les temps sont à l'économie, les parents ne l'oublient pas: ils pourront échanger les jeux et matériel de sports d'été, voire des jouets, lors du troc de printemps qu'organisera la section de Colombier du parti socialiste, le 18 mars 1994 à la Grande salle du village. Des informations détaillées leur parviendront à fin février. (ao-comm)

Gorgier

A la baisse

Quatre habitants de moins, alors que la progression avait été très importante l'année précédente à Gorgier: on considère qu'il s'agit d'une stabilisation. La commune comptait 1758 habitants au 31 janvier, dont 566 Neuchâtelois, 907 Confédérés et 285 étrangers. Et deux «Opération Bosnie» qui n'entrent pas dans les comptes. La commune espère encore de nouvelles âmes: des locatifs se construisent et il reste des appartements à louer. (ao)

AGENDA

Neuchâtel

Les mêmes au ciné

Pour pleurer (et rire un peu), les mêmes sont attendus cet après-midi à 14 ou à 16 heures, au Cinéma des Arcades pour leur séance de «Lanterne magique». (ao)

Showband Les Armourins

Concert de gala

Le Showband «Les Armourins» donnera, ce samedi à 17 h au Temple du Bas, son traditionnel concert de gala annuel. Au programme: arrangements de musique classique, de jazz ou traditionnels. (comm)

Groupe de promotion touristique

Neuchâtel fait un «carton» à Zurich

Le succès obtenu par le Groupe de promotion touristique du Pays de Neuchâtel à la Foire des vacances et des loisirs de Zurich (FESPO), qui vient de s'achever, a dépassé toute attente.

Le stand monté à l'exposition et desservi par une dizaine de personnes parlant l'allemand n'a pas manqué d'attirer les touristes potentiels. Le public a particulièrement fait preuve d'en-

gouement pour le «Free Fall», une installation permettant à toutes et tous d'effectuer des évolutions à plusieurs mètres du sol sans risque, ainsi que pour le tir à l'arbalète.

Ces deux animations et la dégustation offerte de produits du terroir et de vins neuchâtelois ont permis d'accueillir au stand du Pays de Neuchâtel de très nombreuses personnes à qui une documentation touristique a pu être remise. L'édition 1994 de la

FESPO a accueilli 78.952 visiteurs, soit 57% de plus que l'an passé. C'est là un record absolu de fréquentation.

A relever que le Groupe de promotion, composé de tous les milieux touristiques du canton associés aux responsables du saut à l'élastique du bord du Doubs, du tir à l'arbalète et des «produits du terroir», participera, du 20 au 23 janvier, à la foire touristique Ferienmesse 94 à Berne. (comm-cp)

Recensement à Boudry

Encore plus...

Depuis 20 ans, la population Boudryenne n'a cessé d'augmenter (mis à part l'année où l'on est passé de la saisie manuelle des données à l'informatique). 1993 ne fera pas exception à la règle, mais restera dans les mémoires comme une année tranquille: au 31 décembre 1992, la ville comptait 5137 personnes, un an plus tard, 5175. Une hausse de 38 habitants qui

paraît très raisonnable, en comparaison de certains bonds qui ont parfois dépassé cent unités.

Les chiffres pour 1993 dans le détail: Boudry compte près de 300 femmes de plus que d'hommes parmi sa population «indigène» (2070 Confédérées et 1789 Confédérés). Les étrangers rééquilibrent presque la balance des sexes, avec 719 hommes et 597 femmes. On compte au total,

2598 Boudryens et 2667 Boudryennes; parmi lesquels 2152 célibataires, 2525 mariés, 260 divorcés et 238 veufs.

Sur le plan confessionnel, on dénombre 1357 protestants, 2091 catholiques romains, 3 catholiques chrétiens, 1 israélite et 704 «divers-sans religion», auxquels s'ajoutent 19 demandeurs d'asile (dont la confession n'est pas relevée). (ao)

Conseils généraux de Pesex et Fresens

Dépenses à mesurer

Le Conseil général de Fresens est convoqué mardi 25 janvier à 20 h au bureau communal. Le législatif fixera la taxe hospitalière, se prononcera sur une demande de subvention (2300 francs par an) pour garantir le financement d'un stand de tir régional, sur un crédit de 10.000 francs pour agrandir l'école enfantine et la vente éventuelle d'un terrain à bâtir. Mais cette

séance sera surtout celle du budget qui boucle en rouge, comme ailleurs, avec un déficit de 31.000 francs pour un total de dépenses de l'ordre de 628.000 francs.

Deux points seulement à l'ordre du jour du Conseil général de Pesex, jeudi 27 janvier à 19 h 30 à la Maison de commune: la conclusion d'un emprunt privé de 2 millions pour rembourser un emprunt public conclu en 1982 et une demande complé-

mentaire de crédit de 126.000 francs. Les travaux projetés (un crédit de 258.000 francs a été voté le 1er juillet 1993) ont fait l'objet de remarques pertinentes de la part des locataires concernés et, finalement, l'exécutif propose encore quelques améliorations pour l'immeuble Ernest-Roulet 11, avec notamment la création de deux chambres sous les toits et l'aménagement de 3 cuisines. (ao)

CLN: fromage au lait cru

Une appellation floue

Dans ses nouveaux locaux de production, inaugurés la semaine dernière, la Centrale laitière de Neuchâtel (CLN) produit une tomme neuchâteloise «au lait cru». Une appellation qui au regard de la législation actuelle reste encore bien «floue».

Le lait utilisé pour la préparation des tommes de la CLN, vendues sous la mention «au lait cru», subit une thermisation à 60 degrés. En toute légalité. En effet, l'actuelle ordonnance sur les denrées alimentaires (ODA) ne fait de distinction qu'entre lait pasteurisé ou non pasteurisé. Tout lait qui n'atteint pas la température minimale de chauffage de 65 degrés est considéré comme lait cru.

La révision de l'ODA, actuellement en consultation, devrait apporter plus de clarté. Elle fait en effet la différence entre laits pasteurisés (65 degrés), thermisés (60 degrés) et cru (40 degrés). Dès qu'elle entrera en vigueur, le mode de préchauffage devra être mentionné. Des nuances qui ne sont pas insignifiantes pour le

consommateur. Le fromage fabriqué à partir de lait thermisé est plus fade que celui au lait cru véritable, explique Michel Rolle, chef de la station laitière à l'Institut agricole de Grange-neuve (FR).

Pour Hans Schwab, chef de la division fédérale des denrées alimentaires, même si la notion de lait cru n'est pour l'instant définie nulle part, la thermisation est une «tromperie». Celui qui achète un fromage portant cette mention cherche avant tout un produit dont le lait n'a pas été chauffé.

La CLN peut néanmoins commercialiser ses tommes au lait cru fabriquées à partir de lait thermisé sans avoir besoin de le préciser. Une situation qui ne devrait pas durer: la centrale est en pourparlers avec ses fournisseurs pour l'établissement de contrats de qualité, précise son directeur Jean-François Urfer. Dès que les conditions seront remplies, soit dans une année environ, du lait cru, au sens ou la nouvelle ODA l'entendra, devrait être utilisé. (ats-cp)

Neuchâtel: 1er Salon du vin nouveau

Concours d'affiches

En collaboration avec 25 encaveurs du Littoral, l'Office de la propagande des vins et l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs, la Direction des domaines de la ville organisera, les 22 et 23 avril prochain, le 1er Salon du vin nouveau, au Casino de la Rotonde et dans les jardins qui l'entourent.

But premier de la manifestation? Mettre à l'honneur le travail de vinification qui s'effectue dans les caves durant l'hiver et donner la possibilité aux consommateurs d'en découvrir le résultat au moment de la mise en bouteilles. Cette manifesta-

tion sera agrémentée de diverses animations, dont, en particulier, une exposition d'affiches pour lesquelles un concours est mis sur pied. Celui-ci s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de communication, qu'ils soient peintre, graphiste ou photographe. L'affiche d'un format minimum A4 et maximum R4, devra annoncer le 1er Salon du vin nouveau. Un jury désignera les meilleurs projets, qui doivent être envoyés avant le 4 mars à 12 heures à la Direction des domaines à l'Hôtel communal. Des prix en espèces et en vins sont prévus. (comm-cp)

Recensement 1993 au Val-de-Ruz: 331 habitants de plus

Le district grossit encore

13.194 habitants recensés à fin 1992 contre 13.525 habitants aujourd'hui: la population du Val-de-Ruz ne cesse de croître, une tendance que confirme le recensement 1993.

Le district du Val-de-Ruz gonfle, gonfle. Et mis à part le petit village d'Engollon, toutes les communes y participent. Avec 331 habitants de plus qu'à fin 1992, et un total de 13.525 aujourd'hui, le Val-de-Ruz enregistre une hausse de 2,5% de sa population. Dans le détail, ce sont les Confédérés qui progressent le plus (+3,3%), suivis des étrangers (+3,2%) alors que les Neuchâtelois terminent la marche avec un maigre 1,1% d'augmentation.

Proportionnellement, la plus forte hausse s'enregistre dans les communes de Fontaines et La Côte (respectivement +6,8%) talonnées par Les Geneveys-sur-Coffrane (+4,5%), tandis que Fontainemelon (+0,7%) et Villiers

(0,2%) se retrouvent en queue de peloton.

Villiers détient toujours la palme d'une population jeune, avec une faible proportion (8,1%) de gens nés avant 1932. A l'opposé, on trouve Engollon qui passe la barre des 20%. La moyenne du district s'établit à 14,2%: en regard, Chézard-Saint-Martin, Les Geneveys, La Côte, Fontaines, Boudevilliers et Montmollin se situent en dessous.

Les étrangers se retrouvent en nombre supérieur dans les communes à vocation économique plus marquée comme Les Geneveys-sur-Coffrane (32%) ou Fontainemelon (21,3%). Mais, avec une proportion de 23,7%, Valangin se place également dans le peloton de tête, comme Cernier et Montmollin.

La hausse enregistrée accélère un mouvement amorcé il y a maintenant dix ans déjà: de 1983 à fin 1993, le vallon a accueilli 2207 personnes de plus, confirmant ainsi son rôle dans l'absorption du trop-plein démographique de Neuchâtel et

du Littoral. Villas et immeubles locatifs ont fleuri dans le paysage. En dix ans, à l'exception

de Valangin, tous les villages se sont développés, et certains dans des proportions très impor-

tantes, tels Montmollin (+38%), Fontaines et Villiers (+37%).

Val-de-Ruz	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers	TOTAL 93	Différence par rapport à 1992
Cernier	716	916	314	1946	+ 22
Chézard-St-Martin	592	806	98	1496	+ 24
Dombresson	512	621	143	1276	+ 31
Villiers	140	196	21	357	+ 1
Le Pâquier	95	131	5	231	+ 6
Savagnier	382	325	43	750	+ 16
Fenin-Vilars-Saules	263	266	45	574	+ 37
Fontaines	276	450	116	842	+ 54
Engollon	44	21	-	65	- 1
Fontainemelon	477	723	325	1525	+ 11
Les Hauts-Geneveys	327	457	76	860	+ 23
Boudevilliers	266	238	62	566	+ 10
Valangin	155	160	98	413	+ 12
Coffrane	266	256	93	615	+ 12
Les Gen.-s/Coffrane	407	615	500	1522	+ 66
Montmollin	183	223	81	487	+ 7
Total en 1993	5101	6404	2020	13525	+ 331
Chiffres de 1992				13194	

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Recensement
à TraversStabilité
démographique

Avec 1240 habitants enregistrés au 31 décembre 1993, la population de Travers demeure très stable. Par rapport à 1992, le nombre d'habitants n'a en effet augmenté que de 3 unités. Dans le détail, on dénombre 467 (463) Neuchâtelois, 586 (558) Confédérés et 187 (216) étrangers. Ensemble, ils forment 503 (513). Sur le plan de l'état civil, on compte 448 (460) célibataires, 664 (652) mariés, 30 (29) divorcés et 98 (96) veuves et veufs. Avec 768 (758) membres, les protestants sont majoritaires. Ils sont suivis de 395 (413) catholiques romains, de 74 (63) personnes de religions diverses ou sans confession et de 3 (3) catholiques chrétiens. (paf)

Coffrane

Budget et Lion d'Or

Lundi, le Conseil général de Coffrane a accepté le budget 1994 à l'unanimité et sans discussion. Puis, il a été question de favoriser l'implantation de petites et moyennes entreprises sur le territoire communal, chose plutôt difficile en cette période. Enfin, le Conseil communal a déclaré qu'il était en tractations pour la vente du bâtiment Le Lion d'Or. (se)

Assemblée de l'ASN à Buttes

Camp fédéral pour les scouts neuchâtelois

L'Association du scoutisme neuchâtelois (ASN), qui réunit dans le canton quelque mille membres répartis en une vingtaine de groupements, a tenu la semaine dernière à Buttes sa traditionnelle assemblée des délégués. Elle a été l'occasion d'évoquer les activités futures et surtout de préparer le prochain camp fédéral mis sur pied par le Mouvement scout de Suisse, douzième du nom, qui se déroulera du 25 juillet au 6 août aux alentours du Napf.

A cette occasion, les Neuchâtelois - qui se déplaceront en nombre (250 inscriptions à ce jour) - pensent inviter une unité de scouts des environs de Prague; une initiative qui leur incombe totalement. «Dans cette perspective, nous avons décidé de majorer cette année nos cotisations d'un franc; une somme symbolique qui permet à tout le monde de participer à notre action. Cela ne suffira évidemment pas à couvrir les frais. De sorte que nous envisageons de contacter différentes entreprises, pour trouver les fonds nécessaires à la réussite de cette formidable aventure», confie Christiane Wenger, présidente de l'ASN.

Les modalités générales (à savoir l'organisation du voyage et du séjour, le financement, une halte éventuelle dans le canton...) seront définies ultérieurement. Etant donné la mise sur pied de ce rendez-vous, il n'y aura pas de camp cantonal en 1994. Par contre, il est prévu une journée cantonale au début de l'automne. En parallèle, et avec la collaboration de Jeunesse et Sports, l'ASN propose annuellement des cours à ses moniteurs et chefs. «Il est indispensable que tous soient bien formés, afin qu'ils puissent s'occuper au mieux des enfants et adolescents qui leur sont confiés», souligne Mme Wenger.

Jusqu'à fin 1993, l'église réformée du canton mettait à la disposition de l'ASN et de l'Union cadette jeunes gens (UCJG) un aumônier chargé d'apporter à leurs membres un message spirituel; une opportunité de toucher peut-être plus facilement la jeunesse. Or, les finances sont telles que ce poste a dû être supprimé. Orphelin, le groupement scout essaie d'assurer seul la relève, tout en cherchant une personne susceptible de reprendre le flambeau. (paf)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Pas de quoi piquer un chien

P.-A. C. a comparu devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz, puisqu'il avait fait opposition au mandat de répression lui infligeant une amende de 100 francs et 20 fr de frais pour ne pas avoir effectué le rappel de vaccination contre la rage à son chien.

Devant le juge, il a expliqué que l'avis du service vétérinaire lui avait été envoyé alors qu'il était à l'étranger. Son épouse l'avait averti par téléphone,

mais il avait pensé que cela pouvait attendre son retour. P.-A. C. a encore ajouté que son chien était «un cas social du point de vue des animaux», qu'il l'avait recueilli à la SPA et qu'il était le seul à pouvoir l'emmener chez le vétérinaire.

Le Tribunal a retenu que l'infraction était réalisée mais que les circonstances permettaient une réduction de la peine. P.-A. C. a donc été condamné à 40 fr d'amende et à 70 francs de frais de justice.

Dans une autre affaire, alors qu'il amenait à la gendarmerie une pièce de gibier qu'il avait tirée, V. P. suspecté d'ivresse par les gendarmes, a été soumis au test de l'éthylomètre puis à une prise de sang qui a révélé une alcoolémie de 0,9‰. Au vu de l'absence d'antécédent, du taux et des bons renseignements généraux, V. P. a été condamné à une amende de 750 fr qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 580 fr de frais. (pt)

Tribunal du Val-de-Travers

Un vol en guise de service

Pensant rendre service à sa propriétaire, B. B. et A. B., ressortissants algériens, sont montés dans sa voiture, semble-t-il en panne, laissée au bord de la route en pleine campagne, pour la conduire aux Verrières. «Nous ne savions pas où se trouvait la dame.

Comme les clefs étaient au volant, nous avons pris le véhicule et pensions téléphoner aux gens concernés depuis la gare», expliquait B. B. au président du Tribunal de police du Val-de-Travers.

Le «hic», c'est qu'il n'était pas en possession d'un permis de conduire.

Et malgré le fait que la mentalité africaine soit bien différente de la nôtre, nous nous trouvons bel et bien en présence d'un vol d'usage. Son copain A. B., conscient des risques et des ennuis qu'un tel acte pouvait impliquer, est tout de même monté à bord.

Considéré comme complice, il a donc dû, lui aussi, comparaître devant la justice. Il a écoupé d'une amende de 200 francs

et d'une partie des frais de la cause.

Quant à B. B., le tribunal s'est donné un temps de réflexion pour déterminer si, dans cette affaire, il ne serait pas utile d'entendre quelques témoignages; notamment celui d'une personne qui aurait aperçu la voiture dans la direction de Fleurier. (paf)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut au greffe.

DIVERS

Autorisés du 10. 1. au 29. 1. 1994

FUST
Ing. dipl.

SOLDÉS

TV • HIFI
VIDEO

NATEL • FAX
TELEPHONES

ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES



2198.-
Loc./m.* AS inclus 71.- 1688.-

Téléviseur Sony KV-X 2961 D
Ecran Hi-Black-Trinitron-Bi 72 cm. 60 programmes/tuner hyperbandes. Télétexte CCI/son stéréo. Commande par menus sur écran. Télécommande.



998.-
Loc./m.* AS inclus 39.- 748.-

Magnétoscope Blaupunkt RTV-540 EV HQ-VHS. Programmation facile avec code-barres. Prise Scart. Système VPS. AS = abonnement de service



2698.-
Loc./m.* AS inclus 92.- 1980.-

Caméscope Sony CCD-TR 808 Handycam Trav. Hi8, zoom motorisé 10x, stabilisateur d'image, 470'000 points d'image, 3 lux, insertion date-heure, télécommande.



1695.-
Loc./m.* AS inclus 52.- 1285.-

Chaîne stéréo Pioneer Mini 73 TB 2 x 35 W Sinus. Egaliseur électronique 7 bandes avec analyseur de spectre 13 niveaux. Radio avec 36 stations programmables/horloge. Double-cassette avec autoreverse. Lecteur Twin CD pour 2 CD.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures, 039 26 94 44
Neuchâtel, rue des Terreaux 7
038 25 51 52 05 2569 42 44

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER

NOS PREMIERS VOYAGES

26 - 28 février

EURO DISNEY

2 jours et demi au Parc d'attractions

Fr. 350.-

26 février - 3 mars

FÊTE DES CITRONS À MENTON

6 jours, Fr. 585.-

Demandez nos programmes détaillés

Renseignements et inscriptions:

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65

Tél. 039/24 15 24

ou auprès de votre agence de voyages

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Permanence des anabaptistes sur les hauts plateaux

Une étonnante survivance

La présence d'une communauté anabaptiste sur les hauteurs de l'Arc jurassien ne manque pas d'étonner le visiteur de passage. On lui attribue diverses causes et l'on a souvent tendance à ignorer les vraies raisons qui ont poussé ces agriculteurs à coloniser les hautes terres austères du Jura bernois.

Le berceau de cette communauté ne se situe pas aux Pays-Bas, mais dans la région de Zurich à l'époque de la Réforme et de son porte-drapeau Ulrich Zwingli.

PERSÉCUTIONS

Les anabaptistes étaient très stricts sur leur lecture de l'Evangile qui les incitait à refuser de prêter serment et de servir. D'aucuns appelaient même de leurs vœux un nouveau royaume chrétien sans clergé ni redevances. Des positions aussi tranchées ne pouvaient que susciter des persécutions. Les anabaptistes zurichoises durent donc se disperser en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Hollande.

L'origine des anabaptistes remonte au XVI^e siècle. Ils pratiquaient le baptême des seuls croyants, dit aussi baptême des adultes. Curieusement, ils sont connus dans le monde sous le nom de mennonites, du fait que le prêtre hollandais Menno Simons avait quitté l'Eglise et avait évangélisé les anabaptistes victimes de dures répressions.

C'est ainsi que certains vinrent s'établir aux Prés-de-Cortébert et au-dessus des gorges du Pichoux.

DIRECTIVES

On croit généralement que ce sont leurs Excellences protes-

tantes de Berne qui les ont accueillis. En fait, elles les martyrisèrent dans l'Ancien canton. C'est au contraire au prince-évêque de Bâle que les anabaptistes durent leur salut. Non sans que des directives sévères leur soient imposées.

C'est ainsi qu'ils ne devaient pas s'établir à moins de mille mètres d'altitude. Ils devaient s'abstenir de tout prosélytisme parmi les autochtones. Ils pouvaient en revanche exercer leur culte, pratiquer leur langue, administrer leur église de manière autonome et prendre soin eux-mêmes des veuves et des orphelins de leurs communautés.

On trouve ici l'explication d'une autre idée fautive répandue. La survivance de familles agricoles de langue germanique sur les hautes terres jurassiennes n'est pas le fait d'une immigration délibérée, mais la conséquence d'une répression religieuse.

Au XX^e siècle, le bilinguisme s'est instauré dans les familles,

l'allemand demeurant la langue communautaire, le français devenant la langue de communication et de travail. Plus insolite encore, Samuel Gerber avait consacré un texte* aux anabaptistes du Jura bernois dans la revue «Intervalles», dans laquelle il racontait que son père préférait même le parler local et savait donc «djâser l'patois»!

DISPERSION

Aujourd'hui, la langue allemande a beaucoup perdu de son influence dans les communautés mennonites. Ces dernières sont même totalement francophones dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et en Franche-Comté. Autre phénomène lié à l'évolution, les anabaptistes quittent progressivement la terre pour l'industrie. La communauté se disperse et s'implante dans les villes. Il est donc difficile de prévoir son avenir à l'aube du XXI^e siècle.

Bl.N.

* «Intervalles», No 10.

Transjurane

Pour un projet commun

Roland Matti, député de La Neuveville, et cinq collègues ont déposé hier au Grand Conseil bernois une motion proposant la construction commune par les cantons de Berne et du Jura d'un centre d'entretien de la Transjurane N16. Voici la teneur de cette motion.

«Le grandiose projet de centre d'entretien de la N16 sur territoire jurassien ne semble pas devoir arriver à chef, même si en dernier ressort le peuple du canton concerné doit encore se prononcer.

«En cas d'échec du projet, je demande au gouvernement bernois de prendre contact avec les autorités jurassiennes en vue de la construction d'un seul et unique centre d'entretien pour l'ensemble de la Transjurane, centre d'entretien qui devrait pour des raisons pratiques se situer dans la vallée de Tavannes.

«L'idée d'un centre d'entretien dans la vallée de Tavannes a d'ores et déjà été approuvée par la majorité du Grand Conseil.

Dans ce contexte, une première infrastructure sera de toute manière mise en place dans la région concernée. Dès lors, un contact avec les autorités du canton voisin apparaît justifié, dans la mesure où il en résulterait pour les deux entités concernées une diminution notable des frais, tant sur le plan de la construction que de l'exploitation.

«Dans un souci bien compris d'économie, il me semble que la démarche est non seulement nécessaire, mais indispensable. Et sans préjuger de l'avenir, c'est sans doute la meilleure solution pour l'ensemble des collectivités publiques concernées. (Imp)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Banque Cantonale Bernoise

On tire un trait

Le Grand Conseil bernois a décidé hier de tirer un trait sur les raisons qui ont entraîné la débâcle de la Banque Cantonale Bernoise et de retenir la leçon à l'avenir. Les députés ont pris connaissance de deux rapports et d'une expertise à ce sujet. Les rapports trop confiants entretenus avec la direction de la banque ont été critiqués avec ironie (par la gauche et les Verts. (ats))

Belprahon

Nouveau vice-maire

Lors de sa première séance de l'année, le Conseil communal de Belprahon, présidé par Michel Leuenberger, maire, a désigné pour 1994 le vice-maire en la personne de Charles Beyeler, conseiller communal et gérant de l'Association agricole de Moutier. (kr)

Moutier

Grand maître trop fort

Le Cercle d'échecs jurassien a organisé samedi après-midi à Moutier, une séance de parties simultanées contre le grand maître international roumain Florin Gheorghiu, résidant actuellement dans le canton de Vaud. Vingt et un joueurs du cercle prévôtois, dont une représentante féminine, Christine Crettehand, ont affronté le grand maître durant quatre heures. Mais le joueur roumain fut intraitable, gagnant dix parties et ne subissant aucune défaite, ce qui est paraît-il plutôt rare dans ce genre de confrontations. (kr)

Corgémont

Légère hausse

Le recensement établi à la fin de 1993 fait apparaître une légère hausse de la population de Corgémont qui se porte à 1562 habitants, soit une augmentation de 16 unités. Le nombre des naissances se monte à 16 et celui des décès à 14. Les étrangers sont 184 (+6), alors que les ressortissants suisses s'élèvent à 665 hommes et à 713 femmes. On dénombre 958 protestants, 373 catholiques, 161 personnes d'une autre religion et 70 sans confession. On a enregistré 103 arrivées à Corgémont contre 89 départs de la localité. (gl)

Nouvelles méthodes d'éducation gymnique à Tramelan

Pour garder la forme

Une quarantaine d'adeptes de la «pleine forme», pour la plus grande partie des représentantes de la gent féminine ont répondu samedi dernier à l'invitation du club local «Tram-Fit Valérie Matter», qui avait organisé un séminaire comportant différents cours de méthodes dites nouvelles ayant pour but de maintenir la grande forme et secrètement d'obtenir une silhouette de déesse ou d'apollon.

Vous l'avez compris, les méthodes dénommées, Hilo funk, Body sculpt, Cardio funk,

Step Reebok et stretching ont des mots certes fort barbares, mais leur pratique est incontournable si l'on veut être en forme et dans le coup.

PAS DE LA FRIME

Friands de nouvelles techniques pour tonifier, assouplir et entraîner leurs muscles tout en brûlant un maximum de calories, beaucoup de sportifs et sportives mais aussi tout un chacun se ruent sur ces nouvelles méthodes.

Si de prime abord tous ces exercices et mouvements, qui s'exécutent toujours en musi-

que, paraissent simples et faciles, il en va tout autrement en pratique.

Pour bien maîtriser son sujet, l'aide de spécialistes est indispensable. Comme tout autre discipline sportive, un entraînement régulier s'impose avant de prendre réellement son pied.

RÉFÉRENCE

A Tramelan, le club, «Tram-Fit» de Valérie Matter est une référence dans ce domaine. Pas étonnant donc que la «Jane Fonda» tramelote ait mis sur pied cette journée «fit» qui a connu un vif succès et engendré

quelques douleurs musculaires... C'est en quelque sorte une pré-tresse de ces spécialités qui a dispensé tous les cours, la charmante Sylvie Marquet, une Française résidant dans le Midi de la France, plus précisément à Aix-en-Provence.

Agée d'une trentaine d'années, elle est au bénéfice du brevet d'Etat d'éducation gymnique et disciplines associées (EDGA). Elle a pratiqué la danse à Paris pendant trois ans, et enseigne dans un club de fitness depuis 1985.

C'est vous dire si elle en connaît un bout! (spt)

Réseau régional express (RER) bernois

Deuxième ligne en service en mai 1995

Une liaison ferroviaire directe reliera l'Emmental à la région de Schwarzenbourg dès mai 1995. La seconde ligne du RER bernois sera mise en service lors du changement d'horaire de l'an prochain.

Elle sera exploitée conjointement par les CFF et la compagnie ferroviaire Berne-Lötsch-

berg-Simplon (BLS). Cette étape constitue un pas important pour la réalisation du RER bernois, a déclaré hier à la presse la conseillère d'Etat Dori Schaer-Born.

D'ici à 1997, les deux autres lignes du RER devraient elles aussi être opérationnelles. Il s'agit des liaisons Bienne - Berne - Belp - Thoune et Neuchâtel - Morat - Châtres - Berne - Ber-

thoud - Haute Argovie/Emmental. La première ligne, entre Fribourg et Thoune, est en service depuis 1987.

La seconde ligne reliera, quant à elle, Schwarzenbourg, Berne, Langnau et Trubschachen. Aux heures de pointe, les trains circuleront à la cadence semi-horaire, tandis qu'aux heures creuses, ils reprendront le rythme horaire. (ats)

Contournement de la ville de l'Avenir par la N5

La ville de Bienne se rallie au choix fédéral

La ville de Bienne se rallie finalement au projet de contournement de la cité par la N5 prônée par la Confédération. Pendant plus de cinq ans, les autorités communales ont tenté de promouvoir la variante nord, par le pied du Jura. De guerre lasse, elles vont désormais soutenir la variante sud, choisie par le Conseil fédéral, mais à des conditions favorables également à la ville, a déclaré hier le maire Hans Stöckli.

Bienne exige notamment la construction d'un tunnel sous la vieille ville, afin de désengorger le centre. Cette réalisation doit entrer dans le cadre de la planification de la N5, car la ville ne pourrait la prendre en charge financièrement.

Les autorités biennoises demandent également la construction d'un tunnel à la sortie de la cité, au bord du lac, et d'un autre desservant l'axe du Jura bernois. Pour sa part, la ville devra mettre à disposition

plus de 100.000 m² de terrain pour la N5.

MUSIQUE D'AVENIR

Pour l'heure, l'évitement de Bienne par la N5 n'est encore que musique d'avenir. Le projet général devrait être présenté vers la fin de cette année, alors que les travaux devraient durer une quinzaine d'années. La Berne fédérale espère que ce projet pourra être terminé d'ici à l'an 2010. (ats)

Villeret

Cela suffit!

Le Conseil municipal de Villeret a pris connaissance, récemment, de plusieurs plaintes relatives à des feux effectués ça et là dans la localité.

Quelques citoyens, il est vrai, brûlent dans leur jardin tout ou n'importe quoi. Une situation qui n'est sans aucun doute pas étrangère à l'introduction de la taxe au sac, mais qui n'est pas tolérable, tant au niveau de la législation qu'à celui des relations de bon voisinage. Les autorités locales en appellent à la compré-

hension de chacun, afin que de tels problèmes ne se reproduisent plus à l'avenir.

Par la même occasion, l'exécutif engage la population à respecter scrupuleusement les jours de ramassage des ordures ménagères et à munir les sacs des vignettes ad hoc.

Il rend tous les citoyens attentifs au fait que des contrôles seront effectués et que des mesures seront désormais prises à l'encontre des contrevenants. (mw)

Interpellations au Grand Conseil

Estivage et PMU

Lors de l'avant-dernière session du Grand Conseil bernois avant la fin de la législature, diverses interpellations ont été déposées. C'est ainsi que le radical tramelot Hubert Boillat s'est penché sur le problème des contributions d'estivage.

Auparavant, le canton versait les contributions aux communes qui rétrocédaient aux bénéficiaires les montants d'estivage. Or, depuis 1993, le canton verse directement aux agriculteurs les sommes par mandat postal, ce qui complique inutilement le travail des fonctionnaires et renchérit la procédure. C'est donc un gaspillage qu'il convient de

supprimer au plus vite, selon le député tramelot.

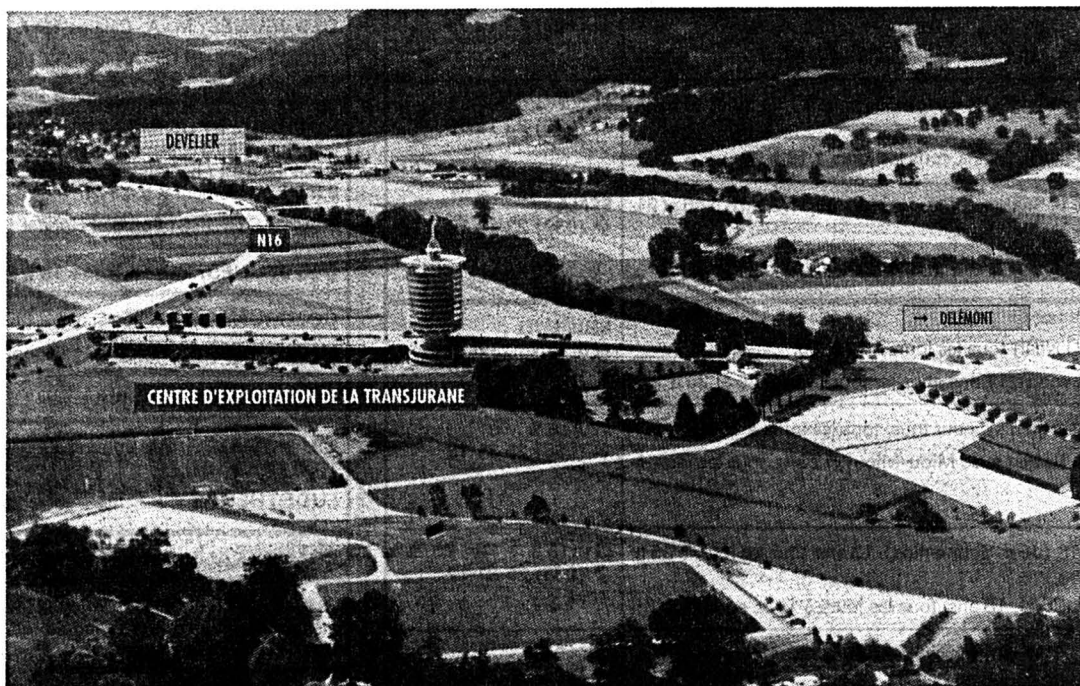
LENTEUR

Quant à l'agriculteur de Reconvi-lier, Claude-Alain Voiblet, il ne cache pas son impatience devant la lenteur que le canton met à introduire le pari mutuel urbain (PMU) dans le Jura bernois. Il avait déjà déposé un postulat, retiré après les assurances du gouvernement affirmant que la SEVA aurait une décision de l'autorité compétente avant la fin de 1993. Or, on ne voit toujours rien venir, d'où la nouvelle intervention du député auprès du Conseil exécutif qui n'a pas tenu ses engagements. (Imp)

Centre d'exploitation de la N 16

La campagne est lancée

Le Gouvernement jurassien in corpore, présidé par Jean-Pierre Beuret, a présenté hier à l'Institut agricole de Courtemelon le message qu'il adresse aux citoyens en vue du vote du 20 mars prochain d'un crédit de 29,73 millions concernant la construction du Centre d'exploitation de la Transjurane, aux Prés Roses à Delémont. La conférence a été conduite par Jean-Pierre Beuret qui a la responsabilité de ce dossier, à la suite du désistement du ministre de l'Équipement Pierre Kohler.



Prés Roses à Delémont

La maquette du Centre d'exploitation de la N16.

(sp)

Seules les conséquences très importantes d'un refus populaire justifient la présence de l'équipe gouvernementale au complet.

Réalisé par l'architecte d'origine jurassienne Vincent Mangeat, ce projet groupe en une seule construction les centres d'entretien de la N16 et des routes cantonales du district, la centrale des commandes techniques de surveillance des tunnels routiers entre Delémont et l'Ajoie et plusieurs services de la police cantonale (transmissions, brigade routière, police des routes, groupe-accident, commandement, services généraux, sûreté), ainsi l'ensemble du Service des Ponts et chaussées.

Le devis global se monte à 58,44 millions, dont la moitié à charge de la Confédération. La part du Jura atteint 29,73 mil-

lions, parce qu'augmentée de 511.000 francs que coûteront des abris de protection civile.

DES ATOUTS IMPORTANTS

Ce centre économise le terrain, grâce à une tour de 10 étages, il intègre la surveillance policière et routière en un seul tenant. Il groupe des services policiers disséminés dans trois bâtiments et quatre logements à Delémont. Une dizaine d'emplois est ainsi économisée, soit un coût annuel de fonctionnement d'un million, frais de conciergerie déduits. Le Parlement a adopté ce projet qui fait suite à de longues études et à un concours architectural, par 40 voix contre 4, en septembre dernier. Quelque 50 millions de travaux pourront être adjugés à des entreprises jurassiennes, le solde étant des équipements

techniques achetés hors du canton. Le centre abritera 203 fonctionnaires, dont 75 affectés à la N16 (subventionnés à 95% par la Confédération), 72 à la police et 56 aux Ponts et chaussées. Les bâtiments libérés par les services réunis au centre ont une valeur estimée de 11 millions qui, en cas de vente, diminueront d'autant l'investissement global. Le financement de la dépense est inclus dans les plans, sans augmentation de la quotité fiscale.

Contrairement à certaines assertions, cette construction n'est ni luxueuse ni exagérément coûteuse. La tour cylindrique n'entraîne pas un accroissement des surfaces nécessaires, mais au contraire en économise. Le groupement de plusieurs services est certes une option qui peut être discutée. Mais elle a été examinée et décidée par le Parle-

ment, avec l'appui du Gouvernement.

Le message explique les détails du projet, en montre les avantages et répond à des critiques connues. Il évoque les conséquences d'un refus du crédit: trois millions de frais d'études perdus, un million de locations actuelles pendant 4 ans et un million de frais d'une nouvelle étude d'une construction restreinte limitée aux installations rendues nécessaires par la N16.

A ces cinq millions s'ajoute le retard de deux à trois ans de l'ouverture des tunnels de la N16 au trafic, entre les districts de Delémont et de Porrentruy. Au lieu d'une mise en service en 1996 et une fin du chantier en 1997-1998, celle-ci serait reportée en l'an 2000.

Dernier détail: le ministre Pierre Kohler, opposé au projet,

ne fera pas campagne contre celui-ci. Il l'a dit, après l'exposé du ministre responsable Jean-Pierre Beuret. Les citoyens ont deux mois devant eux pour mesurer les atouts et les inconvénients et se prononcer en toute connaissance de cause.

V. G.

PARTI PRIS

Le droit de dire oui ou non

En envoyant aux citoyens un message clair et objectif, en présentant les effets d'une acceptation et ceux d'un rejet du crédit demandé, l'exécutif cantonal joue pleinement le rôle qui lui revient. Comme tout projet d'envergure, celui du Centre d'exploitation comporte des inconvénients et des atouts. Le message les présente de manière aussi détaillée que possible.

Contrairement à certaines assertions, il ne force pas la main aux citoyens. Ceux-ci gardent l'entière possibilité de dire oui ou non. Ils savent même avec précision les effets de leur oui et ceux de leur non. Les règles démocratiques sont ainsi clairement respectées. Les milieux économiques et une large part des milieux politiques savent pourquoi ils soutiennent ce projet. Aux citoyens de dire s'ils se rallient à leurs arguments ou s'ils leur en préfèrent d'autres et les conséquences qui en découleraient.

Victor GIORDANO

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Travailleurs saisonniers
Nette diminution

Signe de la situation économique difficile, mais aussi de l'évolution d'une forme de travail appelée tôt ou tard à disparaître sur le chemin de l'intégration européenne, le nombre des travailleurs saisonniers occupés dans le Jura était en nette diminution en 1993. A fin août, période de recensement annuel, on comptait 595 dont 95 femmes. Cela représente une diminution de 40% environ par rapport aux trois années précédentes. Le Jura n'occupait déjà que 600 saisonniers dans la première moitié des années 80. (vg)

Convoi de Tuttin
A bon port

Emmené par plusieurs Francs-Montagnards (Jean-Pierre Cuenat, Pascale Stocker, Elisabeth Simon), le convoi de Causes Communes, malgré des difficultés administratives, est arrivé à bon port. Il a rejoint Tuttin, commune serbe à majorité musulmane située au fond de l'ex-Yougoslavie. Ce convoi de 15 tonnes comprenait des vêtements chauds récoltés par Caritas Jura, des chaussures, des couvertures, des draps, des produits hygiéniques et du matériel scolaire. (mgo)

Semaine de l'Unité
Prière et action sociale

Le dimanche inclus dans la Semaine de l'Unité des chrétiens sera marqué par un appel du Pape Jean-Paul II en faveur de la prière pour la paix dans les Balkans. Dans le Jura, une veillée de prières aura lieu dimanche prochain de 10 h 30 à 17 heures, à la chapelle du Vorbourg à Delémont. En outre, une trentaine de célébrations réuniront les fidèles de différentes confessions, lors de la Semaine de l'Unité, sur le thème «La maison de Dieu: un seul cœur, une seule âme». Les Eglises sont déjà actives en commun dans de nombreux domaines sociaux, comme les aides familiales, l'aide des réfugiés, les Cartons du cœur, l'aide des chômeurs. Une enquête faite dans 81 paroisses en 1992 montre les multiples formes de cette coopération que la Semaine de l'Unité s'efforce de transposer dans les domaines liturgique et de la prière. (sic-vg)

Encouragement de l'économie

A la recherche d'un consensus

La Conférence des directeurs cantonaux de l'Économie publique s'est réunie sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret, ministre jurassien. Elle siégeait à Bâle, en cette année qui marquera, en octobre, le jubilé de la création de la conférence.

Dans son intervention, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a souligné que la politique suivie par la Suisse dans le domaine économique a connu ces derniers mois des succès importants que l'ampleur actuelle du chômage ne doit pas cacher. Cependant, les efforts de libéralisation des échanges accomplis dans les pays qui nous environnent exigent que de nouvelles adaptations soient réalisées chez

nous. A terme, seule l'ouverture génère le développement, alors que le protectionnisme, qui est induit notamment par l'accroissement du chômage, ne constitue qu'un pis-aller.

M. Delamuraz a regretté le manque de contacts entre les partenaires sociaux que les milieux politiques ne parviennent pas à compenser. Le rapprochement consensuel constitue à cet égard une nécessité vitale pour l'économie du pays, a-t-il ajouté.

TVA ET INTÉGRATION

Au sujet de l'introduction de la TVA, plusieurs décisions importantes seront prises prochainement. L'assujettissement des opérations bancaires, un taux

préférentiel pour le tourisme et la déduction de l'impôt préalable qui grève les biens d'investissement sont en cause.

Pour sa part, l'ambassadeur Alexis Lautenberg, chef de la mission suisse à Bruxelles, a précisé que les mandats de négociation avec la CE seront établis, dans les domaines prioritaires, au cours des semaines à venir. Les instances européennes accordent une grande importance aux entités subnationales, ce qui constitue un élément positif pour les cantons suisses.

Enfin, la conférence a abordé le «génie génétique», visitant notamment les laboratoires de recherche dans ce domaine au sein du groupe Sandoz.

V. G.

Dans les environs de Dampheux

On veut réintroduire les cigognes

La Fondation des marais de Dampheux vient d'établir un plan précis qui doit déboucher sur l'acclimatation de cigognes dans les environs de Dampheux, dans l'est de l'Ajoie. Cet essai pourra être tenté grâce à la collaboration de la Société ornithologique suisse, à Sempach, qui fait partie du Conseil de la fondation précitée.

Dans une première phase, un couple de cigognes sera installé dans une volière, afin de lui permettre de s'adapter dans la région. Selon les espérances des

promoteurs, ce couple devrait donner naissance à des jeunes échassiers qui, nés dans la région, devraient pouvoir s'y installer. Même si on ne peut exclure que les échassiers émigrent sous des cieux plus cléments en hiver, il paraît très probable qu'ils reviennent en Ajoie à la belle saison.

ÉLECTROCUTÉ

L'idée de ce projet est née à la suite du séjour qu'un couple de cigognes a fait dans la région, il y a quelques mois. Un des oi-

seaux s'est malheureusement électrocuté en touchant une ligne à haute tension, ce qui a poussé son conjoint à quitter la région.

Les membres de la fondation ont décidé de nourrir les oiseaux durant les premiers mois de leur présence à Dampheux. Ils vont aussi rechercher, avec les Forces motrices bernoises, les moyens d'éviter que les échassiers ne se laissent piéger par les transformateurs et autres installations électriques qui se trouvent à proximité.

V. G.

Question jurassienne

Arnold Koller à la TV

Dans le cadre de l'émission «Face à la presse», le conseiller fédéral Arnold Koller, chargé du dossier de la Question jurassienne au sein du gouvernement fédéral, répondra aux questions de trois journalistes, ce soir à la TV romande, dès 22 heures 45. Ses interlocuteurs seront les journalistes Pascal Garcin, «Journal de Genève», Denis Barrelet, «24 heures», Lausanne et José Ribeaud, «La Liberté», Fribourg.

Le secrétaire du Mouvement autonomiste jurassien M. Pierre-André Comte s'exprimera par le biais d'une séquence enregistrée qui sera diffusée pendant cette émission.

Après le dépôt du rapport Widmer, en avril dernier, la

Question jurassienne n'a pas connu de véritable dénouement, les conclusions des cinq auteurs du rapport n'ayant pas encore été suivies d'effets. En décembre dernier, les gouvernements bernois et jurassien se sont certes rencontrés, sous l'égide de la Confédération, mais ces discussions préliminaires n'ont pas débouché sur l'instauration du dialogue entre le canton du Jura et le Jura bernois, dialogue préconisé par la commission Widmer.

Le débat qui s'instaurera entre le conseiller fédéral et les journalistes permettra peut-être de faire le point et de déceler quelles évolutions du problème posé peuvent être attendues dans les mois à venir.

V. G.

Conseil de ville de Delémont

TPR et demoiselles

Le Conseil de ville de Delémont a pris deux décisions étonnantes lundi soir, lors de sa première séance de 1994. Il a d'abord décidé de réduire de 20 à 13.000 francs la subvention allouée au Centre des jeunes. Puis, se ravissant, il est revenu sur cette pseudo-économie et a fixé son soutien financier à 20.000 francs comme précédemment.

Le temps des marchandages n'étant pas fini, les conseillers delémontains ont ensuite réduit de 20 à 10.000 francs la subvention allouée au Théâtre populaire romand (TPR) (voir

«L'Impartial d'hier»). Cette décision entraînera à tout le moins la suppression d'une représentation théâtrale par saison à Delémont. Si cette conséquence n'est pas dramatique, la décision prise est en soi le symbole d'un climat culturel qui va se délitant.

Une motion intéressante a en outre été déposée par Monique Cosalli Sauvain, au sujet de l'appellation «Mademoiselle» donnée officiellement aux femmes célibataires, que ce soit dans la correspondance communale ou sur les cartes d'électeurs. Mme Cosalli estime que seul le terme de «Madame» devrait être utilisé selon elle. (vg)

CINÉMAS	
L'ÉCRIVAIN PUBLIC (de J.-F. Amiguet avec R. Renucci), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 18 h 15.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld avec A. Huston), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
L'INCROYABLE VOYAGE (de Walt Disney), pour tous, mercredi à 14 h 30.	
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 20 h 45, mercredi aussi à 14 h 15.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
THE SNAPPER (de S. Frears avec T. Kellegher), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, mercredi à 14 h 30.	
BARRY LYNDON (de S. Kubrick avec R. O'Neal) tous les jours à 17 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 14 h 45 et 20 h 15.	
ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, tous les jours à 15 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
MONTPARNASSE PONDICHERY (de Y. Robert avec Miou-Miou), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 21 h.	
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
JAMBON JAMBON (de B. Lunas avec P. Cruz), 18 ans, tous les jours à 18 h, en V.O.	
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, à 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 18 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 16 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec C. Elwes), pour tous, tous les jours à 18 h 30 et 20 h 45.	
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
SHORT CUTS (de R. Altman avec T. Robbins), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU Ouv. tous les jours de 6 h 30 à 17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE Dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
CONFÉRENCE de J. L. H. Thomas, «En lieu et place», Espace Louis-Agassiz, salle RE 48, 20 h 15.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous	LA CHAUX-DE-FONDS
DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h.	
LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.	LE LOCLE
DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	
LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.	COUVET
LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (africaine), paléontologie et géologie régionales, minéralogie, dioramas. Temporairement «Instants d'insectes», jusqu'au 17 avril, mardi-samedi 14 h-17 h, dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h.	
D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes), mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h.	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h.	
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL
D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Temporairement, «Si...», jusqu'au 23 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h.	
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février.	LA CHAUX-DE-FONDS
J.-C. MEIER. Bogdan Achimescu, eaux-fortes, monotypes, dessins, jusqu'au 22 janvier. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30.	
DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-17.	
CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'au 28 janvier. Lundi-vendredi 10-14 h et 17-22 h.	
VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous.	
DU HOME LE FOYER. Serge Soguel, aquarelles, lithographies. Jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-18h.	LA SAGNE
DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	NEUCHÂTEL
DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h.	
DE L'ORANGERIE. Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février.	
DU POMMIER. Denis Vessaz, œuvres récentes, jusqu'au 29 janvier. Lundi-vendredi 10-12 h et 14-18 h.	
2016. Réouverture le 22 janvier, Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h.	HAUTERIVE
ARCANE. N. Guerne, peinture, dès le 22 janvier, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h.	PESEUX
NUMAGA. Artistes de la galerie. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	PETIT-CORTAILLOD
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roue, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
ESPACE NOIR. Henri Skrzypczak, peinture, aquarelle, tous les jours dès 14 h, jusqu'au 31 janvier.	SAINT-IMIER



Il faut être trop bon pour l'être assez.

Madame Maria Boillat-Cerutti, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Jean-Pierre Boillat, à Savièse,
Monsieur Jacques Boillat, à Ferney-Voltaire, France,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur Henri BOILLAT
ex directeur de Prochimie S.A.

survenu mardi 18 janvier, dans sa 82e année.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 janvier 1994.
La messe de sépulture aura lieu en l'église des Breuleux (JU) le vendredi 21 janvier, à 14 h 30.
Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
Domicile de la famille: Montagne 16.
2300 La Chaux-de-Fonds.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

Regarder l'heure qui finit, comme une source qui tarit, et la suivante comme une source qui naît.

Madame Sonia Froidevaux:
Véronique Froidevaux et Frédy Geiser, Tommy et Nolan,
Anne et Georges Huguenin, Gaël et Dany;

Les descendants de feu Henri Froidevaux-Burnier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Laurent FROIDEVAUX

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 63e année, après une pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 janvier 1994.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 20 janvier, à 11 heures.
Le défunt repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: 19, rue du Commerce.
Prière instante de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL



Madame Olga Jeannotat, sa compagne, à Neuchâtel;
Madame Audrey Borel-Bochsler, son mari et ses enfants Anthony, Yannick et Mélissa, à Fleurier;

Messieurs Frédy et Jean-Pierre Bochslers, ses frères, à Neuchâtel;
Madame Yvette Riedler-Kälin, à Emmen;
Madame Gabrielle Bochslers-Thiébaud et Gian, à Boudry;
Madame Claire Schneebeli et famille, à Nyon;
Madame Margot Kälin et famille, à Emmen;
Monsieur et Madame Fernand Montandon, à Neuchâtel;
Les familles Winiker, Schwyzer et Garlinska, à Zürich,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Francis BOCHSLER

leur cher papa, compagnon, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

2006 NEUCHÂTEL, le 18 janvier 1994.
Chasselas 16.
La messe aura lieu à l'église Saint-Nicolas, à Vauseyon le vendredi 21 janvier, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.
Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.
En lieu et place de fleurs, merci de penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**



Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey,
Benoît Couchepein, Ivan Radja.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

DOMBRESSON



*Sei du dem Veilchen gleich,
Das im Verborgenen blüht,
Sei du stets fromm und gut
Auch wenn kein Mensch dich sieht*

Erika et Gaston Tüller-Häfeli:
Valérie, Michaël et Julie, à La Chaux-de-Fonds;
Verena et Cyril Evard-Häfeli:
Camille et Baptiste, à Villiers;
Madame Oliva Bürgy et famille, à Cernier;
Ses frères et sœurs et leurs familles en Suisse allemande,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rosa STREBEL-HÄFELI

qui s'est endormie paisiblement, dans sa 78e année.
*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 21 janvier, à 14 heures, à l'église catholique de Cernier, suivie de l'ensevelissement à Dombresson.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.
Adresse de la famille: Allée des Peupliers 2
2056 Dombresson.

Vous pouvez penser à l'Association «Les Perce-Neige» La Chaux-de-Fonds (ccp 23-4234-6).

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Claudine Hale-Woods-Virchaux et ses fils Nicolas et Cédric, à Pully;
Madame et Monsieur Diane et Guillaume de Lalène et leurs filles Florence et Isabelle, à Corseaux (VD);
Madame Denyse Meyrat-Virchaux, ses enfants et petits-enfants;
Marie-Antoinette Hardegger, sa dévouée gouvernante,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Charles E. VIRCHAUX

survenu à Ténérife le 10.1.1994, dans sa 78e année.
L'incinération a eu lieu à Ténérife.
Selon le désir du défunt, une cérémonie aura lieu dans l'intimité.
Domicile de la famille: Clos 108
2012 Auvernier.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, ni de couronnes mais pensez à la Ligue vaudoise contre le cancer (ccp 10-22260-0).

*Notre vie est ce que nos pensées en font.
Marc Aurèle.*

22-532435

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix.

Monsieur et Madame Jean-Claude Tavernier-Barras et leurs enfants, Fabrice et Jonathan;
Monsieur et Madame Louis Tavernier, à Lausanne;
Madame et Monsieur Jacques Venetz-Tavernier, à Genève,
ainsi que les familles parentes, amies et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges TAVERNIER

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 63e année.

LE LOCLE, le 18 janvier 1994.
La cérémonie sera célébrée le jeudi 20 janvier à 14 heures au Temple du Locle, suivie de l'incinération sans cérémonie.
Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile de la famille: Collège
2043 Boudevilliers.
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL COMMUNAL DE BOUDEVILLIERS

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Georges TAVERNIER

père de M. Jean-Claude Tavernier, employé communal.

28-520860

LE CONSEIL COMMUNAL

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Daniel BENOIT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-511827

Exposition Rimski-Korsakov à la Bibliothèque de la Ville

L'âme russe de l'Europe romantique



Il est parfois encore méprisé. C'est faire bon marché de l'importance d'un compositeur qui a exploré, plus que nombre de ses contemporains, les différents domaines de la musique. La Bibliothèque de la ville, en collaboration avec «Les Amis de l'opéra» proposent une exposition sur la vie et l'œuvre de Nicolaï Andreievitch Rimski-Korsakov (1844-1908).

GEORGES CZIFFRA A QUITTÉ SON CLAVIER

Né le 5 novembre 1921 à Budapest, Georges Cziffra a donné son premier concert à l'âge de cinq ans, dans un cirque, où son père jouait du cymbalum. A neuf ans, il était entré à l'Académie Franz-Liszt de Budapest, où la virtuosité à laquelle il était parvenu allait marquer, dès 1933, le début d'une grande carrière.

Appelé au service militaire au moment de la Seconde Guerre mondiale, il avait été fait prisonnier par l'armée soviétique en 1943, il n'avait pu retrouver son clavier qu'en 1947.

Esprit indépendant, Cziffra ne pouvait supporter le stalinisme. En 1950, il s'enfuit avec femme et enfant avant d'être repris et condamné à trois ans de travaux forcés. Les épreuves auxquelles il fut soumis au cours de cette période, l'obligèrent à porter un corset et un bracelet de cuir au poignet droit, jusqu'à la fin de sa vie.

Vint la libération et l'attribution du Prix Franz-Liszt en 1955. Mais l'entrée des chars soviétiques dans Budapest conduisit Cziffra à s'installer en France pour un exil définitif, en 1956.

Considéré comme l'un des meilleurs interprètes de Liszt, Cziffra consacra ses efforts, dès 1966, à la création du Festival de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) avant d'entreprendre, en 1973, la restauration de la Chapelle royale Saint-Frambourg à Senlis (Oise) pour y installer l'Auditorium Franz-Liszt et la Fondation Cziffra.

Le pianiste avait été fait officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite et commandeur des Arts et lettres.

Fortement éprouvé par la mort, en 1981, de son fils unique, Georges Cziffra s'était retiré des salles de concerts. Le pianiste est décédé samedi des suites d'une crise cardiaque dans une clinique de la région parisienne.

DdC avec les agences

UN SUÉDOIS À LA TONHALLE

Le Suédois Trygve Nordwall, âgé de 46 ans, a été nommé directeur de la Tonhalle de Zurich pour le 1er août. Il remplace Richard Bächli, qui se retire après 18 ans passés à la tête de la maison de musique classique zurichoise. (ats)

L'histoire de la musique est riche en caricatures diverses qui cataloguent les compositeurs sous des étiquettes plus ou moins justifiées. Rimski-Korsakov n'est pas favorisé tant les qualificatifs qui le concernent paraissent souvent péjoratifs. L'exploration de son œuvre, à travers onze opéras, quatre suites pour orchestre, de nombreuses pièces pour piano, des centaines de mélodies, permet de réviser le jugement définitif de ses détracteurs qui voient en lui un musicien amateur, obligé de se soumettre aux rites de sa caste. Malgré son activité musicale précoce – ses premiers essais de composition datent de sa neuvième année – Nicolaï Andreievitch Rimski-Korsakov, né le 6 mars 1844 à Tichvin dans le nord de la Russie, fut immatriculé, dès l'âge de douze ans, à l'École des Cadets de la Marine de Saint-Petersbourg, où il mourra jusqu'à sa dix-huitième année en n'ayant la possibilité de travailler le piano et la violoncelle que le dimanche et pendant les vacances. Pourtant la capi-

Profondément Russe, Rimski-Korsakov

Il a pourtant transplanté son inspiration sous d'autres cieux.

(Impar Gerber)

tale lui offre la révélation décisive du théâtre lyrique: Meyerbeer, Weber, Verdi, Rossini, Mozart, Glinka. Son professeur de piano lui fait connaître Bach,

Schumann, Beethoven. Il encourage ses premières compositions et le présente à Milij Alexeievitch Balakirev (1837 - 1910) membre important du

«Groupe des Cinq», dont il peut être considéré comme le fondateur. Mathématicien autant que musicien, Balakirev finira par maîtriser parfaitement son métier de compositeur. C'était un homme généreux, qui s'est employé à faire connaître et à imposer les œuvres des membres du «Groupe des Cinq», composé encore de César Cui, Moussorgski, Borodine, Rimski-Korsakov.

Révélaté à lui-même par Balakirev, Rimski-Korsakov veut parfaire son éducation musicale, mais il ne peut même pas travailler assez longtemps avec ce professeur, obligé de naviguer avec son unité autour du monde. C'est pourtant pendant ses voyages qu'il compose une symphonie que Balakirev corrigera et qui sera jouée avec grand succès à Saint-Petersbourg en 1865. Cette symphonie, et quelques autres œuvres, lui valent, à sa grande surprise, d'être nommé, en 1871, professeur de com-

position et d'orchestration au Conservatoire de Saint-Petersbourg. Cette promotion amène Rimski-Korsakov à entreprendre un véritable recyclage, il se met à l'étude des fugues de Haendel et de Jean-Sébastien Bach, en écrit lui-même plus de soixante. Il travaille les œuvres des polyphonistes italiens, néerlandais, les traités de Cherubini, de Berlioz. Il devient alors un musicien techniquement accompli et, dans ce sens, le seul «professionnel» du «Groupe des Cinq». Sa nomination, en 1873, comme inspecteur des musiques des équipages de la flotte, parachève son statut et lui permet, enfin, de vivre de la musique.

Ce qui frappe avant tout dans l'œuvre de Rimski-Korsakov, c'est sa science de l'orchestration. En ce domaine, il a marqué toute une génération, y compris Stravinski («L'Oiseau de feu» «Petrouchka» en témoignent). Rimski-Korsakov avait un goût certain pour les combinaisons neuves entre bois, cuivres, percussion. Il aimait comparer l'orchestre à une sorte de clavier de couleurs.

S'il est évident que Rimski-Korsakov n'a pas participé à l'évolution du langage musical et qu'il s'est appuyé sur la tradition, sans doute a-t-il été le chef d'école le plus important de la Russie de la fin du XIXe siècle.

Denise de CEUNINCK

● Exposition Rimski-Korsakov
Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds: jusqu'au 6 février

● Projection d'opéras
Mardi 25 janvier, 19 h 30, Home médicalisé La Somme
Jeudi 27 janvier, 19 h 30, Salle audio-visuelle de la bibliothèque

Le chemin des «Amis de l'opéra»

Huit années d'existence, 90 membres, 206 cassettes: c'est déjà beaucoup! Henri Houllmann, initiateur des «Amis de l'opéra», ouvre ses dossiers.

Guidé par la passion qu'il cultive depuis toujours pour le théâtre lyrique, Henri Houllmann s'en ouvrit à Lucie Vergriete, alors déléguée aux Affaires culturelles de la Ville. Et ce qui paraissait folie, devint réalité: le club des «Amis de l'opéra» fut créé il y a 8 ans.

Activité ressentie comme un plaisir, certes, mais surtout comme moyen de connaissance du théâtre lyrique en général, le club, sans but lucratif, organisé depuis lors des projections, des voyages, tandis que conférences et expositions complètent l'activité du club.

DdC

● Informations: «Amis de l'opéra» Case postale 5011, 2305 La Chaux-de-Fonds

Au Théâtre de la Ville

«Le canard à l'orange»

Quatrième spectacle de l'abonnement du Théâtre de La Chaux-de-Fonds, il met en scène Michel Roux, Yolande Folliot et Olivia Dutron, engagés dans une bataille acharnée, autour d'un «Canard à l'orange».

La pièce, de William Douglas Home, a été adaptée à la langue française par M.-G. Sauvajon. Elle est mise en scène par Pierre Mondy. C'est un classique des Galas Karsenty-Herbert, une comédie brillante, à l'humour ravageur. Liz et Hugh mènent depuis quinze ans une existence sans nuage. Mais le bonheur est lassant...et cette vie tranquille pousse Liz à l'ennui...Contre son rival, Hugh va utiliser une tactique diabolique qui se révélera d'une parfaite efficacité.

● Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Vendredi 21 janvier, 20 h

Concours de chanson

Si vous rêvez de faire carrière dans la chanson, le Festival international de la chanson francophone de Tarbes vous ouvre les portes. Il organise du 12 au 16 avril un concours destiné à découvrir de nouveaux talents, et à défendre le patrimoine linguistique de la francophonie. Une planche de 50.000 francs français récompensera les vingt finalistes, dont 20.000 ff au premier. L'inscription est à adresser à la Mairie de Tarbes, place Jean-Jaurès, F - 65.000 Tarbes.

Espace Noir entre croches et virgules

«Pied de Poule»: ça promet!



Michèle Buiette est à l'accordéon, Geneviève Cabannes, à la contrebasse, Dominique Fonfrède, est la voix du groupe. Le trio «Pied de poule», mêlant musiques insolites et humour, se produira vendredi à Espace Noir.

Toutes trois ont accompli leur formation professionnelle dans des conservatoires, théâtre, et même à la Sorbonne où Geneviève Cabannes a fait des études de musicologie. Les trois compères aiment trop les mots, la mélodie, pour tout aligner sagement. Elles se sont spécialisées

dans le carambolage du théâtre et de la musique. Et plutôt que jouer les textes des autres, elles ont préféré leurs mots à elles pour faire quelque chose qui leur appartienne vraiment. Tout au long du spectacle, musique et mots dégringolent, pétris d'invention. Puis, dit-on, les trois femmes chaussent leurs patins à roulettes et se fondent dans l'obscurité... Ce jeu de cache-cache entre croches et virgules ne manque pas d'aplomb. DdC

● Espace Noir, Saint-Imier
Vendredi 21 janvier, 20 h 30

Au Conservatoire, 6e concert de l'abonnement

Calliope, le chœur dans l'vent



«Calliope»

Un chœur de femmes dirigé par Liliane Gerber. (sp)

Le chœur Calliope a été créé en 1990 par Pierrette Péquegnat, professeur de chant. L'ensemble, dirigé par Liliane Gerber, donnera un concert dimanche au Conservatoire.

Le chœur Calliope, du nom de la muse de la poésie épique et de l'éloquence, est composé d'une vingtaine d'exécutantes, pour la plupart diplômées, anciennes élèves de Pierrette Péquegnat. Il est dirigé aujourd'hui par Liliane Gerber, musicienne qui a reçu sa formation de direction chorale au Conservatoire de Berne, classe Martin Flämig.

Calliope, c'est l'ensemble qui monte. Ses concerts sont accueillis avec les plus vifs éloges, sa participation aux dernières «Schubertiades», comme le CD que le groupe vient de réaliser, ont soulevé l'enthousiasme. Le programme du prochain concert, a cappella ou avec orgue, comprend des pages de Kodaly, Erna Woll, Hugo Distler, Brahms et Rheinberger. En soliste, Simone Monot, organiste, jouera le choral No 2 de César Franck.

DdC

● Conservatoire de La Chaux-de-Fonds
Dimanche 23 janvier, 17 h 30

Géant littéraire du siècle, Paul Bowles ne quitte plus Tanger

Un Américain en terre islamique

Dernier géant littéraire du siècle, Paul Bowles ne quitte plus la ville marocaine de Tanger. Son roman «Un thé au Sahara» l'avait propulsé d'emblée dans le gotha littéraire.

Par
Hadji KHEDOU

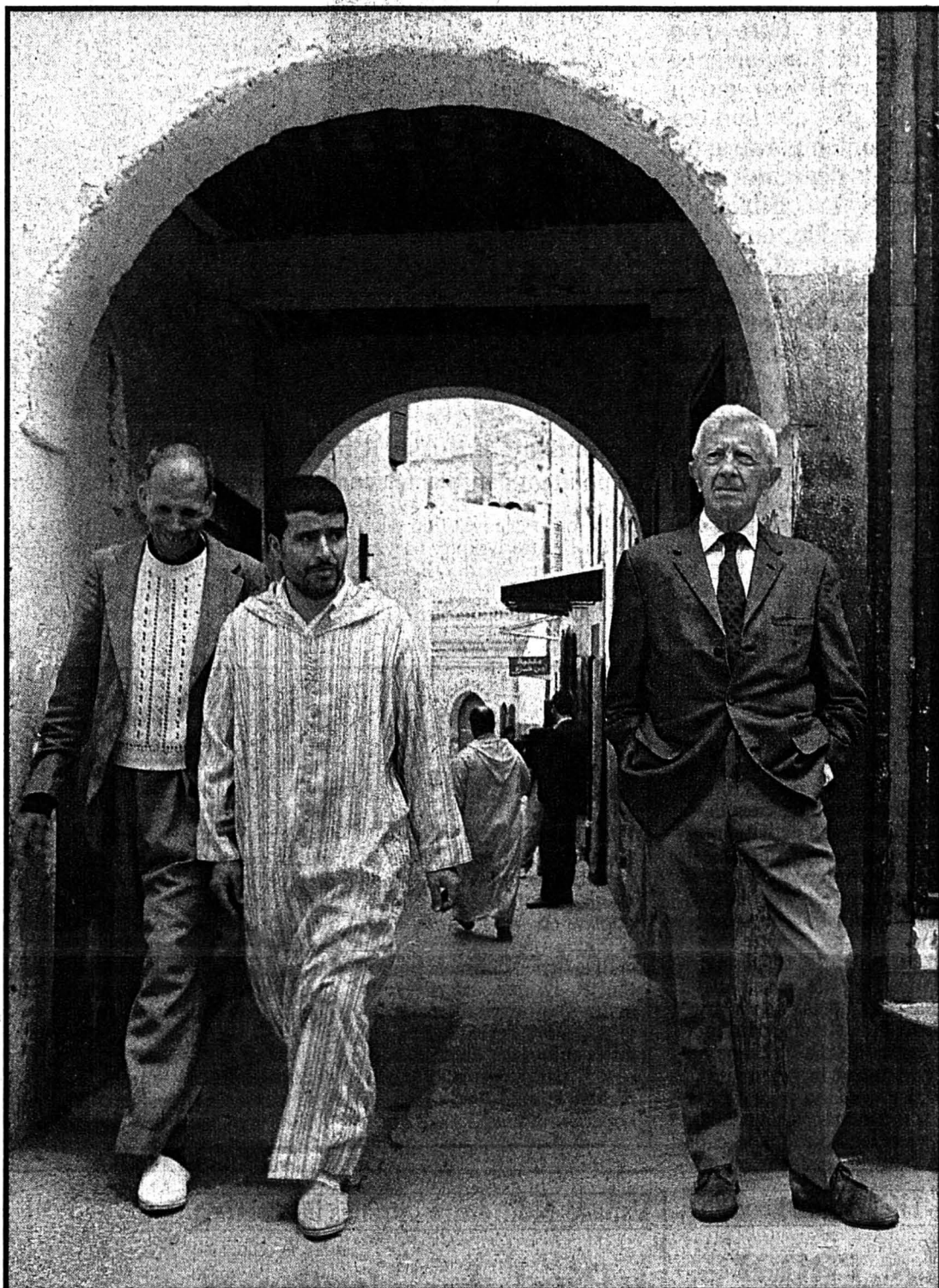
Paul Bowles, l'écrivain américain, devient à l'automne de sa vie (il a 81 ans) l'objet d'un culte vivant. Il est le dernier des écrivains géants vivants de notre siècle, de la pointure d'Ernest Hemingway, de Jean Genet ou de Paul Morand. Son premier roman et chef-d'œuvre, «Un thé au Sahara», publié en 1952, l'a placé d'emblée dans le gotha littéraire.

L'histoire se déroule en Afrique du Nord dans les années quarante. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un couple d'intellectuels new-yorkais et leur ami commun débarquent à Tanger. L'amour, la trahison, la mort et la folie ont tenu en haleine plus d'un lecteur. Le cinéaste italien Bertolucci en a même réalisé un film à succès à gros budget, de l'ordre de 30 millions de dollars en 1990.

A Paris dans les années vingt, le jeune Bowles débarquant de son New York natal, se frotte aux grandes figures du monde artistique et littéraire de l'époque: Gertrude Stein, Jean Cocteau, Tristan Tzara. Ce grand bouillonneur a étudié férocement les autres cultures pendant des années: Asie, Afrique, Moyen-Orient.

A L'HEURE DU THÉ

Aujourd'hui, Paul Bowles ne parcourt plus le monde à la recherche de l'inédit. L'écrivain américain a posé ses valises à Tanger. Ses admirateurs se pressent au cinquième étage de son blanc immeuble. Il ne les éconduit pas tous. Paul Bowles en reçoit certains à l'heure du thé, à cinq heures pile. On voit de ses fenêtres les hauteurs des montagnes du Rif. Dans le vestibule, douze malles en bois avec les tickets d'embarquement ficelés à la



Paul Bowles dans les rues de Tanger

Depuis longtemps, l'écrivain a posé ses valises au Maroc

(Khedoud)

poignée, attendent le visiteur.

Ultimes vestiges de l'époque où les voyages se faisaient en train et en bateau, où les charters n'existaient pas. D'ailleurs, de-

puis 1968 et la fin des paquebots grandes lignes, ses valises (douze en tout) prennent de longues vacances. «Je déteste l'avion. C'est pourquoi je n'ai

pas remis les pieds à New York depuis une bonne vingtaine d'années. Je ne me vois pas revenir au pays dans un engin de la sorte, ça va trop vite et on ne voit rien»,

dit-il en me fixant de ses yeux limpides, qui éclairent un visage à peine raviné. Mais il y a aussi ses mains qui volent, qui dessinent des Matisse dans l'air. Elles sont fichées au bout des bras, qui sont des lianes pleines de nœuds, de veines saillantes. Comment ce type vit-il encore?

MÉMOIRES

Il est en train d'écrire ses mémoires, ce que seuls les vivants savent faire. Quand on entre dans le sanctuaire d'un écrivain, on jette souvent un regard d'abord à la bibliothèque. Ici un tas, en vrac. Il y a des ouvrages sur Tanger, des livres sur Sartre, dont Bowles a traduit le théâtre. Paul Bowles a été le guide de Jean-Paul Sartre dans les bas-fonds de New York. Ils passaient leur temps à y parler de Jean Genet.

Dans la salle à manger, un feu parfumé au bois de figuier est maintenu en permanence. Le même capharnaüm règne dans la chambre à coucher et dans son bureau. Sur un meuble, un livre de sa femme, Jane Bowles (décédée en 1973), est encore ouvert et, au milieu des piles de brouillons, trône l'incontournable machine à écrire, mécanique précise Bowles, illustrant un caractère trop épris d'indépendance pour accepter tout autre énergie que la sienne. Puis il se tait, déguste longuement son thé. L'entretien est clos. Le vieil homme se couche très tôt, devant parfois le crépuscule d'une heure ou deux.

Rendez-vous est pris dans la matinée en plein cœur de Tanger, au Petit Socco, sa place de prédilection. Là, on voit se presser les grappes de touristes américains, devant un Bowles hilare, atterré devant son thé.

Bowles, le voyageur dont les pérégrinations sont soigneusement consignées dans des ouvrages à l'écriture dense et limpide, parfois très brève: la sorcellerie familiale au Maroc, la vie quotidienne à Ceylan dans les années cinquante, les perroquets du Mexique ou encore la désislamisation des Turcs. Récits disparates, tendus par le fil de la passion pour son prochain, la découverte de l'Autre. Tanger, le port d'attache, est taillé sur mesure pour l'écrivain-nomade, en face du roc de Gibraltar, lieu de fusion de l'Orient et l'Occident.

DEMAIN L'environnement

UN MAÎTRE DE LA NOUVELLE

C'est la publication de son premier roman, «Un thé au Sahara», en 1949 aux Etats-Unis sous le titre «The sheltering sky», qui a valu à Paul Bowles une reconnaissance critique immédiate. Plus tardive et universelle, celle-ci a été confortée par le film que lui a consacré Bertolucci.

En 1979 pour le public anglophone et en 1987 pour les francophones, «Le scorpion» sacrait Paul Bowles comme un maître du récit court, la nouvelle. Reflétant un univers extrêmement noir et inquiétant, cette publication devait séduire des auteurs aussi divers que Tennessee Williams et les écrivains rebelles des années cinquante, tels William Burroughs ou Jack Kerouac, qui entreprirent un voyage initiatique à Tanger, auprès de Paul Bowles.

Dans son dernier ouvrage publié en français, «In absentia» (Bourgeois, 1993), où il aborde l'empire des rêves, la maladie, le haschisch et les chiens de Tanger, Paul Bowles décrit, entre autres, les errances et réflexions d'un vieil écrivain américain, insomniaque, sarcastique, tâtilon et volontiers pédant, qui habite Tanger depuis plusieurs dizaines d'années... Mais il ne s'appelle pas Bowles. La suite est faite de nouvelles qui sentent le complot, sur fond de guerre des sexes et de naïveté piégée. (sg)

BIBLIOGRAPHIE

«Un thé au Sahara», Gallimard (L'Imaginaire, ouvrage paru pour la première fois aux Etats-Unis en 1949)

«Après toi le déluge», Gallimard (L'Imaginaire)

«Le scorpion», Rivages, 1987. L'Echo, 1988

«Un thé à Tanger», Rivages, 1989, Le Citron, Bourgeois, 1989

«La jungle rouge», Quai Voltaire, 1988

«Mémoires d'un nomade», Quai Voltaire, 1989

«Cinq regards et le grand miroir», Bourgeois, 1989

«Leurs mains sont bleues», Quai Voltaire, 1989

«La maison de l'araignée», Quai Voltaire

«In Absentia», Bourgeois, 1993

La route des hippies

Mais il y a fusion et fusion. Paul Bowles égrène les heures de l'histoire de ce lieu. Tanger d'avant-guerre, le Tanger du statut international de port franc où tous les coups étaient permis et tous les trafics licites ou presque. Les blanches et la blanche, armes et alarmes. Paul Bowles se souvient: «La médina était pleine de cafés ouverts jour et nuit, l'ambiance des années trente était plus hispanique, andalouse avec flamenco dans toutes les cantinas. Tanger était alors, comme on disait, le plus grand bordel de la Méditerranée, un apartheid sexuel avec ses maisons pour Arabes et ses lieux pour Blancs. Puis il y a eu l'intégration de la ville au royaume de Tanger, les routes des hippies qui humaient le kif. Chaque jour, un de ces zigotos débarquait chez moi: Un vrai dortoir.»

Les romans et nouvelles de cette époque baignent dans le lugubre. Rien de romanesque. Dans un réveillon à Tanger, une mère campagnarde tente d'em-

poisonner sa bru et son fils...

Rien de franchement gai depuis un «thé au Sahara», son livre culte. Son dernier livre «La maison de l'araignée» est encore placé sous le signe du voyage. Un voyage dans le temps, un retour sur le passé du Maroc. Le roman se déroule dans la ville de Fès, située à 400 km de la capitale, en 1954, juste au moment où se déclenchent les émeutes contre la présence française, pour l'indépendance du Maroc.

Dans la postface du livre, Paul Bowles écrit: «La ville de Fès existe toujours. Elle a cessé d'être le centre intellectuel et culturel de l'Afrique du Nord. Ce n'est qu'une ville de plus confrontée aux problèmes insolubles du tiers monde».

H.K.

Une place, une terrasse

Le poste d'observation rêvé dans la ville de Tanger

(Khedoud)

